

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:
UNE STRATÉGIE POUR LA STABILISATION ET LA REPRODUCTION DE LA
DOMINATION HÉGÉMONIQUE OCCIDENTALE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
AMEL AOUMRI

DÉCEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier ma directrice Nancy Thede pour tout le support qu'elle m'a offert tout au long de l'élaboration de ce mémoire, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Je dédie ce mémoire à mon meilleur ami et cher mari Chokri Hidri, sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Je tiens à le remercier pour l'amour, la patience et l'aide qu'il m'apporte depuis qu'il a illuminé ma vie.

Je le dédie également à mes très chers parents, pour tout ce qu'ils m'ont donné et à qui je dois toute réussite dans ma vie. Autant qu'à mon très cher frère Issam à qui je voudrais exprimer ma profonde gratitude, mon sincère amour et ma reconnaissance.

Je tiens à remercier ma sœur Soufia et mes autres frères Ahmed, Nawar et Ali qui m'ont encouragée, ainsi que tous les membres de ma belle famille pour le précieux cadeau qu'ils m'ont fait.

Enfin, je dédie ce mémoire à mes adorables enfants Anas et Yomn qui, je l'espère bien, y trouveront un jour les germes d'une alternative.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

APD	Aide Publique au Développement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
CMED	La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
CNUCED	Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
FMI	Fonds Monétaire International
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GCC	The Global Climate Coalition
MIT	Massachusetts Institute of Technology
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	iii
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DISCOURS OFFICIEL	10
1.1 Écodéveloppement et la crise de croissance.....	12
1.1.1 Le Club de Rome et la crise de la croissance	12
1.1.2 La crise de développement	15
1.1.3 L'écodéveloppement : solution à la crise de développement	17
1.2 Le développement durable et la crise des programmes d'ajustement structurel (PAS).....	19
1.2.1 De la crise de la dette aux PAS.....	19
1.2.2 De la crise des PAS au développement durable	23
1.3 Développement durable et gouvernance.....	28
1.3.1 Développement et gouvernance.....	28
1.3.2 Développement durable et gouvernance participative.....	30
1.4 Développement et développement durable : continuité ou changement de paradigme?.....	34
1.4.1 Du développement au développement durable : la croissance économique au service de la civilisation occidentale	37
1.4.2 Du développement au développement durable : la lutte contre la pauvreté pour positionner les pays du sud	39

CHAPITRE 2	
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DE L'APPROCHE POSTMODERNE.....	43
2.1 Approche postcoloniale	44
2.1.1 La domination occidentale : du savoir au pouvoir.....	44
2.1.2 Colonialisme et capitalisme.....	49
2.2 Approche postdéveloppementiste.....	55
2.2.1 Du colonialisme au développement : les fondements idéologiques d'une domination occidentale.....	55
2.2.2 La distinction développement/sous-développement et les relations Nord/Sud.....	58
2.2.3 Le développement durable vu sous l'angle de l'approche postmoderne.....	61
2.2.3.1 Du développement au développement durable : une nouvelle stratégie de domination occidentale	61
2.2.3.2 Le développement durable et la dialectique savoir/pouvoir	64
CHAPITRE 3	
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DU CONSTRUCTIVISME CRITIQUE	67
3.1 Quelques concepts clés de la théorie sociale de Pierre Bourdieu	69
3.1.1 Champ.....	69
3.1.2 Habitus.....	71
3.1.3 Capital.....	72
3.2 Langage et pouvoir symbolique	73
3.2.1 L'habitus linguistique en tant que capital symbolique	74
3.2.2 Habitus linguistique, sens et marché linguistique.....	76
3.3 Langue légitime et pouvoir symbolique.....	80
3.3.1 Langage, pouvoir symbolique et rites d'institution	80
3.3.2 Acte d'institution et identité	82
3.4 Analyse et conclusion	84
3.4.1 Du développement au développement durable : continuité et élargissement du champ économique international.....	84
3.4.2 L'habitus linguistique propre au développement durable et la domination Occidentale	87

CHAPITRE 4	
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DE L'APPROCHE	
NÉOGRAMSCIENNE.....	91
4.1 De l'hégémonie chez Gramsci.....	92
4.2 L'approche néogramscienne des relations internationales	95
4.2.1 Néogramscianisme : Gramsci, du local à l'international.....	95
4.2.2 Hégémonie et organisations internationales	97
4.2.3 L'hégémonie de la globalisation.....	100
4.3 Ordre international hégémonique et gouvernance internationale de	
l'environnement.....	103
4.4 Analyse et conclusion.....	106
4.4.1 Développement durable, développement et hégémonie	106
4.4.2 Internationalisation de l'environnement.....	111
CONCLUSION	113
BIBLIOGRAPHIE	123

RÉSUMÉ

Le développement durable s'inscrit dans la perspective de la coopération internationale, où ce concept a été inséré depuis son apparition. Tandis que sa version officielle, teintée des couleurs libérale et néolibérale et adoptée par les organisations internationales, le présente comme l'orientation à prendre pour l'activité humaine face à la finitude et la vulnérabilité de l'environnement, des voix critiques mettent en doute ses fondements et sa capacité à atteindre les objectifs escomptés, et trouvent en lui le prolongement d'une entreprise hégémonique faisant du développement du capitalisme et de l'expansion du modèle occidentale de société sa raison d'être.

Notre appréhension de cette stratégie de développement se fait alors sous l'angle de l'économie politique internationale. L'objectif de cette entreprise est de montrer que, par-delà le souci environnemental, d'ailleurs réel et justifié, il existe une volonté de domination hégémonique. Cette volonté se manifeste et se déploie au travers des fondements sous-tendant la conception officielle du développement et du développement durable, qui s'inspirent, à juste titre, des idéaux de la modernité, porte étendard de la civilisation occidentale.

Mots-clés : développement, développement durable, pays développés, pays sous-développés, colonialisme, domination, hégémonie.

INTRODUCTION

Bien que le terme fût créé en 1866 par Ernst Haeckel¹, l'écologie, en tant que discipline, n'a pris de l'importance que dans les années 1930 avec les travaux portant sur l'interaction entre l'environnement et les êtres vivants. L'intérêt qu'on lui prêtait reflétait la prise de conscience du caractère limité et fragile du milieu naturel, témoignait de l'urgence de réagir face à la dégradation grandissante de l'environnement et traduisait une volonté d'en trouver de nouvelles formes de gérance qui prennent en considération les suites écologiques de l'activité économique.

L'urgence de la situation et l'étendue planétaire des dégâts ont fait de la protection de l'environnement un défi réel à relever par l'humanité entière et un devoir qui incombe à toutes les populations. Une coopération étroite entre tous les pays pour le faire est même devenue une nécessité existentielle. En effet, c'est l'avenir de tous qui se trouve menacé, peu importe la place occupée sur l'échiquier du système internationale. Et l'efficacité des solutions apportées à ce problème dépendait alors de leur capacité de servir réellement cette fin et de mobiliser les gouvernements et les populations du monde.

Dans cette perspective et au travers de multiples travaux et d'une série de conférences de l'ONU sur l'environnement, les questions écologiques ont été placées au rang des préoccupations internationales et le développement durable² a été présenté comme la plateforme d'une coopération internationale, visant à développer les moyens et les politiques susceptibles d'aboutir à une meilleure cohabitation entre le développement économique et la

¹ Ernst Haeckel, *Générale Morphologie der Organismen (Morphologie générale des organismes)*, Reimer, Berlin, 1866.

² Tandis que cette notion a été présentée en ces termes comme la traduction de l'expression anglaise « sustainable development » pour la première fois en 1980, dans *Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources au service du développement durable* de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, les auteurs du rapport Brundtland de 1987 ont plutôt adopté la traduction « développement soutenable ». Par ailleurs, si certains auteurs préfèrent la seconde qualification, c'est la première qui est généralement retenue. Pour notre part, nous estimons que les deux traductions françaises sont équivalentes, mais nous garderons uniquement l'expression « développement durable » tout au long de ce mémoire.

préservation de l'environnement. C'est ce qui lui a donné une dimension politique considérable au niveau international, particulièrement en ce qui a trait à la coopération Nord/Sud.

Le flagrant déséquilibre entre les pays du Nord et les pays du Sud³ et le rôle qu'ils jouent respectivement dans le système international nous poussent à nous questionner sur la nature des relations de pouvoir que véhicule le développement durable, surtout que ses concepteurs

³ En dépit de la confusion qui les couvre, les expressions « pays du Nord » et « pays du Sud » sont généralement utilisées pour parler des pays 'riches' et des pays 'pauvres', et pour mettre de l'avant la dualité Nord/Sud, signe de conflits économiques et politiques, qui opposent les deux groupes. Ainsi, depuis la révolution industrielle, on parlait plus de pays industrialisés pour qualifier les pays 'riches'. Après le discours de janvier 1949 de Harry Truman, il est devenu question de pays développés. Depuis les années 80 et avec l'éclatement de l'Union Soviétique, on parle de pays en transition (Russie, Ukraine, Pologne), nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud, Taïwan et Singapour, Hong Kong) et de pays émergents (Brésil et Mexique).

Le même principe s'applique aux pays 'pauvres'. Avant la fin de la guerre froide, on parlait de pays du Tiers-monde, pour distinguer les « pays en développement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine qui ne sont pas alignés sur l'un des grands blocs durant la Guerre Froide. » (Voir Evelyne Dufault, « Tiers Monde », dans Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour (dir.), *Relations internationales. Théories et concepts*. Montréal, Athéna, 2004, p. 250). Ayant paru dans *France Observateur* du 14 août 1952 dans un article d'Alfred Sauvy, ce concept est devenu, depuis la Conférence de Bandoung, en avril 1955, le « slogan politique » d'une idéologie qui prône le non-alignement, et qui se veut en continuité avec le processus de décolonisation en exploitant les « potentialités révolutionnaires [...] présentes en raison de la misère et de l'humiliation dont ces peuples sont victimes. » (Voir *Ibid*, p. 251). Actuellement, on ne parle pratiquement plus de pays de Tiers-monde, mais généralement de pays en développement ou pays du Sud pour qualifier les pays 'pauvres'.

Par ailleurs, en faisant, dans ce mémoire, appel à ces qualifications, on n'entend pas consacrer l'habitus linguistique dominant avec le contenu que généralement on leur attribue, à savoir des différences de nature entre les groupes de pays qui forment ces catégories. On les utilise uniquement pour désigner une dynamique politique et historique, où les pays dominants, soient-ils pays industrialisés, développés, riches, du Nord, du centre, etc., ont participé et participent encore activement et concrètement à la conception et le fonctionnement de l'ordre mondial. Tandis que les pays dominés, soient-ils du Tiers-monde, sous-développés, en développement, nouvellement industrialisés, émergents, faibles, de la périphérie, etc., ont subi ou subissent encore, à différents niveaux et degrés, cet ordre. L'idée est que, dans un système international où la domination est sous un mode hégémonique, la scène internationale est départagée entre dominants et dominés, même si les deux groupes ne sont pas parfaitement homogènes, et que dans un camp comme dans l'autre, il y a des disparités économiques, sociales, politiques et culturelles des pays qui le forment, et parfois même par rapport à leurs intérêts et politiques respectifs. Ces blocs se forment et se transforment dépendamment des changements qui surviennent essentiellement au niveau économique et politique de certains pays et suivant les alliances et les compromis qui se nouent ici et là, ce qui explique que quelques pays du camp des dominés ont pu émerger pour rallier formellement le camp des forces dominantes. Ils profitent de certains avantages dus à la nouvelle position qu'ils occupent sur l'échiquier international, mais sans pour autant accéder aux mêmes privilèges et pouvoir dont disposent les pays qui forment le noyau dur et le dynamo de ce camps.

ont continué à mettre l'accent sur le développement économique. Il nous semble s'inscrire dans la continuité avec le développement classique, et à cet égard, il semble être utilisé pour soutenir et diffuser la domination occidentale, exercée depuis le colonialisme sur les pays du Tiers-monde.

Dans le but de vérifier la pertinence de telles prétentions et de jeter plus de lumière sur la nature des rapports que génère le développement durable entre les pays développés et les pays sous-développés, on élaborera sur les trois moments déterminants dans le processus de formation conceptuelle du développement durable. Cet exercice nous permettra de l'insérer au sein des contextes qui ont participé à la constitution de son contenu et de faire ressortir les raisons qui ont justifié ses variations. Il portera successivement sur le lien entre le développement durable et la crise de croissance, la crise des programmes d'ajustement structurel (PAS) et l'adoption d'une nouvelle forme de gouvernance comme stratégie de développement économique, et consistera en l'étude des sources principales qui ont alimenté le discours dominant sur le développement durable et qui l'ont transformé au gré de chacun de ces moments marquant du processus classique de développement. Ainsi, on ne prendra pas en considération les discours marginaux, non plus les applications sur le terrain de politiques de développement durable. Notre intérêt se limitera alors à un niveau théorique, où l'accent sera uniquement mis sur le rapport *Halte à la croissance?* (1972) du Club de Rome, que l'on retiendra comme le moment inaugurale du processus de formation conceptuelle du développement durable; sur le rapport de la conférence de l'ONU sur l'environnement de Stockholm (1972), où l'intérêt à l'environnement a été finalement concrétiser avec l'adoption de l'écodéveloppement, du moins comme principe; sur le rapport Brundtland (1987), où le développement durable a été enfin défini pour devenir ainsi le centre d'une coopération internationale visant une meilleure cohabitation entre le développement économique et la préservation des ressources naturelles; sur le « Sommet de la terre » de Rio de Janeiro (1992), qui a mis au jour un programme d'action d'étendue mondiale, soit l'Agenda 21.

C'est au travers de ce travail qu'il deviendra clair que le processus de formation conceptuelle du développement durable trace l'histoire d'une notion dont le contenu s'est constitué à coups de transformations et d'adaptations faites, à chaque fois, pour amener des

réponses et des solutions aux problèmes causés par le processus classique de développement. Le lien entre ce dernier et le développement durable est d'autant plus important qu'il est possible de faire le rapprochement entre leurs contenus conceptuels et d'y déceler une certaine continuité idéologique entre les deux. D'ailleurs, bien que certains auteurs comme Jean-Philippe Waaub défendent l'idée que le développement durable constitue un nouveau paradigme écologique qui se substitue à l'ancien « paradigme de la croissance », à cause de l'impact social négatif associé aux différents modes de développement fondés sur la promotion de la croissance, d'autres contestent fortement cette idée et reconnaissent en lui le rejeton du développement classique. C'est le cas de Marie-Hélène Parizeau qui décèle une continuité entre le développement et le développement durable en ce qui a trait aux fondements et aux objectifs, et considère que le passage du développement au développement durable signifie simplement l'addition de l'environnement.

Ces considérations nous pousseront à réfléchir sur la nature du rôle que joue le développement durable quant à la coopération Nord/Sud. On verra alors en lui un important révélateur de relations de pouvoir, impliquant les pays développés d'un côté et les pays sous-développés, ou en développement, de l'autre. Cette conviction et le constat de la parenté entre le développement classique et le développement durable nous fourniront une légitimité à notre hypothèse selon laquelle, en mettant l'accent sur le développement économique, le développement durable est une stratégie utilisée pour soutenir et diffuser des relations de pouvoir favorisant une domination occidentale dont les origines et le mode de fonctionnement et d'organisation restent à déterminer.

On entamera alors une seconde étape théorique de recherches et d'analyses où le but sera d'approcher le processus de développement durable à partir d'une vision globale qui nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble de l'entreprise historique dans laquelle il s'inscrit et de dévoiler la logique à laquelle celle-ci répond. On trouvera notre prise dans la perspective que nous offrent certaines analyses critiques, notamment le postmodernisme, représenté par le postcolonialisme et le postdéveloppementisme, le constructivisme critique et le néogramscianisme, qui nous éclaireront sur l'origine et la nature des relations de pouvoir que le développement durable véhicule et sur le mode de fonctionnement et d'organisation de ce

pouvoir. L'idée serait d'adapter des critiques faites par ces courants au développement durable et de retenir les outils conceptuels capables de nous aider à mieux concevoir les dynamiques historique et interne qui animent la conception dominante du développement durable. Cette démarche nous permettra de tracer le processus par lequel cette domination s'est déployée, et de montrer qu'elle a été amorcée avec le colonialisme, poursuivie avec le processus de développement et prolongée avec le développement durable.

Dans cette perspective, on utilisera une méthodologie analytique et inductive. Dans son premier moment, notre démarche sera entamée par une présentation exhaustive des trois étapes marquantes de l'évolution du contenu conceptuel de la notion de développement durable. Dans cette partie, on se limitera à identifier les fondements et les caractéristiques discursifs du développement durable, à les analyser et à établir leur rapport avec ceux du développement. À cet égard, on mettra surtout l'accent sur les concepts de croissance et de pauvreté, pour montrer qu'ils continuent à former le pivot autour duquel s'articule toute solution visant à concilier l'économique et l'environnemental, et forment ainsi un point culminant du rapprochement entre le développement classique et le développement durable.

Ce travail d'analyse et de comparaison des concepts et des significations nous permettra de montrer que s'il a été présenté, à travers les travaux de ses concepteurs et défenseurs et pendant les différentes conférences sur l'environnement, comme une alternative aux politiques de développement qui n'ont pas pris assez en considération les soucis environnementaux et sociaux des pays où elles étaient appliquées, provoquant ainsi plusieurs crises économiques et des dégâts écologiques, le développement durable retient le développement économique comme sa ligne directrice. Ceci donnera assise à notre prétention de la parenté entre le développement classique et le développement durable, et légitimité à l'idée que le développement durable prolonge un processus de domination occidentale déjà servi par le développement classique.

On envisagera alors la seconde étape théorique de recherches et d'analyses pour la vérifier. Ce travail s'étalera sur trois chapitres. Ainsi, le chapitre 2 sera consacré à l'approche postmoderne, avec les deux variétés : le postcolonialisme et le postdéveloppementisme. Sous

le signe du postcolonialisme et particulièrement chez Edward Saïd, on retiendra la relation savoir/pouvoir, afin de montrer comment le pouvoir se déploie à travers le langage, la littérature, la culture et les institutions qui organisent la vie quotidienne. Le postcolonialisme montre aussi que la domination occidentale a été motivée par des intérêts économiques, répondant, au départ, aux impératifs du développement du capitalisme dans les pays industrialisés et, par la suite, à son expansion parmi les pays sous-développés.

Avec le courant postdéveloppementiste on parlera de sa conception de la réalité, suite à laquelle ses tenants approchent le « développement » et le « développement durable » en tant que constructions historiques et sociopolitiques qui ne prennent leur sens que dans la mesure qui le permet l'interprétation des contextes et des récits historiques qui les légitiment. Sous cet angle, les postdéveloppementistes trouvent que, tout comme le développement classique, le développement durable est sous-tendu par les idéaux de la civilisation occidentale, principalement l'idée du progrès, et à cet égard, il représente une mystification du développement et véhicule des relations de pouvoir qui constituent une mise à jour de celles du colonialisme.

Ces analyses nous permettront de soutenir que le colonialisme, le développement classique et le développement durable forment une unité organique animée par la dialectique savoir/pouvoir qui, depuis le départ, a servi de dynamique sous-tendant chacune des étapes de l'histoire de la domination occidentale et assurant sa transformation et son adaptation aux différents contextes socio-économique et politique. On donnera ainsi la généalogie d'une domination occidentale fondée sur un déséquilibre qui, à l'origine, était culturel entre un Occident qui, se concevant supérieur à l'*Autre*, s'est auto-institué en modèle à suivre, pour se transformer en un déséquilibre économique et politique, entre les pays développés et les pays sous-développés, confirmé et consolidé avec le développement et le développement durable.

L'origine de l'entreprise de domination ainsi instituée, nous aborderons des recherches sur le mode de fonctionnement et d'organisation des forces dominantes. Ceci fera l'objet du troisième chapitre où l'on présentera quelques concepts clés de la théorie sociale de Pierre Bourdieu à partir desquels on prendra connaissance de sa conception de la dynamique sociale

qui sous-tend les relations de pouvoir entre les différents acteurs d'un champ social. Le travail critique de Bourdieu nous amènera aussi à considérer les rapports de domination sous-jacents aux échanges linguistiques comme des rapports de pouvoir symbolique, véhiculant des rapports de force entre ceux qui font l'usage du langage. Les mots ne sont pas innocents, ils participent, selon lui, à la construction de la réalité sociale et contribuent efficacement à l'institution et la différenciation des classes sociales.

La grille d'analyse bourdieusienne nous permettra de montrer comment la domination des pays développés se déploie au travers de leur détention du capital économique et linguistique propre au champ de développement durable. En tant que champ de l'économie mondiale, le développement durable constitue le lieu d'exercice de l'hégémonie des dominants et le marché où les agents investissent leurs capitaux afin de réaliser des profits qui se mesurent en termes de pouvoir réel et symbolique. Ainsi, le capital économique autant que le capital linguistique deviennent des outils par lesquels la domination s'exerce et les positions sur l'échiquier international se déterminent. Et dans ce cas, ce sont les pays développés qui se trouvent favorisés par les acquis d'une domination historique qui commence avec l'époque coloniale.

On sera également en mesure de voir clairement comment le classement des populations et des pays sur la base des distinctions de type civilisé/sauvage, moderne/traditionnel, développés/sous-développés, etc. peut être institué au moment même où ces termes sont acceptés et où leur signification est établie. Le simple geste de donner un nom ou une qualification à un phénomène ou à un ou des acteurs de la scène internationale devient un acte d'institution d'une réalité internationale lorsqu'il est posé par une autorité capable de sommer, de par la reconnaissance de sa légitimité à dire la réalité, les autres à l'accepter dans la forme et dans le fond. C'est dans cette perspective que l'on insèrera les conférences et les travaux sur l'environnement dans lesquels on verra des rites et des actes d'institution de la domination.

Enfin dans le dernier chapitre, on retiendra chez les néogramsciens leur conception de l'hégémonie, laquelle leur sert de noyau de l'analyse du pouvoir et des relations de domination. Œuvrant dans cette perspective, Robert W. Cox étend l'usage du concept d'hégémonie de Gramsci du niveau local au niveau international. Il trouve que c'est l'hégémonie qui garantit la stabilité et la continuité de l'ordre dominant autant au second niveau qu'au premier. En fait, en combinant la coercition et le consentement des classes défavorisées, les forces dominantes du système international ont instauré un ordre mondial qui leur est favorable au détriment de tous. Ce travail de l'hégémonie, on le décèle dans les organisations internationales et dans la gouvernance internationale de l'environnement. De même qu'on le trouvera dans l'internationalisation de l'environnement qui met le développement durable au service de l'hégémonie de la globalisation.

L'approche néogramscienne nous offrira un cadre conceptuel global et unificateur sous le signe duquel il serait possible de rassembler tous les éléments fournis par les analyses précédentes et à la lumière duquel on pourra clairement voir la nature des relations de pouvoir que véhicule le développement durable, ainsi que les mécanismes et les stratégies auxquels les forces dominantes font appel pour stabiliser et reproduire leur pouvoir hégémonique. En effet, partant de l'idée qu'appréhendées en tant que discours hégémoniques communément partagés et propagés par le biais de processus intersubjectifs, les néogramsciens soutiennent que les structures historiques constituent le cadre conceptuel au sein et à partir duquel les dynamiques globales, nationales et sociales doivent être analysées, et leur rapport les unes aux autres établi.

On s'acheminera ainsi vers la conclusion qu'en tant que champ de coopération internationale, le développement durable véhicule des relations de pouvoir et constitue un objet de tensions et de volonté d'appropriation qui font de lui un outil de pouvoir par excellence. Il réserve au développement économique une place centrale dans la politique internationale et amène un lot d'ajustements, touchant autant la sphère économique que celles politique, sociale et culturelle, suite auxquels l'environnement devient un bien commun à la communauté internationale et l'objet d'une gestion mondiale. D'autant plus qu'il prend appui sur les acquis réalisés par les pays développés depuis l'époque précoloniale. C'est en ce sens

que son lien avec le colonialisme et le développement classique trace l'histoire d'une domination hégémonique qui prône un modèle de vie et d'organisation économique et sociale s'inspirant des idéaux de la modernité et s'achevant dans la globalisation du modèle économique capitaliste.

CHAPITRE 1

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DISCOURS OFFICIEL

L'utilisation politique et économique de la notion de développement est généralement associée au point IV du discours sur l'état de l'Union prononcé le 20 janvier 1949 par le Président américain Harry Truman. Depuis, « Le développement fut ainsi traité comme un acquis des pays industriels avancés qui devaient servir de modèle aux pays 'sous-développés'⁴ », et l'ONU a inauguré les années 1960 une première décennie de développement et une nouvelle ère de coopération entre les pays développés et le Tiers-monde, caractérisée par la mise à la disposition de ces derniers des moyens matériels et des connaissances technologiques nécessaires à la libéralisation de leurs richesses, de leurs terres et de leurs ressources naturelles encore peu exploitées⁵.

Le développement est défini comme un long processus de transformations économique et sociale globales. Il représente une évolution de longue durée qui répond à des attentes précises telles que l'amélioration du bien-être des sociétés et la diminution de la pauvreté, et qui implique un changement de taille dans les structures économiques, politiques et sociales des pays. Dans les faits, ceci se traduit par « l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation, ainsi que par la déstructuration des sociétés rurales⁶. »

Dans la logique du développement, l'accumulation de la richesse ne connaît pas de limite, et il faut toujours créer de nouveaux besoins pour de nouveaux biens de consommation. En fait, « l'offre et la demande, la production et la consommation, sont les pôles complémentaires d'une même réalité⁷ », et la croissance de la consommation, qui implique nécessairement une augmentation de la production, se présente alors comme l'un des

⁴ Susan Spronk, « Développement », dans Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour (dir.), *Relations internationales. Théories et concepts*. Montréal, Athéna, 2004, p. 41.

⁵ Michel Chauvin, *Tiers monde : la fin des idées reçues*, Paris, Syros-Alternatives, 1991, p. 13-22.

⁶ Frédéric Teulon, *Croissance, crise et développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 157.

⁷ Richard Bergeron, *L'anti-développement : le prix du libéralisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 52.

principaux moyens d'assurer le développement⁸. Ainsi, la consommation est devenue une fin en soi, un mode de vie qui trouve ses fondements dans la pensée économique libérale.

L'idée de développement puise son origine dans l'idée moderne de progrès. C'est dans cette perspective que l'ONU et les institutions financières internationales accordent une grande importance à la croissance dans le processus de développement et l'instituent comme « la condition nécessaire et suffisante du progrès humain⁹. » Et pourtant, bien qu'un taux de croissance important a été enregistré dans plusieurs pays pauvres à la fin des années 1960, le développement a fait défaut. Après une décennie de développement, on a enregistré plus de pauvreté dans tous les pays et une recrudescence de l'exploitation des ressources naturelles¹⁰. Dès lors, pendant les deux décennies suivantes (1970-90), la croissance est demeurée indispensable, mais la stratégie de développement a été cette fois-ci basée sur sa répartition entre l'agriculture et l'industrie, tout en tenant compte d'une distribution équitable de ses fruits. Mais encore une fois, aucune amélioration significative dans la situation économique et sociale des populations des pays du Tiers-monde n'a été enregistrée¹¹. En effet, bien que quelques individus aient su profiter des occasions de l'augmentation de la production procurées par la croissance économique, la grande majorité des populations du Tiers-monde ont vu leur situation se détériorer davantage. D'autant plus que, les techniques et les méthodes agricoles inadéquates ont contribué à la dégradation des sols, l'augmentation des besoins insatisfaits des populations, qui sont en accroissement permanent, et a engendré un déboisement excessif des forêts¹².

⁸ *Ibid*, p. 52.

⁹ Jacques Attali et Marc Guillaume, *L'anti-économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 95.

¹⁰ Michel Chauvin, *op. cit.*, p. 23-24.

¹¹ *Ibid*, p. 23-24.

¹² Olivier De Solages, « La paysannerie oubliée : l'Afrique », dans *Réussites et déconvenues du développement dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 111-119.

1.1 Écodéveloppement et la crise de croissance

1.1.1 Le Club de Rome et la crise de la croissance

Dans leur rapport *Halte à la croissance?*, paru en 1972, les membres du Club de Rome¹³ essayent de conscientiser les gouvernements et les populations contre les incidences de la croissance exponentielle sur l'environnement. Le danger de ce type de croissance est dû, selon eux, à l'évolution vertigineuse de la croissance de l'activité humaine au sein d'un environnement doté d'une capacité de charge et de décharge limitée¹⁴. Tandis que dans les pays du Tiers-monde, il s'agit de la croissance démographique, le Rapport montre que, dans les pays développés, il est plutôt question de la croissance économique.

Dans les pays en développement, l'augmentation de l'espérance de vie et la diminution du taux de la mortalité provoquent, selon les membres du Club, une croissance démographique exponentielle et la surexploitation des ressources de la planète, générant, par conséquent, des problèmes sociaux de sous alimentation, de chômage, de pauvreté, etc.¹⁵.

La gravité de cette situation diffère, d'après eux, selon le niveau de développement économique des pays. En effet, les calculs des taux de natalité et des P.I.B. par tête montrent que non seulement le problème d'explosion démographique est spécifique aux pays en développement, mais aussi qu'il constitue un obstacle au développement, étant donné que la pauvreté entrave « à la base le progrès des collectivités en voie de développement, où la population totale et la population active continuent à s'accroître plus vite que les possibilités de formation et d'emploi¹⁶. »

¹³ Fondé en avril 1968 par une équipe du M.I.T. qui s'est donnée comme mandat de faire le procès de la croissance illimitée et de dénoncer ses effets néfastes, afin de donner la chance à une perspective de changement culturel nécessaire pour ne pas compromettre l'avenir de l'humanité sur la planète Terre. Voir Meadows Danella H, Meadows Dennis L, Randers JØrgens, William W. Behrens, *Halte à La Croissance ?*, Paris, Fayard, 1972, p. 5-17.

¹⁴ *Ibid*, p. 190.

¹⁵ *Ibid*, p. 154.

¹⁶ Nations Unies, « La qualité de l'environnement, sujet de préoccupation croissante ». *Consultations Régionales pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Instructions pour la préparation des mémoires et réunions populaires*, 1972, p. 10.

De surcroît, la croissance démographique élevée accentue le problème de la malnutrition dans ces pays, car elle s'accompagne d'une urbanisation qui décroît considérablement les surfaces des terres arables, ne pouvant plus satisfaire des besoins alimentaires croissants¹⁷.

Dans les pays développés, le Rapport montre que la production industrielle a connu une évolution plus rapide que la population depuis les années 1930. Une telle croissance épuise les ressources naturelles, car l'environnement est incapable de renouveler, selon le même rythme et dans les mêmes délais, les quantités déjà utilisées. De plus, certaines matières premières, telles que l'or et le zinc, feront défaut avant la fin du vingtième siècle à cause de leur surexploitation, et, d'une manière générale, le volume des réserves globales risque de s'épuiser rapidement¹⁸.

D'autre part, le rythme effréné de consommation de ces ressources naturelles et sa prolongation dans le temps à cette cadence feront que les prix de la plupart des matières premières non renouvelables auront atteint des niveaux exorbitants avant la fin du siècle. De plus, on enregistre une importante production de déchets, qui dépasse la capacité d'absorption de l'écosystème, et qui dégènerait, avec la saturation de celui-ci, en contamination des produits consommés par l'homme, et en l'installation d'une pollution « d'une grandeur exponentielle¹⁹. »

En évaluant la capacité des solutions techniques²⁰ à résoudre le problème de la croissance et leur impact global à court et à long terme sur l'explosion démographique, la production alimentaire, l'industrialisation, l'épuisement des ressources naturelles et la pollution, le Rapport établit que ces solutions peuvent s'avérer limitées, étant donné qu'à un certain moment de la croissance exponentielle, leurs « effets parallèles²¹ » limiteraient leur portée. L'illustration est, à toute fin pratique, donnée par l'exemple de la révolution verte qui, bien

¹⁷ Danella H. Meadows, Dennis L. Meadows, Randers Jørgens, William W. Behrens, *op. cit.*, p. 166.

¹⁸ *Ibid*, p. 173.

¹⁹ *Ibid*, p. 196.

²⁰ Le Club établit que la solution technique est « une solution ne faisant appel qu'à une modification des applications des sciences physiques et naturelles, et n'appliquant que peu ou pas de changement dans l'échelle des valeurs humaines ou des conceptions éthiques ». Voir *ibid*, p. 253-254.

²¹ *Ibid*, p. 253-254.

qu'en tant que solution principalement technologique, a augmenté considérablement la production agricole, elle a été aussi à l'origine de plusieurs problèmes parallèles, tels que l'augmentation du chômage, car l'utilisation des machines a entraîné une diminution du recours à la main-d'œuvre manuelle; l'accentuation de la pauvreté, suite aux politiques de concentration foncière; l'appauvrissement des sols, résultant de l'utilisation excessive de pesticides et de semences à grand rendement.

Pour les membres du Club, l'échec de ces solutions est dû au fait que l'on agissait sur les effets du problème de la croissance plutôt que sur ses causes. En fait, ils reprochent à des organisations internationales comme l'UNESCO, la FAO, etc., de s'être attaqués aux « questions les plus visiblement urgentes : faim, froid et autres blessures, symptômes des déséquilibres du monde, sans jamais s'attaquer aux causes de ces déséquilibres²². »

Il fallait plutôt, selon eux, chercher une solution évitant l'effondrement du développement et garantissant sa continuité dans un monde fini. Dès lors, le redressement de cette situation passerait inévitablement par l'établissement d'un état d'équilibre global, « caractérisé par une population et un capital essentiellement stables²³. » Et une limitation de la croissance deviendrait incontournable, elle ne signifierait pas un arrêt définitif de la croissance, mais un ajustement de l'angle sous lequel elle est appréhendée, pour l'inscrire dans « une nouvelle conception du progrès²⁴. » Il s'agit, en fait, de s'affranchir de « la religion de l'Expansion²⁵ », qui se pratique aux dépens de la préservation et la régénération des ressources naturelles et de l'environnement, et adopter « une croissance contrôlée pour préparer de grands équilibres écologiques²⁶. » Celle-ci prendrait en considération les spécificités géographiques et socio-économiques des pays, ainsi que la protection de l'environnement et l'équilibre de la démographie et des productions agricoles et industrielles.

²² *Ibid*, p. 22.

²³ *Ibid*, p. 275.

²⁴ *Ibid*, p.13.

²⁵ *Ibid*, p. 13.

²⁶ *Ibid*, p. 13.

Dans le même registre, vu que la « problématique » déterminée par le Club est constituée d'un ensemble de problèmes d'étendue planétaire, complexes et dépendants les uns des autres, elle nécessite une solution de même envergure. Ceci se traduirait par « une révolution culturelle²⁷ », qui consisterait en une « révision profonde des valeurs et des objectifs propres aux individus, aux nations et à l'ensemble du monde²⁸ », où « valeurs et objectifs » désignent l'ensemble des habitudes et des comportements des hommes, qui alimentent le mode de développement et affectent l'environnement spécialement dans les pays occidentaux.

1.1.2 La crise de développement

Après deux décennies d'efforts de développement, la crise dans le Nord s'est manifestée à la fin des années 1970 sous différents aspects. Généralement, elle a oscillé entre l'inflation et la récession, et en période de prospérité économique, elle a été caractérisée par la persistance du chômage, de la pauvreté et de l'inaccessibilité aux services sociaux. Elle a été aussi le signe d'un « pillage » de plus en plus sauvage des ressources naturelles et de l'augmentation du niveau de production et de consommation, sources de « gaspillage des ressources et [d'] un niveau élevé de pollution²⁹. » En fait, c'est un gaspillage qui épuise les ressources naturelles disponibles et surexploite les terres agricoles, du moment qu'il trouve son origine dans la surconsommation, laquelle est un mode de vie propre à une « société acquisitive³⁰ » où tout tourne autour de l'alimentation du système de production par de nouvelles inventions techniques et de nouvelles modes, nécessitant plus de produits et plus d'exploitation des ressources naturelles.

Dans le Tiers-monde, le maldéveloppement « est l'aboutissement d'une croissance mimétique qui se fait dans l'inégalité sociale et régionale et aboutit à la destruction de l'environnement³¹. » D'un côté, les riches, « occidentalisés » et exploitant la plus importante partie des ressources naturelles, monopolisent la majeure partie du revenu global qu'ils

²⁷ *Ibid*, p. 138.

²⁸ *Ibid*, p. 297.

²⁹ Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Éditions Ouvrières, 1980, p. 24-25.

³⁰ *Ibid*, p. 21.

³¹ *Ibid*, p. 32.

gaspillent « en une consommation ostentatoire³². » De l'autre côté, les ouvriers et les paysans, ne bénéficiant que de revenus de fortune et ayant un accès très limité aux ressources et à la richesse, se sont trouvés dans une situation de sous-consommation qui les poussait à surexploiter le très peu de ressources dont ils disposaient, pour subvenir à leurs besoins vitaux. Cette situation s'est aussi envenimée avec l'augmentation de l'investissement dans le secteur de l'industrie au détriment, bien entendu, des secteurs agricole et des services.

Ce bilan est globalement partagé par la Banque mondiale qui, dans son rapport annuel de 1972, affirme que « partout on relève des disparités très accentuées de revenus et de croissance entre les régions, entre les pays et entre les régions et groupes d'un même pays³³ », et que la misère gagne plus de terrain. Et même si les statistiques évoquent l'augmentation de la production et des revenus dans plusieurs pays de l'Asie de l'Est, en Europe méridionale et dans l'Hémisphère occidental, les dirigeants de la Banque affirment que le caractère global de ces statistiques empêche de voir la gravité de la situation et d'accéder au fond du problème. En fait, « [la] répartition très inéquitable de revenus, [le] taux de chômage excessif, [la] forte mortalité infantile, [la] grosse proportion d'analphabètes, [les] dangereuses carences alimentaires et un peu partout [le] mauvais état de santé³⁴ » touchent le plus les franges les plus pauvres et les plus vulnérables de toutes ces nations.

Partant de ce constat, dans son rapport annuel de 1973, la BM intègre les questions sociales et environnementales associées au développement parmi ses préoccupations. Désormais, « Pour la Banque, le processus de développement se présente maintenant (1973) sous une optique beaucoup plus globale³⁵ », où le développement social devient un impératif du développement économique, compte tenu du rôle qu'il peut jouer dans la stimulation de la croissance économique. Cette orientation se traduirait par plus d'intérêt, de la part de la Banque, pour la population, l'emploi, la répartition des revenus, la protection de l'environnement, etc., et par la sélection des pays receveurs de l'aide, suite à une étude globale de l'économie de chacun d'eux.

³² *Ibid*, p. 26.

³³ Banque mondiale, *Rapport annuel de 1972*, p. 5-6.

³⁴ *Ibid*, p. 5-6

³⁵ Banque mondiale, *Rapport annuel*, 1973, p. 16.

La Banque insiste sur le fait que son « objectif fondamental est d'ajouter au développement économique cette nouvelle dimension que constitue la protection de l'écologie³⁶ », surtout que les faits montrent que, généralement, les dépenses allouées pour préserver l'environnement constituent une charge supportable qui ne peut nuire aux efforts de développement, et que les dirigeants des pays en voie de développement ont, généralement, accepté d'inclure dans les budgets des projets de leurs pays.

Afin de favoriser cette orientation, la Banque a mis en place des programmes de coopération en ce qui a trait à l'environnement avec des organismes de prêts multilatéraux et bilatéraux, et s'est activement engagée dans les programmes de protection de l'environnement des Nations unies.

1.1.3 L'écodéveloppement : solution à la crise de développement

C'est au cours de la conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue à Stockholm en 1972, que le terme écodéveloppement lancé par Maurice Strong a été retenu plutôt que celui d'*éco-éco* (économie- écologie), proposé dans le cadre d'un forum parallèle à la conférence³⁷. Il s'agit d'un mode de développement qui s'éloigne de l'économisme abusif et de l'écologisme exagéré, c'est-à-dire un développement qui aspire à concilier l'économie à l'écologie.

L'écodéveloppement est apparu comme réponse à la crise du développement, enregistrée dans les pays du Nord, et du maldéveloppement, affectant essentiellement les pays du Sud, et visait surtout à faire face à un double gaspillage dû à cette situation.

La notion d'écodéveloppement a eu une vie officielle courte, puisque lors du colloque d'experts, organisé à Cocoyoc (Mexique) en 1974 par le PNUE et par la Commission des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), elle a été condamnée officiellement par Henry Kissinger, sous prétexte qu'elle n'est pas politiquement réaliste, et a

³⁶ *Ibid*, p. 28.

³⁷ Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, p.11.

été désormais écartée du vocabulaire institutionnel international. Elle a été remplacée par celle de développement soutenable dont la portée a été élargie. Ce concept ne recouvre plus seulement la façon la plus efficace pour conserver les manières saines de gestion de l'environnement dans les zones rurales du Tiers-monde, mais « la nécessité d'aider les populations à s'éduquer et à s'organiser en vue d'une mise en valeur des ressources spécifiques de chaque écosystème pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux³⁸. »

La réalisation de ce but se ferait par la prise en considération des spécificités et de la multiplicité des contextes locaux des pays, c'est-à-dire la diversité des situations et la multiplicité des cultures, des situations sociales et économiques d'un pays à l'autre, dans l'élaboration des solutions. Chaque pays essaierait d'instaurer une nouvelle stratégie de développement qui dépasserait les faiblesses du mode de développement en place et respecterait les spécificités de son écosystème et de ses propres besoins. Ainsi, d'une part, le développement ne se réduirait pas aux solutions techniques figées ou passe-partout, et d'autre part, une meilleure coopération pourrait avoir lieu sans imitation automatique des systèmes des pays riches, destructeurs de l'environnement. De même que, le développement soutenable dépasserait la simple préservation de l'écosystème des zones isolées pour viser la préservation de l'écosystème global des pays riches et des pays pauvres³⁹.

C'est le contenu que prendrait la notion d'écodéveloppement dans les œuvres et les travaux qu'Ignacy Sachs lui a consacrée pour la définir. Selon lui, l'écodéveloppement pourrait servir d'assise à l'harmonisation du développement socio-économique avec une gestion convenable de l'environnement. Dans les pays du Nord, ceci prendrait maintes formes dépendamment des différentes origines de pollution et de dégradation de l'environnement. Pour palier au problème des ressources naturelles rares ou peu renouvelables, il faudrait promouvoir les techniques faisant appel à des ressources abondantes et facilement renouvelables. Contre la pollution, il faudrait mettre au point des

³⁸ Banque mondiale, *Rapport annuel*, 1973, p.11.

³⁹ *Ibid.*, p. 11-35.

« techniques propres, par opposition aux techniques polluantes⁴⁰ », prolonger la durabilité des produits pour économiser les ressources et encourager le recyclage des déchets.

Dans les pays du Sud, l'écodéveloppement serait « une stratégie de développement, fondée sur l'utilisation judicieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan applicable aux zones rurales isolées du Tiers-monde⁴¹. » Ainsi, les connaissances locales et les pratiques traditionnelles devraient être non seulement prises en considération, mais aussi et surtout encouragées et encadrées. Les populations locales seront éduquées pour mieux saisir les spécificités de leur environnement et les intégrer dans une planification qui prendrait en considération le présent et le futur⁴².

Dans cette perspective, « La gestion de l'environnement apparaît [...] comme une dimension du développement⁴³ », et l'écodéveloppement est appréhendé en tant qu'« outil heuristique⁴⁴ » au service d'une « planification participative », prenant en considération les spécificités et les problèmes locaux, et permettant la préservation d'un environnement sain et de bonnes habitudes d'exploitation des ressources naturelles, et impliquant d'une manière directe les personnes et les populations concernées. La gestion de l'environnement se présenterait donc comme une dimension du développement, et l'écodéveloppement assurerait la transition des sociétés du stade de maldéveloppement à celui de développement.

1.2 Le développement durable et la crise des programmes d'ajustement structurel (PAS)

1.2.1 De la crise de la dette aux PAS

Après la Seconde Guerre Mondiale et jusqu'à la fin des années 60, le financement des pays en développement a pris la forme d'aide publique au développement (APD), octroyée au niveau bilatéral entre les États ou au niveau multilatéral entre les États et les organisations

⁴⁰ *Ibid*, p. 30.

⁴¹ Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, p.11.

⁴² Ignacy Sachs, Anne Bergeret, Michel Schiray, Silvia Sigal, Daniel Théry et Krystyna Vinaver, *Initiation à l'écodéveloppement*, Toulouse, Privat, 1981, p. 34-37.

⁴³ Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, p. 31.

⁴⁴ *Ibid*, p. 32.

internationales telles que les PNUD, la Banque mondiale, la FAO, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), la Banque régionale de développement, etc.

De cette aide, qui en fait prenait la forme « de dons⁴⁵ ou de crédits préférentiels, comme les prêts à long terme ou à des taux d'intérêts bonifiés d'au moins 25% par rapport aux taux d'intérêts sur le marché⁴⁶ », les flux privés étaient moins importants et ont essentiellement pris la forme d'investissements directs⁴⁷.

Avec le début des années 70, on a enregistré une montée vertigineuse du financement privé du développement, qui a été accompagné d'une modification phénoménale des conditions de son offre, en ce sens que l'on accordait ces prêts « à des conditions comparables à celles des autres prêts accordés par ailleurs aux entreprises multinationales ou aux États des pays industrialisés⁴⁸. » Le financement du développement de ces pays était plus assuré par les banques privées, ce qui a fait passer la dette des pays du Tiers-monde de 9 à 572 milliards de \$, entre 1955-1980⁴⁹.

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979-82, ainsi que la modification de la politique monétaire des États-Unis ont eu aussi un impact néfaste sur les pays sous-développés endettés. Les conséquences ne se sont pas fait attendre; la plupart des pays endettés du Tiers-monde ont manqué à leurs engagements envers les bailleurs de fonds. Face à cette situation, la communauté internationale a entrepris des opérations de rééchelonnement de la dette des pays débiteurs, qui, dans les faits, ont donné au service de la dette des proportions plus importantes et ont, par conséquent, abouti à un alourdissement de la dette future⁵⁰.

⁴⁵ Très faible proportion par rapport aux prêts. Jacques B. Gélinas, *Et si le Tiers Monde s'autofinçait, De l'endettement à l'épargne*, Montréal, Écosociété, 1994, p. 58.

⁴⁶ Définition de l'OCDE (1986), *ibid*, p. 58.

⁴⁷ Marc Raffinot, *Dette extérieure et ajustement structurel*, Vanves, EDICEF, 1991, p. 36.

⁴⁸ *Ibid*, p. 36-37.

⁴⁹ Jacques B. Gélinas, *op. cit.*, p. 61.

⁵⁰ Léon Naka, *Le Tiers-monde et la crise d'endettement des années 80 : fléchissement des flux financiers en direction des pays en développement*. Paris, L'Harmattan, 1989, p. 18.

La crise de la dette éclate en 1982, quand le Mexique se déclare incapable d'honorer le service de sa dette extérieure. Elle est le signe d'un profond malaise économique dû aux déséquilibres de la balance des paiements et budgétaire⁵¹. Les déséquilibres étaient considérables et les difficultés étaient d'autant insurmontables pour ces pays qu'une intervention de plus en plus importante des organisations internationales à travers des politiques d'ajustement, élaborées par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale et définies « sur la base de représentations économiques libérales⁵² », s'est avérée indispensable.

Il s'agit précisément de l'élaboration et le financement de programmes d'ajustement structurel (PAS)⁵³ grâce auxquels « le retour à l'équilibre extérieur se fait à travers un ensemble de mesures institutionnelles ou réglementaires qui doivent permettre que s'exercent librement les mécanismes du marché, et qui visent donc à supprimer les obstacles à une croissance future⁵⁴ », saine et durable. Partant de l'idée selon laquelle tout déséquilibre de la balance commerciale est un mal d'origine monétaire⁵⁵, cette approche exige une contraction de la masse monétaire, qui serait réalisable « au moyen de réformes de la politique des prix et du commerce, par la compression et la restructuration des dépenses publiques et par la réduction du contrôle exercé par l'État sur les activités productives⁵⁶. »

Suite à l'application de la première génération des PAS (1981-1984), des critiques dénonçant les « coûts sociaux » de ces programmes ont été émises de la part des pays en développement et par le *United Nations Children's Emergency Fund* (UNICEF). En effet,

⁵¹ Marc Raffinot, *op. cit.*, p. 45.

⁵² *Ibid.*, p. 123.

⁵³ À cet égard, il convient de rappeler que, de par les PAS, la Banque mondiale et le FMI s'inscrivent dans le modèle d'ajustement conçu et développé par l'OCDE à la fin des années 1970, qui a pour objectif de donner aux forces du marché plus de pouvoir, afin de fournir plus de stabilité et de flexibilité aux économies des pays du Tiers-monde gisant sous le poids de la dette et souffrant surtout d'un important déséquilibre de la balance des paiements. Voir Bruno Sarrasin, *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique, La Banque mondiale face à la critique*, Paris: L'Harmattan, 1999, p.9.

⁵⁴ Marc Raffinot, *op. cit.*, p. 125.

⁵⁵ Tout stock excessif de monnaie est porteur de déséquilibre dans la balance commerciale, étant donné qu'il devient cause d'inflation (demande supérieure à l'offre), elle-même source de perte de compétitivité au niveau international. Voir *ibid.*, p. 125.

⁵⁶ Banque mondiale, *Rapport spécial sur les prêts d'ajustement*, 1988, p. 1.

afin de renforcer la stabilité économique, la croissance et l'efficacité, il fallait, entre autres mesures, redresser les finances publiques en augmentant les recettes et surtout⁵⁷ en coupant dans les dépenses. Ainsi, on a dû réduire les charges et les investissements publics, dont les subventions des produits alimentaires, à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux; geler les salaires; privatiser plusieurs entreprises publiques. En matière de taux de change, les programmes d'ajustement ont exigé une dévaluation de la monnaie locale, afin d'éviter toute surévaluation et par suite, toute distorsion par rapport aux prix sur le marché mondial. Les conséquences se sont fait alors sentir au niveau des prix des biens qui ont été généralement revus à la hausse⁵⁸.

Il a fallu attendre le rapport intitulé *L'Ajustement à visage humain, protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, élaboré par l'UNICEF⁵⁹ et publié en 1986, pour que la Banque mondiale prenne conscience des effets néfastes qu'ont eu les programmes d'ajustement sur les populations les plus vulnérables. En constatant une hausse massive de la pauvreté, ce rapport a établi pour la première fois le lien direct entre les PAS et l'augmentation de la pauvreté, et a pointé du doigt les conditions économiques difficiles provoquées par les mesures entreprises au début des années 1980.

Ayant pris ces critiques au sérieux, la Banque mondiale s'est alors trouvée obligée de réviser ses fondements de telle sorte que l'impact des Programmes sur les pauvres soit mieux pris en considération dans son modèle de développement. Ceci s'est traduit par une attention particulière au volet social de l'ajustement dans la deuxième génération (1984-1986). Cette tendance s'est confirmée depuis 1987, quand la Banque a adopté la réduction de la pauvreté comme objectif de la troisième génération des programmes d'ajustement⁶⁰.

⁵⁷ Marc Raffinot affirme bien que « La réduction des dépenses est en général l'aspect principal des programmes d'ajustement au niveau des finances publiques. » Voir *op. cit.*, p. 144.

⁵⁸ *Ibid*, p. 141-151.

⁵⁹ Il est pertinent de remarquer que les critiques émises par l'UNICEF ne remettent pas en cause ni le principe de l'ajustement ni l'objectif de relance de la croissance. Leur idée est tout simplement que, pour que l'ajustement demeure supportable, les institutions financières internationales doivent intégrer la lutte contre la pauvreté dans leurs programmes et se montrer plus soucieux des effets de ces derniers sur les populations les plus défavorisées. Voir Bruno Sarrasin, *op. cit.*, p. 37.

⁶⁰ *Ibid*, p. 1-2.

1.2.2 De la crise des PAS au développement durable

Il a fallu attendre jusqu'en 1980 pour voir apparaître le terme de développement durable dans un ouvrage intitulé *Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources au service du développement durable* et édité par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature⁶¹. Ce document soutient l'idée selon laquelle un développement durable réussi doit tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux et pas seulement des réalités économiques. Il insiste aussi sur le fait que, pour arriver à une conservation soutenable des ressources, il faut comptabiliser les coûts et les bénéfices à long terme et non seulement les profits immédiats.

Le concept de développement durable a pris son plein essor par la suite dans le rapport dit 'Brundtland'⁶², paru en 1987. Ses auteurs dressent un bilan des plus sombres de la crise dans les pays en développement suite à l'application des PAS. Selon eux, en plus de la baisse du revenu par habitant dans la plupart de ces pays, l'application de ces programmes a affecté le côté social puisque les États en ajustement ont sacrifié les objectifs sociaux de l'emploi, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, etc.

Contrairement aux années 1960-70, où l'augmentation des taux de croissance a été considérée comme dangereuse pour l'environnement, le rapport Brundtland affirme que, durant les années 1980-90, ce sont plutôt « la récession, l'austérité et le fléchissement des niveaux de vie⁶³ » qui le menacent le plus. Ainsi, dans les pays africains par exemple, le remboursement de la dette pousse à surexploiter les ressources limitées, à exporter plus et hausser les entrées en devises, et à appliquer des politiques non appropriées qui répondent essentiellement aux priorités des pays donateurs et des bailleurs des fonds⁶⁴.

⁶¹ L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) a bénéficié de la collaboration du Fonds Mondial pour la Nature et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'appui de l'UNESCO et de la FAO.

⁶² La commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Québec, Éditions du Fleuve, 1987, p. 82.

⁶³ *Ibid*, p. 83.

⁶⁴ *Ibid*, p. 83.

Ce problème dépasse l'Afrique pour toucher les pays Latino-américains qui n'investissent pas les revenus de leurs ressources naturelles dans les efforts de développement, mais dans le remboursement de la dette, ce qui, d'après la commission Brundtland, entrave le développement et nuit à l'environnement⁶⁵.

Mais d'une façon générale, plusieurs pays en développement ont fait l'objet de multiples pressions économiques tant au niveau interne qu'au niveau international. Les pressions internes provenaient surtout de l'impératif économique d'exporter de plus en plus de produits manufacturés. Sachant que, dans le cadre du commerce international, la part des pays en développement est essentiellement basée sur l'exportation des matières premières⁶⁶, et qu'en 1980-81, « la valeur des échanges a augmenté plus rapidement pour les articles manufacturés que pour les produits primaires autres que le pétrole⁶⁷ », ces pays ont accru l'exploitation de leurs ressources naturelles afin de fournir les matières nécessaires à la fabrication de produits manufacturés.

En ce qui a trait aux pressions internationales, le problème est étroitement lié à plusieurs aspects : le premier est palpable dans le protectionnisme des pays développés, appliquant des restrictions commerciales devant l'accès à leurs marchés de certaines matières agricoles et « des exportations de type non traditionnels où ils jouissent d'un avantage comparatif⁶⁸. » Ceci oblige les pays en développement d'essayer de rattraper le manque à gagner dans le marché des matières premières ou des produits agricoles compétitives en diversifiant leurs exportations des produits manufacturés tout en continuant à surexploiter leurs ressources naturelles en faveur d'un accroissement des exportations⁶⁹. En second lieu arrive la détérioration des termes de l'échange des matières premières. En effet, la dégradation des prix des matières premières a été accentuée davantage durant les années 80-85. Ainsi, « l'indice des prix des produits de base de la CNUCED était de 30% inférieur à la moyenne

⁶⁵ *Ibid*, p. 8.

⁶⁶ Cette part représente 52% des exportations de l'Amérique latine, 62% de ceux de l'Afrique, alors qu'il atteint 73% de ceux des pays les moins avancés. Voir *ibid*, p. 94.

⁶⁷ *Ibid*, p. 93.

⁶⁸ *Ibid*, p. 98.

⁶⁹ *Ibid*, p. 94-95.

de 1980⁷⁰. » Les causes d'une telle chute de prix, le Rapport les trouve soit dans les inventions techniques qui ont accéléré l'extraction des matières premières, soit dans le coût exorbitant du stockage des produits ou encore dans l'offre abondante de la part des pays ayant besoin de devises.

Toujours dans la même veine, la dépendance accrue des pays développés de l'importation de certaines matières premières, telles que les combustibles et les produits miniers, a accentué l'exploitation de ces ressources non renouvelables. L'importation de ces produits a presque triplée, passant de 16% durant l'année 1959-1960 à 43% au cours de l'année 1980-1981.

L'aide internationale au développement est elle aussi en quelque sorte source de plusieurs atteintes à l'environnement, puisque, la plupart du temps, elle favorise l'amélioration quantitative des programmes économiques plutôt que celle qualitative, faisant fi de leur impact sur l'environnement.

Causes directes de la montée de la pauvreté et du chômage, ces conditions ont aussi et surtout accentué la pression sur les ressources naturelles. La Commission déplore cette situation et espère bien l'outrepasser, en inaugurant une « nouvelle ère⁷¹ » de croissance de qualité meilleure, qui d'une part, prend en considération les limites des ressources naturelles, et d'autre part, permet la réduction de la misère et la réalisation d'un « avenir plus prospère, plus juste, plus sûr⁷² » pour tous. Il s'agit en fait d'un processus de développement qui se veut économiquement efficace, socialement équitable, écologiquement soutenable et fait pour perdurer, en poursuivant une croissance conciliant l'écologique, l'économique et le social et établissant un « cercle vertueux » entre ces trois pôles.

Ces orientations permettraient, selon le Rapport, d'élargir la conception du développement, pour ne plus l'envisager sous le seul angle de la croissance économique du Tiers-monde, mais dans le sens d'assurer « un progrès durable⁷³ » à l'humanité entière, ce qui

⁷⁰ *Ibid*, p. 95.

⁷¹ *Ibid*, p. 2.

⁷² *Ibid*, p. 2.

⁷³ *Ibid*, p. 2.

fait du développement durable « un objectif non plus pour les seuls pays ‘en développement’, mais encore pour les pays industrialisés⁷⁴. » Et comme les conditions économiques et écologiques varient d’un pays à l’autre, la réalisation d’un objectif de cette envergure interpellerait une harmonisation de tous les efforts et exigerait une coopération internationale très poussée, favorisant la participation de tous les pays du monde⁷⁵.

Le rapport Brundtland définit⁷⁶ alors le développement durable comme :

[U]n développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de ‘besoins’, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d’accorder la plus grande priorité, et l’idée des limitations que l’état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l’environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. Ainsi, les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays – développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée⁷⁷.

Cette définition intègre la dimension environnementale au processus de développement économique et social en insistant sur la nécessité de la satisfaction des besoins présents de l’humanité dans la préservation des ressources naturelles pour ses besoins futurs. Pour ce faire, il est impératif de mettre l’accent sur l’importance du facteur temps; c’est-à-dire l’impossibilité de la poursuite des objectifs du développement économique infiniment sans compromettre la capacité de la Terre à répondre aux besoins de ses populations. Patrick Matagne considère d’ailleurs que la spécificité du développement durable réside dans le fait « d’intégrer la variable du temps : le développement durable d’aujourd’hui doit permettre celui de demain⁷⁸ », en ce sens qu’il doit préserver le droit des générations futures d’accéder aux ressources naturelles.

⁷⁴ *Ibid*, p. 5.

⁷⁵ *Ibid*, p. 47.

⁷⁶ Cette définition est la plus citée et « acceptée » en ce qui a trait au développement durable.

⁷⁷ *Ibid*, p. 51.

⁷⁸ Patrick Matagne (sous la direction de), *Les enjeux du développement durable*, Paris, L’Harmattan, 2005, p. 21.

Par-delà l'ambiguïté⁷⁹ qui couvre la nature des « besoins » dont il est question dans la définition du développement durable, il convient de préciser que, selon la Commission, la satisfaction des besoins essentiels ne dépend pas seulement de la réalisation d'une croissance économique dans les pays en développement, mais d'une distribution équitable des fruits de cette croissance entre riches et pauvres d'une même génération et des générations à venir⁸⁰.

La conception du développement durable qui caractérise le rapport Brundtland dérive du lien qu'il établit entre la question environnementale et celle de développement. En effet, il rejette la distinction entre la dégradation de l'environnement et les « 'faillites' du développement⁸¹ » qui se manifestent au travers de la pauvreté et de la détérioration des conditions sociales des populations les plus démunies, et au travers de l'écart qui ne cesse de se creuser entre le Nord et le Sud.

La Commission estime alors qu'il faut appréhender les questions du développement et de l'environnement en prenant en considération l'imbrication de leurs problèmes respectifs, et recommande une nouvelle orientation des politiques économiques en faveur d'une prise en compte de l'environnement par tous les partis⁸².

Cela devrait être le cas des institutions financières internationales, spécialement le FMI et la BM, qui, de par leurs conditions de prêt, se sont montrées insouciantes à la dégradation de l'environnement et à la détérioration du niveau de vie des populations des pays qui ont appliqué les mesures d'ajustement structurel. Dès lors, les politiques d'ajustement structurel doivent désormais être faites d'une façon qui favoriserait la croissance économique, tout en prenant en compte l'environnement.

⁷⁹ « Les besoins » évoqués par cette définition ne sont pas bien déterminés. S'agit-il de « besoins » de l'alimentation, de l'habitat, de l'éducation ou autre? D'autant plus que, cette ambiguïté persiste, même avec l'indication, dans un autre lieu du Rapport, que le développement durable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous.

⁸⁰ *Ibid*, p. 51.

⁸¹ *Ibid*, p. 3.

⁸² *Ibid*, p. 106-107.

Ceci se réaliserait en ce qui concerne le FMI, par exemple, par l'abandon des politiques qui visent seulement la stabilisation financière à court terme et l'adoption d'objectifs réalisables à long terme, en respectant autant les intérêts économiques et sociaux des pays concernés que ceux écologiques⁸³.

Pour ce qui est de la Banque mondiale, la Commission exige que « la Banque s'engage à fond pour le développement soutenable et en fasse un de ses objectifs premiers⁸⁴. » Elle lui recommande en plus d'établir des relations basées sur l'égalité et le respect de la souveraineté entre les pays faibles et les sociétés multinationales, ce qui permettrait de réaliser des investissements bénéfiques aux pays hôtes tout en respectant l'environnement⁸⁵.

1.3 Développement durable et gouvernance

1.3.1 Développement et gouvernance

La notion de gouvernance a été mobilisée à la fin des années 1980, suite aux défaillances constatées dans la gestion des affaires publiques lors de l'application des programmes d'ajustement structurel, et à la faillite des modèles de développement centrés sur l'État et caractérisés par l'endettement des gouvernements, pour prendre d'importantes proportions dans la théorisation du développement économique. Son apport s'est manifesté dans la prise en considération par les institutions financières internationales de l'environnement socio-politique lors de l'élaboration des politiques économiques. Il s'agissait de donner plus de dynamisme et d'efficacité au développement économique en substituant « à l'endémique appel de la réforme de l'État celui, 'euphémistique', des aménagements institutionnels⁸⁶. » En ce sens, la gouvernance a été présentée comme un « modèle politique » prônant la responsabilité et la transparence de tous les acteurs économiques, un meilleur rendement dans

⁸³ *Ibid*, p. 93.

⁸⁴ *Ibid*, p. 26.

⁸⁵ *Ibid*, p. 101-104.

⁸⁶ Philippe Robert-Demontrond et Sandrine Bezaudin-Péric, « De la gouvernance à la gouvernabilité : critique du programme de responsabilité sociale des entreprises », dans Jean-Paul Maréchal et Béatrice Quenault, *Le développement durable : une perspective pour le XXI siècle*, Rennes, Presses Universitaires De Rennes, 2005, p. 248.

la gestion des affaires publiques et une implication plus significative de la société civile dans la planification et la prise de décisions⁸⁷. La gouvernance visait à réaliser la croissance économique en intégrant des préoccupations sociales et humaines uniquement dans la mesure où elles renforcent cette croissance⁸⁸.

Dans les années 90, la bonne gouvernance a constitué une réaction à la défaillance des modèles de développement dominés par l'État et appliqués aux ex-pays socialistes et aux pays en développement. Elle est devenue une donnée déterminante dans les rapports impliquant les institutions financières internationales et les pays bénéficiaires de l'aide au développement ou des investissements de ces institutions, en ce sens qu'elle a constitué « un élément de la nouvelle conditionnalité qui est inséparable des niveaux de financement bilatéraux et multilatéraux destinés aux pays demandeurs⁸⁹. » D'autre part, elle signifiait un développement économique et social maîtrisé par le secteur privé et les forces du marché peu importe son impact sur ces secteurs⁹⁰.

L'ONU a cherché à élargir la conception de la bonne gouvernance, et de freiner l'engouement des pays bénéficiaires de la conditionnalité à une libéralisation hâtive du marché promue et supportée par la Banque mondiale et les institutions financières internationales. L'échec des politiques encouragées par les institutions financières internationales lui a permis de donner un nouveau contenu à la bonne gouvernance qui met l'accent sur le développement humain et exige la réinstauration du rôle et de l'action de l'État à côté du marché, ainsi qu'une restauration de la vie politique et civique, par l'introduction de plus d'éléments de démocratisation, de respect du droit, de participation de la population et de transparence dans la fonction publique et dans la gestion locale des ressources⁹¹.

En 1997, ses efforts ont fructifié, puisque que la Banque mondiale a révisé sa position et a annoncé que l'État doit avoir un rôle dans la vie sociale et économique. Elle affirme que la

⁸⁷ *Ibid*, p. 247-248.

⁸⁸ Louis Emmery, Richard Jolly, Thomas G. Weiss, *op. cit.*, p. 244.

⁸⁹ *Ibid*, p. 241.

⁹⁰ *Ibid*, p. 29.

⁹¹ *Ibid*, p. 244.

bonne gouvernance demeure « une condition essentielle du développement⁹². » Toutefois, cela ne veut pas dire que l'on donne la priorité à la participation des communautés locales dans la résolution de leurs problèmes, mais « à encourager la participation locale afin de répondre aux besoins les plus urgents d'une communauté donnée⁹³. »

Telle que appliquée au pays du Tiers-monde, la bonne gouvernance « part d'un constat de leur mauvais gouvernement et de l'échec des politiques d'aide au développement⁹⁴ » et veut, d'une part, garantir une meilleure gestion publique, en évitant la corruption par la privatisation des services collectifs, et d'autre part, faciliter la libéralisation des échanges et l'intégration dans l'économie du marché. Cette idée trouve son écho chez les dirigeants de la Banque mondiale qui estiment que pendant les années 1950 « on croyait que l'État devait être le moteur du développement. Aujourd'hui [1997] avec le recul, on comprend que l'État joue un rôle clé dans le développement économique et social, non en tant qu'intervenant direct, mais comme partenaire, catalyseur et promoteur de la croissance⁹⁵. »

1.3.2 Développement durable et gouvernance participative

Après *Halte à la croissance* du Club de Rome, la conférence de Stockholm de 1972 et le rapport de la commission Brundtland *Notre avenir à tous* de 1987, la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro, « Sommet de la Terre », de 1992, est une échéance marquante du processus de renforcement du développement durable, surtout qu'elle a eu lieu dans un contexte mondial caractérisé par l'augmentation du nombre de la population mondiale et de la hausse du taux de la pauvreté, spécialement dans les pays du Tiers-monde, écrasés sous le poids de la dette extérieure qui absorbe la quasi-totalité de l'aide publique fournie par les pays du Nord⁹⁶.

⁹² Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 2002, p. 134-135.

⁹³ Louis Emmery, Richard Jolly et Thomas G. Weiss, *op. cit.*, p. 244.

⁹⁴ Guy Hermet, « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie? L'inlassable quête du pluralisme limité », dans Guy Hermet, Ali Kazancigil et Jean-François Prud'homme (dir.), *op. cit.*, p. 29.

⁹⁵ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1997, p. 1.

⁹⁶ Alain Alcouffe, Sylvie Ferrari et Laurent Grimal, « Les enjeux du développement durable ». *Autour du développement durable*, n° 57, Presses Universitaires Du Mirail, Octobre, 2002, p. 5.

Lors de cette Conférence, un principe central a été entériné. Il s'agit du principe 4 de la déclaration de Rio qui stipule que « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément⁹⁷. » Ainsi, l'environnement s'est trouvé associé au développement et il a été admis que toutes les politiques devaient le prendre en considération.

Il s'agit en fait du point culminant de cette Conférence qui ne se voulait pas source de recommandations, mais plutôt un préambule à l'action, une action concertée non seulement entre les différents organismes internationaux et les gouvernements locaux, mais aussi impliquant l'ensemble de la société (principe 5). La démarche adoptée mettait plus l'accent sur la promotion des stratégies pratiques, impliquant et engageant tous les acteurs. Il faudrait désormais insister sur des actions concrètes pour supprimer les contraintes qui les empêchent de s'exercer, plutôt que de s'investir dans des efforts de conceptualisation et de normalisation.

Étant l'aboutissement d'une longue préparation, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro a mis au jour un programme d'action d'étendue mondiale, l'Agenda 21, qui met de l'avant une série d'objectifs, de moyens et de politiques susceptibles de réduire le gaspillage des ressources naturelles, de lutter contre la pauvreté et de protéger l'environnement. Il vise l'instauration de nouvelles formes de gestion de l'environnement, de l'économie et du politique, où une grande importance est accordée aux évaluations environnementales, impliquant différentes questions environnementales et divers acteurs et exigeant de nouveaux modes de coopération.

Pour ce faire, plusieurs principes ont été adoptés. Parmi les plus fondamentaux, on peut citer le principe de précaution, qui prône la prévention contre la dégradation de l'environnement, le principe de l'intégration, qui incorpore la protection de l'environnement au processus du développement, le principe de la responsabilité et de la solidarité internationale, qui met l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale pour palier

⁹⁷ Nations Unies, La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, Les Publications des Nations Unies, New York, 1993.

les problèmes environnementaux et sociaux, et enfin le principe de participation, qui fait la promotion de la participation de tous les citoyens à la prise des décisions concernant l'environnement et la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance⁹⁸.

La déclaration de Rio met particulièrement l'accent sur l'importance de la participation de la population dans tout ce qui concerne l'environnement et la lutte contre la pauvreté. En effet, elle insiste sur la responsabilisation et l'intégration de la société civile en ce qui a trait aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la planète. Selon elle, « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient » (principe 10). Il s'agit d'une nouvelle forme de gouvernance dont l'application permettrait essentiellement, d'après les organisateurs de la Conférence, de préserver les ressources naturelles pour les générations présentes et à venir, en éliminant la pauvreté et en favorisant des modes de production et de consommation durables.

L'objectif est que les « nouveaux mécanismes de prise de décisions et de gouvernance basés sur la concertation et la communication⁹⁹ » parviennent à surmonter la crise écologique et à régler les conflits nés des différentes actions sociales et de la divergence des intérêts des différents acteurs. Une dynamique sociale est alors engagée, elle a pour fin de restructurer les rapports sociaux en interpellant autant des organismes internationaux que les gouvernements nationaux, et en accordant une meilleure place aux acteurs non gouvernementaux.

En concert avec cette orientation, les dirigeants de la Banque mondiale affirment que non seulement « [D]e nombreux problèmes d'environnement ne peuvent se régler sans la participation active des populations locales¹⁰⁰ », mais en plus, « [I]es projets réussissent mieux si leur conception et leur exécution font appel à la participation locale¹⁰¹. » Selon eux,

⁹⁸ Alain Alcouffe, Sylvie Ferrari et Laurent Grimal, *op. cit.* p. 5.

⁹⁹ Ronald Babin, 2004. « La modernisation sociétale comme application progressiste du développement durable », dans Louis Guay, Laval Doucet et Luc Bouthillier (dir.), *Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider, agir*, Laval, Les Presses De L'Université Laval, p. 85.

¹⁰⁰ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1992, p. 98.

¹⁰¹ *Ibid*, p. 98-99.

d'une manière générale, la participation des populations présente trois avantages considérables :

- a) elles permettent aux planificateurs de mieux comprendre les valeurs, le savoir et l'expérience des populations locales;
- b) elles assurent l'appui de la population en faveur des objectifs du projet et aide pour l'exécution sur place ;
- c) elles peuvent faciliter le règlement des conflits au sujet de l'utilisation des ressources.

Afin de garantir ces avantages, la Banque envisage plusieurs mesures et trouve la solution dans le renforcement des acteurs locaux, en leur offrant une meilleure assistance technique, en les formant pour la gestion et en les responsabilisant encore plus, ainsi que dans l'amélioration de la participation locale, à travers l'utilisation des institutions locales traditionnelles ou bénévoles, une plus large accessibilité à l'information et l'engagement des réformes institutionnelles¹⁰².

Depuis le Sommet de Rio, l'élimination de la pauvreté est devenue la « condition indispensable du développement durable¹⁰³ » et la responsabilité de tous les États et les populations du monde. Cette conception est partagée par le FMI qui, en réaction au coût social des programmes d'ajustement structurel, lançait le slogan « [V]aincre la pauvreté : une priorité mondiale¹⁰⁴ » et insistait sur le rôle primordial des ONG dans la défense des intérêts des pauvres, et la nécessité de collaboration entre celles des pays développés et celles des pays en développement.

Pour sa part, la Banque mondiale considère que si la croissance démographique exerce une pression importante sur les ressources naturelles, la pauvreté demeure la cause principale de la dégradation de l'environnement, ce qui fait que son élimination constitue la « finalité première¹⁰⁵ » du développement.

Dans cette perspective, la lutte contre la pauvreté doit être assurée par un développement qui est appréhendé sous l'angle de l'économie de marché et qui repose sur quatre principes :

¹⁰² *Ibid*, p. 101-102.

¹⁰³ La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, *op. cit.*, « principe 4 ».

¹⁰⁴ FMI, *Bulletin de 1993*, Volume 22 Numéro 1, p. 37.

¹⁰⁵ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1992, p.31.

« l’instauration d’un climat plus favorable à l’entreprise, l’intégration à l’économie mondiale, l’investissement dans les ressources humaines et le maintien de la stabilité macroéconomique¹⁰⁶. » Une telle orientation facilitera la protection de l’environnement, compte tenu qu’elle assurera plus de stabilité aux marchés et que, par conséquent, elle encouragera les investissements étrangers, et elle fournira aux pauvres un accès plus facile à l’éducation, à la formation et aux services de santé, ce qui leur permettrait de développer des aptitudes et des attitudes écologiquement rationnelles, favorisant de meilleurs rapports à l’environnement.

1.4 Développement et développement durable : continuité ou changement de paradigme?

Jean-Philippe Waaub¹⁰⁷ prétend donner au développement durable « un sens précis », permettant de le concevoir en tant que « nouveau paradigme du développement ». Partant de la conception de développement de Sachs qui affirme que l’on ne peut parler de développement sans évoquer nécessairement les fondements éthiques de ses fins et des moyens de sa réalisation, il reprend Rees¹⁰⁸ et Kuhn¹⁰⁹ pour caractériser ce qu’il qualifie de « paradigme de la croissance exponentielle¹¹⁰ » dans les sociétés occidentales par « une croyance dans la disponibilité illimitée des ressources, dans le progrès continu et dans la nécessité de la croissance; une foi dans la science et la technologie pour résoudre tous les problèmes; un solide engagement émotif par rapport à l’économie du ‘laisser faire’ et au caractère sacré des droits de la propriété privée¹¹¹. »

¹⁰⁶ *Ibid*, p. 68.

¹⁰⁷ Jean-Philippe Waaub, « Croissance économique et développement durable, vers un nouveau paradigme », dans *Environnement et développement : questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Fides, 1991, p. 47.

¹⁰⁸ Rees présente la notion de paradigme culturel comme le système de croyances et d’idées reflétant l’idéal sociétal commun à tous les individus de la société. Dans, W. E. Rees, « Sustainable Development: Economic Myths and Ecological Realities », *The Trumpeter. Journal of Ecosophy*, vol. 5, n° 4, automne 1988, p. 133-138.

¹⁰⁹ L’auteur fait ici indirectement référence au livre *La structure des révolutions scientifiques* de Thomas S. Kuhn, selon qui, tout changement de paradigme est précédé d’un processus de remise en question de l’ancien paradigme, qui a pour fond l’incapacité des outils en place de donner des solutions aux problèmes à résoudre.

¹¹⁰ Jean-Philippe Waaub, *op. cit.*, p. 47.

¹¹¹ *Ibid*, p. 49.

Les problèmes de la pauvreté, du déséquilibre dans la distribution des richesses et de dégradation de l'état de l'environnement ont, selon Waaub, fortement ébranlé la confiance que l'on prêtait à ce paradigme, et ont orienté les réflexions vers des solutions formant le processus d'acheminement vers le paradigme de développement durable. Ce tournant paradigmatique se démarque des « simple(s) recette(s) de développement¹¹² » par le fait qu'il peut être porté par divers systèmes de valeurs qui forment « une nouvelle éthique de l'environnement¹¹³. »

Dans ce cas, l'économie devient une composante de la biosphère appréhendée en tant que système englobant autant la sphère socio-culturelle que l'environnement. Et la croissance doit être révisée si l'on veut maintenir « le stock de capital nature¹¹⁴ » à un niveau permettant d'assurer plus d'équité pour les générations actuelles et futures, des rapports harmonieux avec la nature et de meilleures conditions de survie.

L'idée de Waaub que le développement durable constitue un nouveau paradigme est contestée par Marie-Hélène Parizeau¹¹⁵, qui reconnaît dans le développement durable le rejeton du développement. Elle décèle une continuité entre le développement et le développement durable en ce qui a trait aux fondements et objectifs, et considère que le passage du premier au second signifie tout simplement l'addition de l'environnement.

Par-delà l'opinion courante qui trouve dans le développement durable la meilleure solution éthique et pratique à la crise de l'environnement, Parizeau dénonce l'ambiguïté du contenu de ce concept, vue la difficulté que l'on trouve habituellement à le définir d'un point de vue théorique ou du point de vue pratique.

¹¹² *Ibid*, p. 58.

¹¹³ *Ibid*, p. 59.

¹¹⁴ *Ibid*, p. 65.

¹¹⁵ Marie-Hélène Parizeau « Du développement au développement durable: L'environnement en plus. Analyse éthique et politique », dans Louis Guy, Laval Doucet, Luc Bouthillier et Guy Debailleul, *Les enjeux et les défis du développement durable: connaître, décider, agir*, Laval, Presses de l'Université Laval 2004, p. 305-324.

Partie pour élucider le mystère sémantique de ce concept et apporter les éléments qui donneraient une idée claire sur ses racines, elle fait un retour sur les origines historiques du développement et du développement durable, pour établir qu'il y a un lien idéologique très étroit entre les deux, qui fait que le premier peut être assimilé au second « avec l'environnement en plus¹¹⁶ » comme « correcteur des dommages du modèle de l'économie libérale¹¹⁷. »

En fait, à en croire Parizeau, le concept de développement durable est utilisé « comme un uniformisateur universaliste¹¹⁸ » qui consolide la domination d'une conception occidentale du développement des sociétés humaines, déjà défendue et répandue par le modèle développementiste fondé sur l'économie libérale, et ne laissant pas de place aux modèles alternatifs.

Cette idée est confirmée par une analyse comparative que fait Parizeau entre le rapport Brundtland et le Club de Rome, où elle constate que « là où le Club de Rome tentait modestement de nommer les responsabilités politiques, le rapport Brundtland escamote toute critique pour ne retenir que les moyens de lier l'économie [...] à l'environnement¹¹⁹. »

Parizeau parle d'une « vision économique-juridico-environnementale¹²⁰ » qui attribue aux instances internationales un rôle régulateur, et qui consacre implicitement l'économie libérale comme modèle unique, capable de générer une croissance économique et de réaliser le développement social. Il s'agit, en fait, d'une réorganisation internationale en vue de la globalisation du modèle de l'économie libérale, où l'environnement est instrumentalisé, pour mettre en exergue les méfaits du système économique international et ramener à la raison tous les acteurs, et où le développement durable sert de base, pour les organes de l'ONU, à partir de laquelle ils conçoivent un nouvel ordre économique et juridique.

¹¹⁶ *Ibid*, p. 310.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 310.

¹¹⁸ *Ibid*, p. 305.

¹¹⁹ *Ibid*, p. 319.

¹²⁰ *Ibid*, p. 319.

Le regard que pose Parizeau sur le développement durable est pénétrant et croise le notre au niveau du questionnement sur la nature de la dynamique souterraine qui sous-tend l'usage que l'on fait couramment du concept de développement durable et le contenu sémantique que l'on veut généralement lui attribuer.

Cependant, bien que le point de vue critique de Parizeau conforte, chez nous, un doute raisonnable quant aux fondements et aux objectifs du développement durable, on estime que les ramifications de la conception officielle de ce dernier vont au-delà de l'économique et touchent sensiblement un niveau politique, du moment qu'elles véhiculent une certaine relation de pouvoir entre les pays développés et les pays sous-développés.

1.4.2 Du développement au développement durable : la croissance économique au service de la civilisation occidentale

Le concept de base qui, dans ce chapitre, a sous-tendu les stratégies et les programmes de développement évoqués et a significativement marqué le contenu du concept de développement durable est celui de croissance. Même si son contenu a épousé à chaque fois les traits spécifiques du mode de développement appliqué et du contenu que l'on voulait donner au développement durable, son orientation et sa signification économique, en tant que mesure de la production de biens de consommation, sont demeurées inchangées.

En effet, durant les années 1960, pour l'ONU et les institutions financières internationales, une croissance économique globale soutenue par l'augmentation de la production était l'étalon du développement et le seul moyen pour réaliser ses objectifs. Pendant les deux décennies 1970-90, cette conception a été légèrement modifiée, pour que la croissance se répartisse entre l'agriculture et l'industrie. Avec les programmes d'ajustement structurel, il fallait relancer et renforcer la croissance économique, que ce soit pour équilibrer la balance des paiements dans le cas de la première et la deuxième génération ou pour combattre la pauvreté pour la troisième génération. Dans les différentes itérations du concept de gouvernance, la croissance est demeurée à la base du processus de développement.

De l'autre côté, depuis le rapport *Halte à la croissance* de 1972 et les travaux d'Ignacy Sachs et son équipe à la conférence de Rio en 1992 en passant par le rapport Brundtland en 1987, la croissance a été retenue comme donnée de base d'un développement qui doit changer de mode, mais pas de fondement.

Au début, le Club de Rome a soutenu une conception du progrès fondée sur l'établissement d'un état d'équilibre global caractérisé par une limitation du rythme de la croissance économique sans pour autant la freiner totalement. Cette idée a été contestée par Sachs qui écarte toute remise en question de la croissance et conçoit qu'il est possible de la maintenir à un rythme soutenu tout en gérant convenablement les ressources naturelles, surtout celles renouvelables.

De son côté, le rapport Brundtland a défendu l'intégration de l'environnement dans les politiques de développement de tous les pays du monde pour produire une croissance de qualité, sans laquelle on perd toute chance de combattre la pauvreté et le sous-développement. Enfin, suite à la déclaration de Rio, ce genre de croissance a été présenté comme un « droit à la vie saine et productive en harmonie avec la nature » (principe 1).

Durant le processus de développement ou dans le cas du développement durable, le contenu conceptuel de la croissance est resté intact, en ce sens que l'on parlait toujours d'une croissance matérielle mesurée par rapport au niveau de production de richesse et de biens consommables dans une économie de marché. Elle a constitué ainsi le moteur des politiques de développement, sans lequel leurs objectifs ne peuvent être réalisés et perdent même leur sens. Le changement de rythme ou de qualité prôné ici et là n'a jamais été une remise en question fondamentale du rôle joué par la croissance ou de son rang dans l'ordre des priorités.

La remise en question de la croissance économique a constitué un enjeu tellement considérable que Sachs¹²¹ n'a pas hésité à accuser le Club de Rome d'avoir provoqué un « faux débat » en présentant les problèmes écologiques en rapport avec le développement, ce

¹²¹ Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, p. 18-20.

qui laissait croire, d'après lui, que « [l]e choix serait entre la croissance et la qualité de la vie et du milieu¹²². »

La position que défendait Sachs trouve sa justification dans le fait qu'il considère que la crise du développement est plus qu'une crise économique; c'est une crise de civilisation¹²³. Cette idée, il la partage avec les membres du Club de Rome qui avaient la conviction « qu'une crise de civilisation semble aujourd'hui [1972] si manifeste¹²⁴. »

L'affirmation du président de la conférence de Stockholm Maurice Strong que : « Maintenant [1972], nous savons que notre civilisation, et même toute vie sur notre planète, est condamnée, sauf si nous nous plaçons sur l'unique trajectoire viable à la fois pour les pauvres et pour les riches¹²⁵ » verse dans la même veine et révèle non seulement un souci éthique, mais aussi et surtout le rôle que joue le développement et l'importance dont il jouit dans la survie de la civilisation occidentale.

C'est ainsi que la protection des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures deviennent les conditions nécessaires à la réalisation de la croissance économique, moteur du progrès économique, social et politique et l'incarnation des idéaux de la civilisation occidentale.

1.4.3 Du développement au développement durable : la lutte contre la pauvreté pour positionner les pays du Sud

Le second concept sur lequel l'accent a été mis est celui de pauvreté. Tout comme elle a été placée au centre des préoccupations des politiques et programmes de développement, la lutte contre la pauvreté a été aussi mise au service du développement durable.

¹²² *Ibid*, p. 18.

¹²³ *Ibid*, p.15.

¹²⁴ Danella H. Meadows, Dennis L. Meadows, Randers JØrgens, William W. Behrens, *op. cit.*, p. 6.

¹²⁵ Ignacy Sachs, *L'écodéveloppement, Stratégies pour le XXIe siècle*, Paris, Éditions La Découverte & Syros, p. 9. (nous soulignons).

Dans le rapport Brundtland, la pauvreté a été présentée comme « effet et cause des problèmes mondiaux d'environnement¹²⁶ », particulièrement dans les pays du Tiers-monde, où l'interaction entre croissance économique, pauvreté et environnement est la plus forte, car, de l'avis de la Commission, les pauvres, essentiellement les habitants de ces pays, surexploitent leurs ressources naturelles et nuisent dangereusement à l'écosystème. Cette réalité est, selon eux, d'autant plus imposante que la situation économique des populations vulnérables s'est encore envenimée suite à l'application des programmes d'ajustement structurel durant les années 1980, et que le nombre des gens gisant dans des situations précaires s'est depuis élevé.

Un survol rapide du paysage économique de la plupart des pays en développement, tel que décrit et analysé par la CMED, dans *Notre avenir à tous*, démontre que l'on ne peut prétendre que la pauvreté dans ces pays est la source majeure de dommages à l'environnement, car ceux-ci sont sans commune mesure dans leur ampleur et dans les réactions qu'ils suscitent à ceux enregistrés suite à l'activité industrielle et aux habitudes de consommation dans les pays du Nord.

Les membres de la commission Brundtland affirment que, même si la sécheresse constitue le précurseur de la crise en Afrique, elle est étroitement liée à plusieurs autres causes. Premièrement, l'adoption de mauvaises politiques nationales qui, d'une part, ne s'occupaient pas de « la petite agriculture », ce qui a fait que les petits agriculteurs de cultures vivrières se sont trouvés négligés et poussés à surexploiter le peu de ressources dont ils disposaient¹²⁷, et d'autre part, se souciaient peu des dangers de l'explosion démographique. Deuxièmement, la détérioration des prix des matières premières pour des « pays africains tributaires de la commercialisation de produits primaires¹²⁸ » et les politiques économiques protectionnistes des pays à économies de marché ont fait que le système économique international « arrache plus à ce continent pauvre que ne lui donne¹²⁹ ». Troisièmement, devant le poids écrasant de la dette et de son service, ces pays ont été obligés de surexploiter jusqu'à leurs limites leurs

¹²⁶ *Ibid*, p. 4.

¹²⁷ *Ibid*, p. 15.

¹²⁸ *Ibid*, p. 7.

¹²⁹ *Ibid*, p. 7.

terres, afin de fournir le maximum de devises. Quatrièmement, ces pays n'ont pas fait face aux pressions occidentales seulement, mais aussi à celles des pays en développement qui les concurrençaient et les poussaient à ne pas bénéficier de leurs produits en les vendant « à des prix raisonnables¹³⁰. » Cinquièmement, l'insuffisance de l'aide des pays riches et l'absence d'une prise en considération des priorités des pays receveurs a encore aggravé la situation de ces pays, qui s'enfonçaient davantage dans la dette, la pauvreté et la marginalisation¹³¹.

Il paraît clair dans ce descriptif qu'à l'instar des pays africains, plusieurs pays du Tiers-monde ont récolté les effets indésirables des politiques et des modes de développement dont le moteur est la croissance économique, fondée sur la production et l'accumulation illimitées de biens consommables, et la compétition, dans un marché ouvert et soumis à la loi du plus fort.

La pauvreté se présente ainsi comme le fruit d'un long processus qui, à chacune de ses étapes, l'aggrave encore plus et appelle une intervention et une assistance à ces pays encore accrue. Ce genre de pauvreté nous est présentée comme incurable en dehors de la perspective de développement, car celui-ci est défini en conséquence. Elle est aussi le vecteur de la promotion du développement durable dans les pays du Tiers-monde, du moment qu'elle est établie en rapport avec une conception du bien-être qui n'a plus la signification qu'on lui attribuait avant la prise de conscience de la finitude des ressources naturelles et de la vulnérabilité des écosystèmes. Dans sa nouvelle itération, le bien-être suppose une harmonisation de nos activités avec l'environnement, qui garantirait aux générations futures d'avoir le même mode de vie. Il est tributaire de l'accomplissement d'une performance économique encore plus difficile et qui semble même être impossible à réaliser pour les pays du Tiers-monde sans qu'ils soient accompagnés dans leurs efforts pour le faire d'un partenaire fort et capable de les propulser vers l'avant. Ainsi, la pauvreté devient la porte d'entrée de l'aide et d'une assistance qui donnent aux pays développés un droit de regard et d'intervention dans les affaires de ces pays.

¹³⁰ *Ibid*, p. 7.

¹³¹ *Ibid*, p. 7.

L'appréhension du processus de formation conceptuelle du développement durable au sein des différents contextes qui ont enveloppé les différentes stratégies et programmes de développement révèle l'intime relation qui les relie. Ce lien est d'autant plus problématique qu'au travers de ces moments marquants de l'histoire du développement classique, les pays du Tiers-monde n'ont récolté que les crises et les malaises qui, à chaque fois, les enfoncent plus dans le marécage de la pauvreté et de l'arbitraire. Le développement durable ne peut, dans ce cas, qu'être affecté par cette parenté, chose qui éveille un sérieux et légitime doute quant à la nature de son lien au développement et les fins auxquelles il peut être consacré. C'est ce qui nous porte à l'examiner en profondeur, dans les chapitres qui suivent, en l'insérant dans des cadres conceptuelles que nous offrent des approches critiques, en l'occurrence le postmodernisme, représenté par le postcolonialisme et le postdéveloppementisme, le constructivisme critique et le néogramscianisme.

CHAPITRE 2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DE L'APPROCHE POSTMODERNE

Les approches postmodernes¹³² font partie des approches critiques ayant un souci d'émancipation basé sur la résistance critique et détiennent un discours théorique qui met l'accent sur la lutte contre l'oppression et la domination. Dans le domaine des relations internationales, les études postmodernes visent une mise en question du champ de la coopération internationale, précisément de la coopération Nord/Sud et des politiques d'aide financière et de développement économique.

Le postmodernisme s'intéresse particulièrement à ce qui constitue la connaissance, la vérité et la signification, à ce qui constitue la réalité et donne un sens aux événements et au rôle que joue le langage pour les représenter. Les auteurs postmodernes critiquent la construction de certains aspects du « projet moderniste » et insistent sur l'historicité de ces constructions. Ils les considèrent comme un produit de l'activité humaine contingente qui ne peut être réduite à l'œuvre d'une planification rationnelle d'un individu ou d'une communauté. À cet égard, ils remontent aux Lumières pour soumettre à la critique des concepts tels le progrès de l'humanité, la science, la technique et la raison.

Ils partagent l'idée qu'il existe un étroit lien entre savoir et pouvoir qui fait que les théories positivistes ne sont jamais *neutres*, et que la façon dont elles sont constituées reflète les relations de pouvoir qu'elles établissent et dont elles sont un produit. Ainsi, ils attaquent la prétention à l'objectivité de ces théories et s'activent à montrer que la distinction entre l'idéal et le réel, la théorie et la pratique et les mots et les choses est difficile, voire impossible, à établir. Animés par la conviction que le discours relève de ce dispositif de pouvoir, ils cherchent aussi à ressortir ce qui est marginalisé par le fait même de la concentration de ces théories sur des concepts et des thèmes ou des événements spécifiques.

¹³² David Grondin, « Le postmodernisme », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales, contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2007, p. 254-266.

Étant généralement associé aux approches postmodernes, le postcolonialisme¹³³ a été développé vers la fin des années 80. Les études postcoloniales examinent l'héritage du colonialisme et établissent la continuité de ses formes de savoir et de pouvoir jusqu'à présent¹³⁴. En exposant le discours et les pratiques coloniaux, ils essayent de démontrer que le déséquilibre contemporain entre pays du Nord et pays du Sud est nourri des relations d'oppression et de domination occidentales coloniales. Cette nouvelle réalité est ressentie dans le cadre d'un nouvel ordre mondial, où il n'y a plus besoin de l'exercice d'une domination directe, puisque le rapport de forces déséquilibré hérité permet à quelques pays de mettre la main sur l'économie, la culture et, à certains égards, la politique des autres¹³⁵.

À l'instar de l'ensemble des auteurs postcolonialistes, les tenants de l'approche postdéveloppementaliste estiment que la réalité n'a pas d'existence en dehors du langage qui la représente. En effet, selon eux, les notions de « réalité », « vérité » et « raison » ne dénotent pas des objets dans le monde, mais sont des constructions socio-politique, historique et linguistique que l'on ne peut connaître que dans ces contextes. De même, ils adoptent une position critique vis-à-vis du développement et du développement durable qu'ils déconstruisent, afin de ressortir leurs fondements et de dévoiler leur mode de fonctionnement. Selon eux, l'histoire de ces deux notions et processus ne prend son plein sens que si l'on précise la situation de départ et le bilan final.

2.1 Approche postcoloniale

2.1.1 La domination occidentale : du savoir au pouvoir

Les tenants du postcolonialisme remontent loin dans l'histoire des pays ex-colonisés pour dévoiler l'héritage du colonialisme européen et montrer que les germes de la domination occidentale se trouvent dans des entreprises savantes qui, consciemment ou inconsciemment,

¹³³ Le terme soit un objet de controverses. Ania Loomba, *Colonialism/Postcolonialism*, London and New York, Routledge, 2005, p. xii.

¹³⁴ Uma Kotari, « From colonial administration to development studies », dans *A Radical History of Development Studies*, London and New York, Zed Books, 2005, p. 48.

¹³⁵ Ania Loomba, *op. cit.*, p. 7.

ont produit un savoir qui a sous-tendu et sous-tend encore cette domination et jette son ombre sur les rapports Nord/Sud.

L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident d'Edward Said (1935-2004), paru en 1978, inaugure les études du discours colonial¹³⁶. Dans cet ouvrage, l'auteur part d'une conception foucauldienne du discours, présentée dans *l'Archéologie du savoir* et dans *Surveiller et punir*, pour approcher l'Orientalisme en tant que

sorte d'œuvre humaine voulue - et non comme une simple ratiocination dans le vide - dans toute sa complexité historique, tous ses détails, et toute sa valeur, sans perdre de vue en même temps l'alliance entre le travail culturel, les tendances politiques, l'État et les réalités spécifiques de la domination¹³⁷.

Il souscrit au principe selon lequel derrière tout discours se dresse une toile de fond idéologique, dans la mesure où il mêle le subjectif à l'objectif et l'individuel au collectif. Ainsi, en plus de son « contenu évident¹³⁸ », chaque discours véhicule toujours le point de vue du sujet qui le tient et témoigne de positions, d'attitudes et d'idées collectivement partagées.

Savoir rime ainsi avec pouvoir. En ce sens, connaître un objet, « c'est le dominer, c'est avoir autorité sur lui, et autorité ici signifie que 'nous' 'lui' refusons l'autonomie (au pays oriental), puisque nous le connaissons et qu'il existe, en un sens, *tel que* nous le connaissons¹³⁹. » Le savoir devient l'outil même par lequel s'exerce la domination du sujet connaissant sur son objet, auquel il attribue un statut ontologique stable et synonyme à ce qu'il connaît de lui.

L'Orientalisme prend appui sur une distinction géographique imaginaire entre l'Orient et l'Occident, qui consiste à partager le monde sur des bases « totalement arbitraires¹⁴⁰ », révélant une différenciation entre « un espace familial¹⁴¹ » qui est le « nôtre » des

¹³⁶ *Ibid*, p. 46.

¹³⁷ Edward W. Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005, p. 28.

¹³⁸ Tzvetan Todorov, « Préface à l'édition française », dans Edward W. Said, *op. cit.*, p. 7.

¹³⁹ *Ibid*, p. 47.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 70.

¹⁴¹ *Ibid*, p. 70.

orientalistes et un espace « là-bas », extérieur et propre à l'*Autre*. Cette démarcation a donné lieu à la distinction « tranchée » Est/Ouest qui est devenue le trait distinctif de la conception orientaliste de l'*Autre* et la pierre angulaire des fondements théoriques, pratiques et moraux qui la sous-tendent. Avec le temps, elle a pris le statut irréprochable de « vérité scientifique¹⁴² », pour se transformer, par la suite, en une opposition entre un continent européen, puissant et parlant de lui-même et de l'*Autre*, et un continent asiatique faible et vaincu.

On retrouve ces mêmes aspects dans l'approche orientaliste de l'histoire de l'Orient. Le temps prend un sens subjectif, contaminé par l'imagination et « dramatisant la distance et la différence entre ce qui est proche et ce qui est très éloigné¹⁴³ », afin d'alimenter le sentiment d'intimité et de sécurité chez l'historien.

C'est ainsi que, jusqu'au dix-huitième siècle, en Europe, « l'Orient est une idée qui dépasse ce que l'on en connaît empiriquement¹⁴⁴ ». En fait, jusqu'au milieu de ce siècle, les orientalistes ont approché l'étude de cette région du monde avec des idées préétablies, qui alimentaient une image de l'Orient truffée d'une « mythologie flottante¹⁴⁵ », suscitant la curiosité d'un nombre important d'écrivains de cette époque et légitimant l'Orientalisme.

Les choses ont changé à la fin de ce même siècle qui, selon Said, marque le début de « l'orientalisme moderne » avec l'expédition de Bonaparte en Égypte en 1798. Cette nouvelle page de l'histoire de l'Orientalisme est essentiellement marquée par l'absence d'autonomie chez les orientalistes dont les travaux avaient généralement des visées politiques consacrant la différenciation entre les Occidentaux et les Orientaux.

L'Orientalisme est alors devenu « fondamentalement une doctrine politique¹⁴⁶ », fonctionnant sous un mode où le savoir produit est mis au service d'une autorité suprême qui,

¹⁴² *Ibid*, p. 61.

¹⁴³ *Ibid*, p. 71.

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 72.

¹⁴⁵ *Ibid*, p. 69.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 234.

de sa part, le diffuse et l'exploite pour « l'intérêt général de la société impériale dans son ensemble¹⁴⁷. » Il est le signe d'un rapport déséquilibré, où la domination de l'Occident, historiquement établie, non seulement permet à ce dernier de présenter et représenter l'Orient dominé à partir de ses standards culturels, et de donner de lui une image typique selon ses propres stéréotypes, mais lui donne aussi le droit de le posséder matériellement. Les rapports Occident/Orient ont été donc soumis à une doctrine brutale et dénigrante qui se résume au principe suivant: « Les uns dominant, les autres doivent être dominés, c'est-à-dire que leur pays doit être occupé, leurs affaires intérieures rigoureusement prises en main, leur sang et leurs finances mis à la disposition de l'une ou l'autre des puissances occidentales¹⁴⁸. »

Cependant, le savoir produit par les orientalistes n'est nullement le produit d'une machine à mensonges mal fabriquée, mais il forme un « système de connaissances¹⁴⁹ », truffé d'idées, de doctrines et de pratiques, structuré et habilement construit par des académiciens, des universitaires, des politiciens, des artistes, etc. Sa production est soumise à « une dialectique d'information et de contrôle¹⁵⁰ », où le savoir génère le pouvoir, et le pouvoir légitime le savoir. Cette dialectique entre le savoir et le pouvoir permet aux Occidentaux de confiner l'Orient dans une forme et un sens donnés, et permet à la machine culturelle européenne d'exercer et d'étendre son hégémonie.

L'Orientalisme devient ainsi l'unique source fiable pour connaître l'Orient. Et pourtant le vocabulaire que les orientalistes utilisent pour parler des Orientaux véhicule des images et des représentations imaginaires, truffées de préjugés et exprimées dans un langage qui « ne cherche même pas à être précis¹⁵¹. » C'est une idéologie, un « système fermé¹⁵² », qui ne prend même pas la peine de se justifier, mais qui prétend présenter les choses telles qu'elles sont réellement.

¹⁴⁷ *Ibid*, p. 60.

¹⁴⁸ *Ibid*, p. 50-51.

¹⁴⁹ *Ibid*, p. 19.

¹⁵⁰ *Ibid*, p. 51.

¹⁵¹ *Ibid*, p. 89.

¹⁵² *Ibid*, p. 87.

Dans son histoire récente et jusqu'aux alentours de la Seconde Guerre Mondiale, l'idéologie orientaliste a trouvé assise dans la distinction historique entre Orient et Occident. Toutefois, la nouvelle perspective orientaliste se justifiait par le devoir de connaître autrement l'Orient; un devoir qui s'imposait par le fait que cet Orient « vous est confié, si vous êtes un Occidental¹⁵³. » Ce changement d'attitude s'est traduit par une sorte d'ouverture sur l'Orient qui a buté sur le lourd héritage de l'Orientalisme classique. En fait, l'utilisation par les sciences humaines du concept de « types », pour désigner et analyser leurs objets d'études, marque une continuité avec les orientalistes du dix-neuvième siècle, palpable dans la consécration de l'idée qu'il existe « une sorte de différence ontologique¹⁵⁴ » entre les différents « types ».

Après la Seconde Guerre Mondiale, se sont les Américains qui ont hérité de l'Orientalisme européen traditionnel. À cette phase, on ne parle plus d'Orientalisme, mais de « science sociale spécialisée¹⁵⁵ » et l'orientaliste a cédé sa place au « spécialiste en aires culturelles¹⁵⁶. » L'Orient est désormais devenu « une question administrative, une question politique¹⁵⁷. » L'Orientalisme américain avait depuis ses débuts des visées stratégiques en rapport avec la politique et la sécurité des États-Unis. Ainsi, la connaissance et la compréhension du Moyen-Orient au dix-neuvième siècle a constitué une phase préparatoire pour ce qui est devenu l'empire mondial au vingtième siècle. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'étude de l'Orient, fortement soutenu par le gouvernement fédéral, avait plus une vocation sécuritaire, vu l'accroissement rapide et considérable des intérêts américains dans cette région.

À la fin du vingtième siècle (1978), Said trouve que maintes théories et aspects de l'Orientalisme classique et l'Orientalisme traditionnel continuent encore à nourrir l'imaginaire occidental et trouvent facilement leur chemin dans des études à prétentions scientifiques. On est en présence d'un système qui culmine dans les institutions étatiques, en

¹⁵³ *Ibid*, p. 287.

¹⁵⁴ *Ibid*, p. 291.

¹⁵⁵ *Ibid*, p. 324.

¹⁵⁶ *Ibid*, p. 318.

¹⁵⁷ *Ibid*, p. 324.

ce sens que c'est avec l'autorité et la force de toute une nation, de son histoire et de sa culture, que l'on *écrit* sur l'Orient et qu'on le *décrit*, et ce genre de travail est présenté comme la vérité absolue. Ainsi, l'Oriental autant que l'Orient demeurent toujours appréhendés comme des objets d'étude inertes, en attente d'être investigués, et des modèles en perpétuelle reproduction. Seul l'orientaliste est donc capable de les connaître et c'est lui qui parlera pour eux. La relation qui le lie à son sujet est, selon Said, « foncièrement une question de pouvoir¹⁵⁸. » En effet, cette relation continue à être exprimée dans un vocabulaire à connotation sexuelle, où l'association entre l'Orient et le sexe renvoie à la conquête de la vierge Orientale par « l'érudit mâle » Occidental. Et dans ce cas, le travail même de l'orientaliste devient l'instrument de cette conquête. Ce dernier continue à faire usage d'un langage sous-tendant un discours qui répond, consciemment ou inconsciemment, à « l'idéologie et aux institutions qui garantissent l'existence de celle-ci¹⁵⁹. »

2.1.2 Colonialisme et capitalisme

Plusieurs auteurs postcolonialistes emboîtent le pas à E. Said et envisagent les relations entre les pays Occidentaux et les pays du Tiers-monde à partir de l'histoire et de l'héritage du colonialisme. Ils soutiennent que le colonialisme européen moderne a usé de multiples stratégies et pratiques pour asseoir sa domination sur la base d'une certaine supériorité de l'individu et des sociétés Occidentales par rapport à l'individu et aux sociétés des pays colonisés.

Le colonialisme européen ne doit donc pas être compris comme « some transhistorical impulse to conquer¹⁶⁰ », mais comme faisant partie du processus qui a permis le développement du capitalisme en Europe. Et c'est sous cet angle que le déséquilibre économique actuel entre les pays du Nord et ceux du Tiers-monde doit être approché.

¹⁵⁸ *Ibid*, p. 339.

¹⁵⁹ *Ibid*, p. 346.

¹⁶⁰ Ania Loomba, *op. cit.*, p. 20.

Il s'agit du point de vue défendu, entre autres, par Ania Loomba, selon laquelle,

although European colonialisms involved a variety of techniques and patterns of domination, penetrating deep into some societies and involving a comparatively superficial contact with others, all of them produced the economic imbalance that was necessary for the growth of European capitalism and industry. Thus we could say that colonialism was the midwife that assisted at the birth of European capitalism, or that without colonial expansion the transition to capitalism could not have taken place in Europe¹⁶¹.

En effet, en prenant appui sur la distinction marxiste entre le colonialisme précapitaliste et le colonialisme capitaliste européen moderne, elle définit celui-ci comme la reconstruction des économies des pays colonisés en vue de les intégrer à l'économie capitaliste. D'après elle, tandis que le colonialisme précapitaliste exploite les biens et les richesses des pays colonisés, le colonialisme européen moderne ne se contente pas de cette tâche, mais restructure leurs économies selon ses propres besoins. En fait, les matières premières - faisant partie des flux de ressources humaines et naturelles envoyées des pays colonisés vers les pays colonisateurs - sont acheminées vers les manufactures des métropoles pour être transformées en produits finis dont une partie est dédiée à la consommation locale et l'autre est rapatriée sur les marchés des colonies, détruisant de la sorte les secteurs traditionnels de ces pays et assurant tous les profits à la mère patrie. C'est ainsi que, durant des décennies, les sociétés colonisées ont fonctionné, chacune selon son degré de pénétration par les techniques et les plans de la domination coloniale, pour assurer une croissance économique indispensable au développement du capitalisme et de l'industrie européens.

Il s'agit, selon A. Loomba, d'une forme d'impérialisme au sens que lui ont prêté au début du XIX^{ème} siècle Lénine et Kautsky, et qui a été repris et retravaillé par d'autres auteurs qui verront dans le capitalisme le point qui distingue l'impérialisme du colonialisme. Ainsi, elle distingue entre le colonialisme en tant que prise d'un territoire, l'appropriation de ses ressources matérielles, l'exploitation des travailleurs et l'ingérence dans ses affaires par une implication politique directe, et l'impérialisme comme « système global¹⁶² » qui s'impose principalement comme un système économique de pénétration et de contrôle des marchés pouvant fonctionner sans avoir besoin d'une occupation directe de territoires, étant donné que

¹⁶¹ *Ibid*, p. 4.

¹⁶² *Ibid*, p. 6.

« the economic (and social) relations of dependency and control ensure both captive labour as well as markets for European industry as well as goods¹⁶³. »

Dans cette perspective, il devient clair que le colonialisme européen moderne est « an integral part of capitalist development¹⁶⁴. » La domination coloniale s'avère être donc le processus par lequel les Européens ont pu développer leur industrie et croître leur capital financier. Elle a ainsi préparé le terrain à l'impérialisme qui marque alors le passage d'une forme d'imposition des relations inégales de la domination occidentale par la force brutale de l'occupation directe à leur consécration en tant qu'ordre mondial grâce à une dynamique économique et sociale globalisante, où le déséquilibre entre les pays colonisateurs et les pays colonisés prend assise sur des idéologies racistes, pour trouver ses ramifications dans le système capitaliste mondial.

En fait, tout comme Said, A. Loomba affirme que la domination coloniale se déploie au travers d'un « discours colonial » que l'on peut assimiler à une idéologie structurante du savoir. Il s'agit d'un discours qui mêle le savoir à la culture et prend ainsi l'autorité et la force des sciences occidentales, pour produire des images stéréotypées de l'*Autre* visant à justifier les pratiques coloniales et dédiées « to perpetuate an artificial sense of difference between 'self' and 'other'¹⁶⁵. »

Elle pointe du doigt les « racial ideologies¹⁶⁶ ». Celles-ci ont hérité d'une discrimination raciale établie depuis l'antiquité sur la base d'identités fondées sur le genre et répondant, selon le territoire, le peuple et le colonisateur, à des considérations religieuses, ethniques, linguistiques, nationales ou de classes, le tout en vue « to produce stable and fixed identities¹⁶⁷. » Elles ont aussi structuré le développement du capitalisme qui a adopté l'hierarchisation raciale pour la développer et en faire une idéologie à l'aide de laquelle les sociétés ont été structurées, afin de faciliter la production capitaliste.

¹⁶³ *Ibid*, p. 6.

¹⁶⁴ *Ibid*, p. 20.

¹⁶⁵ *Ibid*, p. 60.

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 113.

¹⁶⁷ *Ibid*, p. 105.

C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrivent les affirmations d'Achille Mbembe que non seulement il n'y a pas de place pour le savoir africain dans le discours occidental, mais aussi, c'est « l'expérience humaine africaine¹⁶⁸ » même qui est incompréhensible par la force de la raison occidentale qu'elle considère déjà incomplète et de valeur inférieure. Ainsi, le discours sur l'Afrique subsaharienne s'inscrit toujours dans un cadre prédéterminé, gouverné d'un côté, par l'idée que, de par « l'*animal* » ou « la *bête* » qu'il est, l'Africain, dont le caractère est étrange et monstrueux, est un être inférieur à l'homme. Du coup l'Afrique devient un concept témoignant de la volonté de l'Occidental de se démarquer du reste du monde; c'est sur cette base qu'il se fait une image de lui-même et qu'il édifie sa propre identité.

Par ailleurs, cet « *être-animal* » n'est pas un « Autre absolue » en ce sens que son univers est impénétrable : « [N]ous (les Occidentaux) pouvons en rendre compte de la même manière que nous pouvons comprendre la vie psychique de la *bête*. Nous pouvons même, à travers un procès de domestication et de dressage, conduire l'Africain à une vie humaine finalisée¹⁶⁹. »

Le problème est encore plus profond. A. Loomba affirme que « [I]deologies of racial difference were intensified by their incorporation into the discourse of science. Science claimed to demonstrate that the biological features of each group determined its psychological and social attributes¹⁷⁰. » Elle suit ainsi les traces de Said et élabore sur son idée selon laquelle le savoir ayant comme objet les non-Européens a été mis au service de l'exercice du pouvoir colonial sur eux et du maintien de la domination des Européens, et qu'à cet égard, il est impossible de dissocier la 'science' de l'idéologie. Son point de vue est que la discrimination raciale, justifiée autant par la culture que par la science, n'est qu'une introduction à la légitimation de l'exploitation des races présentées comme inférieures par la race blanche, pour les fins économiques des colonisateurs. Le prétexte est que les premières appartiennent aux « natural working classes¹⁷¹ » et les dernières sont faites pour des tâches plus intellectuelles.

¹⁶⁸ Achille Mbembe, *De la Postcolonie*, Paris, Karthala, 2000, p. 7.

¹⁶⁹ *Ibid*, p. 8.

¹⁷⁰ *Ibid*, p. 115.

¹⁷¹ *Ibid*, p. 126.

Ce processus trouve son écho dans le monde postcolonial, où l'économique, mêlé historiquement au racial, fournit au présent un ancrage dans le passé. Ainsi, « [T]he race relations that are put into place during colonialism survive long after many of the structures underlying them have changed¹⁷². » Et du coup, A. Loomba se trouve confrontée à la question du rôle qu'à joué le colonialisme dans le développement du capitalisme. Elle rejoint alors Stuart Hill (1980) qui conçoit la relation entre les ex-colonisateurs et les ex-colonisés comme une coexistence structurée par la domination du capitalisme et servant ses intérêts et son développement. Selon lui, les modes précapitalistes non seulement ont aidé l'épanouissement du capitalisme, mais persistent toujours parce qu'elles assurent son développement, et forment avec lui « an articulation between different modes of production, structured in some relation of dominance¹⁷³. »

Couze Venn¹⁷⁴ pousse encore plus loin les limites de la critique postcoloniale, pour nourrir la conclusion qu'il est impossible de comprendre la réalité postcoloniale sans reconsidérer l'histoire, le discours et le processus de la modernité et de la modernisation coloniale¹⁷⁵. Dès lors, toute appréhension critique de l'héritage du colonialisme doit garder en vue le fait que le processus de globalisation a été conçu au sein d'une vision moderne du monde et diffusée, dès le début de l'expansion coloniale européenne, grâce à une structure conceptuelle produite par cette vision.

Son idée est qu'il existe une « co-emergence of modernity, European colonialism and capitalism¹⁷⁶. » Il s'agit, selon lui, d'une co-articulation historique et conceptuelle, marquant le développement de ces processus, où des concepts comme ceux de sujet unitaire et autonome, de rationalité, de science, de pouvoir disciplinaire et de savoir assurent le passage d'un processus à l'autre et sous-tendent leur cohérence discursive.

¹⁷² *Ibid*, p. 129.

¹⁷³ *Ibid*, p. 131.

¹⁷⁴ Couze Venn, *The Postcolonial Challenge, Towards Alternative Worlds*, London, Sage Publications, 2006.

¹⁷⁵ Cette idée est partagée par Adam Ian et Tiffin Helen (edited by), *Past The Last Post: Theorizing Post-Colonialism and Post-Modernism*, Calgary, University of Calgary Press, 1990, p. 140.

¹⁷⁶ Couze Venn, *op. cit.*, p. 43.

Dans sa généalogie de la modernisation du monde, il trouve dans la conquête de l'Amérique le moment inaugural des processus d'articulation du projet missionnaire monothéiste et de la colonisation européenne à la souveraineté sous le signe de la maxime « Christianizing first, later 'civilizing'¹⁷⁷. » En fait, il décèle dans le discours de Christophe Colomb¹⁷⁸ l'origine d'une catégorisation des habitants des régions conquises comme des primitifs « without language or religion, fit only to be servants, a lesser breed¹⁷⁹. » Il s'agit d'un trait spécifique de la colonisation européenne qui marque l'émergence d'une nouvelle identité européenne. En effet, « The othering of the other as Other¹⁸⁰ » non seulement a fourni à cette identité un statut de supériorité tout en rabaissant l'*Autre* et en le plaçant au niveau le plus bas sur l'échelle de l'humanité, cette manœuvre a, en plus, donné aux Européens un droit de conquête sur les terres et les biens des races inférieures.

C'est à partir de ce retour dans le temps que C. Venn parvient à la conclusion que le colonialisme européen est l'acte fondateur qui marque « the emergence of the epistemological and ontological bases for the co-articulation of knowledge with domination, later developed in mechanical philosophy and in instrumental rationality that acquires a totalizing force¹⁸¹. »

De nos jours, la domination de la raison instrumentale et des institutions de la société disciplinaire trouve sa pleine essence dans la rhétorique technocratique du néo-libéralisme qui réduit les objectifs de l'organisation sociale à ceux de la gouvernance, et exclut ainsi toute autre mode de vie alternatif¹⁸².

¹⁷⁷ *Ibid*, p. 48. Serge Latouche parle d'une « chrétienté marchande et industrielle », dans Serge Latouche, *L'Occidentalisation du Monde, Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, 1989, p. 81.

¹⁷⁸ Couze Venn, *op. cit.*, p. 43.

¹⁷⁹ *Ibid*, p. 48.

¹⁸⁰ *Ibid*, p. 48.

¹⁸¹ *Ibid*, p. 49.

¹⁸² *Ibid*, p. 48-49.

2.2 Approche postdéveloppementiste

2.2.1 Du colonialisme au développement : les fondements idéologiques d'une domination occidentale

Pour les postdéveloppementistes, le déséquilibre entre les pays industrialisés et les pays sous-développés a été, à l'origine, créé par la force brutale et consolidé et prolongé grâce à l'économie et aux progrès techniques¹⁸³. Le passage du système colonial au paradigme de développement marque la reprise des pays du Tiers-monde d'une certaine indépendance politique et la perte de leur identité et de leur autonomie économique. Ce paradigme offre aux pays industrialisés un cadre d'action international de loin moins problématique et moins provocateur que celui véhiculé par le système colonial. Ces pays n'ont plus une mission civilisatrice, ils font plutôt partie d'un processus qui intègre l'humanité entière dans une entreprise naturelle et universelle¹⁸⁴. En d'autres mots, « [L]es sauvages d'hier étant les sous-développés d'aujourd'hui, ceux qui, hier les civilisaient, aujourd'hui les développent¹⁸⁵. » En effet, les pays capitalistes industrialisés exploitent « un territoire considérablement plus vaste que celui que leur reconnaît le droit international¹⁸⁶ » sans pour autant recourir à la force des armes. Par le biais des échanges internationaux et des bonnes grâces du marché libre, ils absorbent la quasi-totalité des matières premières des pays sous-développés pour les fins de leurs industries; consomment une bonne part des productions animales et végétales de ces pays; monopolisent presque toute la production mondiale de biens et de services; leurs entreprises s'activent et évoluent dans tous les coins du globe.

Dans cette perspective, le discours sur le développement exerce un pouvoir de séduction qui ne transforme pas nécessairement la réalité, mais la place dans une autre perspective où certains problèmes sont dilués tandis que d'autres apparaissent. Il arrive à fasciner et à faire rêver des gens qui tombent sous le charme de son pouvoir de remédier à un mal aussi

¹⁸³ François Partant, *La fin du développement – Naissance d'une alternative?*, Paris, Librairie François Maspero, 1982, p. 10.

¹⁸⁴ Gilbert Rist, *Le développement – Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2001, p. 125-132.

¹⁸⁵ François Partant, *La fin du développement*, p. 25.

¹⁸⁶ *Ibid*, p. 9-10.

dérangeant que la pauvreté. Il a aussi le pouvoir de duper, d'induire en erreur et d'abuser ceux qui prêtent l'oreille au vacarme de ses mensonges¹⁸⁷. Les pays industrialisés alimentent chez les pays du Tiers-monde l'illusion que la vapeur peut être renversée pour redresser le déséquilibre et leur faire bénéficier des bienfaits du développement. Ainsi, bien que l'idée que le Tiers-monde peut et doit se développer conformément au modèle des pays industrialisés soit aussi absurde que l'idée qu'il faut que ces derniers les aident pour l'être, elle est très partagée parmi les sociétés occidentales et fait partie intégrante de l'idéologie propre à ces sociétés, une idéologie truffée d'idées erronées et de croyances non fondées, qui servent le discours de légitimation de leurs entreprises¹⁸⁸.

Tout comme le système colonial, l'impératif de développement trouve sa justification dans le sentiment de supériorité que vit l'Occidental sur le plan individuel et sur le plan collectif. D'un côté, parti de son anthropocentrisme et doté de la force de la raison, il se prend pour le 'maître' de son destin et du monde, et pour la référence par rapport à laquelle l'*Autre* doit se mesurer¹⁸⁹. De l'autre côté, en Occident, la croyance dominante est que la rationalité et la sécularisation de la société moderne rendent leurs sociétés supérieures aux sociétés ayant des croyances différentes et considérées comme traditionnelles. C'est cette croyance qui a donné lieu à des dichotomies basées sur une comparaison ayant l'Occident comme référence, telle que moderne/traditionnel, rationnel/superstitieux et développé/sous-développé¹⁹⁰, et qui fait que le concept de primitif « n'a de sens que lorsque nous nous présentons nous-mêmes (les Occidentaux) comme point de référence¹⁹¹. » De plus, armés du progrès technique et scientifique et aveuglés par l'idée que leurs sociétés vaudraient comme modèle vers lequel l'humanité entière doit converger et qui ne peut être atteint qu'en atteignant leur niveau de civilisation, les Occidentaux avaient la conviction qu'il était de leur devoir de délivrer les sociétés du Tiers-monde, présumées attardées, et de les pousser vers le modèle de la société occidentale qui constitue à cet égard l'accomplissement de leur évolution. Mais dans les faits, les Occidentaux n'ont jamais cherché à faire évoluer ces sociétés, qu'ils considéraient comme

¹⁸⁷ Gilbert Rist, *Le développement*, p. 125-132.

¹⁸⁸ François Partant, *La fin du développement* p.10-11

¹⁸⁹ *Ibid*, p. 11-12.

¹⁹⁰ Gilbert Rist, *Le développement*, p. 40.

¹⁹¹ François Partant, *La ligne d'horizon – Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1988, p. 19.

primitives. Tout au contraire, dans les meilleurs des cas, ils ont exploité ces « sauvages » comme main d'œuvre servile.

C'est cette attitude qui pousse certains post-développementistes à voir dans le développement le signe d'une « assimilation/appropriation¹⁹² » visée par un processus d'occidentalisation se présentant comme « un processus économique et culturel à double effet : *universel* par son expansion et son histoire, *reproductible* par le caractère de modèle de l'Occident et sa nature de 'machine'¹⁹³. » L'idée est que l'Occident ne s'impose pas comme modèle de civilisation, mais en tant que système socio-technico-économique qui peut être assimilable et appropriable. Par-delà la dimension économique du sous-développement, cette notion renvoie essentiellement à la réalité culturelle des pays du Tiers-monde que l'on présente comme un retard au niveau de l'assimilation et l'internalisation, de la part des peuples de ces pays, du développement économique comme valeur fondamentale parmi d'autres valeurs de l'Occident¹⁹⁴.

Par ailleurs, les post-développementistes estiment que l'idée de développement prend appui sur des considérations sociales et idéologiques. D'une part, ce genre de croyances ne révèle pas une adhésion rationnelle à une vérité démontrable; il s'agit plutôt de lieux communs qui puisent leur importance et leur légitimité dans le simple fait que ces croyances soient partagées par tous, ce qui leur donne une connotation religieuse. Elles exercent un pouvoir dissuasif par la contrainte sociale, à laquelle tout bon citoyen doit se plier. Ainsi, « [L]'acte de croire est performatif et s'il faut faire croire, c'est pour faire faire¹⁹⁵. » Il s'ensuit que le développement peut être considéré comme une composante de la religion moderne, il est en ce sens une croyance. C'est d'ailleurs ce qui lui donne un sursis en dépit des revers qu'il a subis tout au long d'un demi-siècle de tentatives d'implantation dans les pays du Sud.

¹⁹² Serge Latouche, *L'Occidentalisation du Monde*, p. 58.

¹⁹³ *Ibid*, p. 60.

¹⁹⁴ Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement - essai sur l'anti-économique du tiers-monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 165.

¹⁹⁵ Gilbert Rist, *Le développement*, p. 42.

D'autre part, l'idée de développement est idéologiquement nourrie et maintenue par l'idée du progrès selon laquelle le développement, avec la connexion qu'il établit entre l'économique, la technique, le social, le politique et le culturel, constitue « la finalité de l'évolution humaine¹⁹⁶. » Et pourtant, le progrès n'est pas neutre et constitue le fruit de constructions idéologiques occidentales¹⁹⁷. En effet, il sert les intérêts nationaux du pouvoir politique et du pouvoir économique; c'est-à-dire la volonté de puissance pour le premier et la volonté d'accumulation de capitaux pour le second. Sous cet angle, seuls le Capital, de par le financement de la recherche scientifique, et l'État, de par la mise en œuvre et l'exploitation de ces recherches, « sont habilités à choisir, parmi tous les progrès possibles, ceux qui sont en définitive adoptés¹⁹⁸. » Néanmoins, par l'effet même de la concurrence qui régule le marché et la compétition entre les États, ces deux pouvoirs se trouvent infectés par la dynamique d'un système qui se meut de lui-même par l'effet de la compétition.

D'autant plus que, le progrès est aussi un impératif socio-politique. Dans une société inégalitaire et compétitive, l'augmentation de la production nourrit, chez tout un chacun, l'espoir d'améliorer ses conditions de vie. La croissance s'avère alors indispensable, à cause de la compétition mondiale grandissante, elle se maintient et s'accélère. Tout ralentissement ou arrêt de croissance entraîne la montée du chômage, ce qui nécessite l'exploitation des potentialités qu'offrent les pays sous-développés comme marchés.

2.2.2 La distinction développement/sous-développement et les relations Nord/Sud

Aussitôt indépendants « au regard du droit international¹⁹⁹ », les ex-colonies se sont dotées de systèmes politiques généralement identiques à ceux des pays dominants et encouragés ou imposés par eux. L'apparition du concept de développement supposait déjà l'existence de pays développés et d'autres sous-développés, et la pauvreté excessive de ces derniers, désignés désormais aussi par le terme Tiers-monde, est devenue le centre des préoccupations

¹⁹⁶ François Partant, *La fin du développement*, p. 18.

¹⁹⁷ Gilbert Rist, « Avant-propos », *Il était une fois le Développement...*, Textes réunis et présentés par Rist, Gilbert et Sabelli Fabrizio, Lausanne, D'en bas 1986, p. 5.

¹⁹⁸ François Partant, *La fin du développement*, p. 12.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 25.

des pays industrialisés. Cette qualification devient synonyme du ‘retard’ économique, technique et social de ces pays, qui, du coup, deviennent un *Autre* social et culturel ayant besoin de l’aide des pays industrialisés.

À l’origine, le développement est une stratégie qui sert essentiellement les intérêts des États-Unis, en ce sens qu’elle impose la décolonisation comme prix à payer par la France, la Belgique et la Grande-Bretagne en contre partie du rôle américain joué dans la Seconde Guerre Mondiale, et la mise en place d’une nouvelle forme d’organisation internationale pour encadrer « de nouveaux modes de gestion de la production pour que celle-ci se transnationalise, que le marché s’étende à l’ensemble de la planète et que s’impose l’idée d’une interdépendance des peuples²⁰⁰. » Cependant, il est présenté comme le produit de choix techniques et non politiques, qui portent sur les voies d’exploitation du progrès scientifique et technique et les moyens nécessaires pour accélérer la croissance de la production et élargir les échanges internationaux.

Inaugurée comme une nouvelle ère par le point IV du discours du président américain Truman, où il est question d’une nouvelle interprétation de la métaphore de la croissance, la notion de développement est devenue la condition de la prospérité et du bonheur qui non seulement maintient l’hierarchisation des sociétés, sur la base de nouveaux critères moins problématiques que ceux du colonialisme, mais aussi court-circuite « un débat sans fin autour de l’organisation sociale, de la propriété des moyens de production ou du rôle de l’État²⁰¹. »

En identifiant, dans ce discours, les sous-développés comme des pauvres, sans évoquer les causes de cette situation, on a imposé la croissance et l’aide comme seule réponse à ce problème²⁰². En effet, avant et durant l’époque coloniale, la pauvreté des populations autochtones était considérée comme inhérente à leur niveau culturel, ce qui fait qu’elles étaient considérées comme sauvages et attardés, par opposition aux nations et populations civilisées de l’Occident. Cette distinction s’est transformée, avec la fin de la colonisation en

²⁰⁰ Gilbert Rist, *Le développement*, p. 130.

²⁰¹ *Ibid*, p. 127.

²⁰² Gilbert Rist, « Faut-il en finir avec le développement ? », dans Rist G, Rahnema M et Esteva G, *Le Nord perdu – Repères pour l’après-développement*, Lausanne, D’en bas, 1992, p. 21.

pays sous-développés et d'autres développés, ce qui a transformé la mission des derniers en une mission d'aide²⁰³.

À cet égard, certains auteurs postdéveloppementistes²⁰⁴ trouvent que l'opposition entre misère et bien-être sert d'assise à la conception humaniste du développement selon laquelle les dommages et les méfaits relevés suite à la colonisation directe ou aux programmes d'aide et d'assistance financière et technique aux pays du Tiers-monde ne sont que la conséquence d'une mauvaise gestion technique qui pourrait être corrigée et ajustée avec l'aide de 'bons experts'. Cette approche dissimule les éléments précurseurs de génocides culturels bien programmés et orchestrés. En effet, elle est porteuse de germes impérialistes et insère la misère dans une opposition avec un prétendu bien-être pour l'utiliser comme cheval de Troie, afin de justifier et étendre la domination de l'ordre économique et politique fondé sur l'économie de marché, et perpétuer ainsi l'aliénation du Tiers-monde.

La dualité misère/bien-être révèle des secrets du vrai rôle qu'elle a joué dans l'internalisation, la fondation théorique et la consécration pratique de la dualité développement/sous-développement. D'une part, la famine, en tant que forme extrême de la misère, a constitué une excellente plate-forme sur laquelle les protagonistes de la version humaniste du développement ont bâti l'édifice de sa légitimité théorique et de sa nécessité pratique. Elle est présentée comme un 'drame humain' et une réalité objective qui touche de près ou de loin tout et chacun. Dans ce cas, ce sont les pays occidentaux qui sont dans une position économique qui leur permet de venir au secours des pauvres. Ces derniers sont parfois inconscients de l'étendue de leur drame, soit-il par insouciance ou par accoutumance, ce qui légitime une 'intervention chirurgicale' pour les obliger à sortir de leur dure réalité et de leur manque de volonté et de créativité. Il s'agit d'une stratégie dont les fils sont bien noués pour consacrer la suprématie de l'ordre établi et montrer que la seule bonne voie est celle déjà empruntée. De surcroît, cette situation accule le Tiers-monde au besoin de l'assistance et de l'aide de ses voisins riches du Nord.

²⁰³ François Partant, *La ligne d'horizon*, p. 25-35.

²⁰⁴ Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement*, p. 183-203.

Par ailleurs, l'introduction du substantif sous-développement a changé le sens du mot développement, qui prendra désormais « un sens transitif (celui d'une action exercée par un agent sur un autre) correspondant à un principe d'organisation sociale, tandis que le sous-développement sera considéré comme un état qui existe 'naturellement', c'est-à-dire sans cause apparente²⁰⁵. » Ce changement de signification du terme développement s'est fait sentir dans les relations Nord/Sud qui ne s'inscrivaient plus dans la logique de la dichotomie colonisateurs/colonisés, mais dans la nouvelle dualité développés/sous-développés. La logique d'affrontement, qui régissait les rapports basés sur la différenciation fondamentale entre les intérêts d'un occupant et la revendication de libération nationale des colonisés, a cédé la place à une conception plus conciliante entre les deux nouveaux pôles de la dualité, et ce en sous-entendant qu'ils appartiennent à la même famille et que le sous-développé peut rattraper le retard qui le sépare du développé.

Dans cette perspective, la dualité développement/sous-développement véhicule l'idée qu'il existe une certaine « *continuité* « *substantielle* » entre les deux termes²⁰⁶ », ce qui laisse entendre que les deux positions ne sont pas définitives et que l'écart entre elles peut être comblé par l'accélération de la croissance. Dès lors, autant le développement que le sous-développement sont présentés comme l'évolution naturelle de deux réalités internes « autogénéré(s) et autodynamique(s)²⁰⁷ », comme si le monde n'est que la somme de nations, qui forment des atomes indépendantes les unes des autres²⁰⁸.

2.2.3 Le développement durable vu sous l'angle de l'approche postmoderne

2.2.3.1 Du développement au développement durable : une nouvelle stratégie de domination occidentale

La critique des postdéveloppementistes s'étend pour toucher le « développement durable ». G. Rist l'assimile à une stratégie consacrant le même principe qui a marqué le passage du colonialisme au développement, à savoir « *il faut faire croire que tout change*

²⁰⁵ Gilbert Rist, *Le développement*, p. 122.

²⁰⁶ *Ibid*, p. 123.

²⁰⁷ *Ibid*, p. 124.

²⁰⁸ *Ibid*, p. 121-125.

*pour que tout puisse rester la même chose*²⁰⁹. » Il constitue, selon lui, une stratégie à la mode pour perpétuer l'idéologie dominante par une simple « réanimation du 'développement'²¹⁰. » En plus de la grande quantité de sous-entendus véhiculés au travers de plusieurs formules du rapport Brundtland, le concept même de développement durable tel qu'utilisé dans ce rapport marque un « passage fondamental (qui) est d'une rare indigence et combine les affirmations gratuites avec des contrevérités²¹¹. » Ainsi, par exemple, l'affirmation que « [L]e genre humain a parfaitement les moyens d'assurer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs²¹² » suppose déjà ce qui doit être démontré. De plus, du fait même que l'on fait dépendre cette stratégie d'un « tout le monde », on la noie dans la largesse de ce sujet et on coupe la route devant toute contestation. D'ailleurs, le rapport justifie le fait qu'il y a des limites au développement en utilisant des formules du genre « nos techniques », « notre organisation sociale » et « la capacité de la biosphère », dont les référents sont impossibles à définir.

Une autre ambiguïté couvre aussi la signification de la notion de « besoins » auxquels le développement durable doit répondre (non seulement pour le 'présent', mais pour toujours). En effet, ces besoins sont impossibles à définir non seulement pour les générations du 'présent', mais aussi pour les générations futures.

Cette position est largement partagée par S. Latouche qui voit dans le développement durable « le dernier gadget idéologique de l'Occident²¹³ » et une tentative de redéfinir le développement et de l'inscrire dans une perspective qui ne fait que lui donner une dimension écologique et lui faire porter des « habits neufs²¹⁴. » Cette entreprise a pour but de « changer

²⁰⁹ *Ibid*, p. 297.

²¹⁰ *Ibid*, p. 290.

²¹¹ *Ibid*, p. 295.

²¹² *Notre avenir à tous*, dans *ibid*, p. 294.

²¹³ Serge Latouche, *La mégamachine, Raison techno scientifique, Raison économique et mythe du progrès*, Paris, La Découverte, 1995, p. 118.

²¹⁴ Serge Latouche, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». *Mondes en développement*, Vol. 31-2003/1-n° 121, p. 23.

les mots à défaut de changer les choses²¹⁵ » et vise à redorer l'image du développement ternie par ses effets négatifs et à alimenter l'illusion que les choses ne cessent de progresser.

Plus encore, autant l'expression que le projet du développement durable sont intenables. Il s'agit d'une expression antinomique qui, en fait, n'a pas de signification claire et circonscrite et qui sert à le faire passer pour un mythe auquel il faut croire. C'est un « bricolage conceptuel » qui, même s'il a réussi à mettre la question du développement au centre des préoccupations des pays du Sud et de ceux du Nord, demeure paradoxal et peut se prêter à maintes interprétations.

Ramenant la vulgarisation du développement durable à la conférence de Rio en Juin 1992, S. Latouche fait remarquer qu'en tant que mythe, ce concept a incarné, lors des travaux préparatoires du Sommet de Johannesburg en 2002, des espoirs se traduisant pour les ONG en un développement « économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié²¹⁶. » Toutefois, en pratique, les organisateurs officiels de ce Sommet ont reconnu le fait que l'intérêt manifesté surtout pour les questions de bien-être social et de la pauvreté ont pratiquement constitué une mise à mort des résultats de la conférence de Rio, et ce en laissant la concrétisation des 2500 recommandations de l'Agenda 21 sujette à la bonne volonté des ONG et du financement des multinationales, et la résolution des problèmes de pollution, de changement climatique, etc., entre les mains des forces du marché.

Ce décalage manifeste entre les aspects théoriques du développement durable et leur concrétisation revient à l'ambiguïté qui couvre sa signification, étant donné les différentes interprétations auxquelles ce concept peut se donner²¹⁷. Ainsi, pour les uns, tels que les militants d'ONG et les intellectuels humanistes, soutenable/durable est synonyme de respect

²¹⁵ Serge Latouche, *La mégamachine*, p. 24.

²¹⁶ *Ibid*, p. 24.

²¹⁷ S. Latouche fait référence à John Pussey, qui a dénombré 37 différentes significations du concept de « sustainable development »; au rapport Brundtland (1987), qui en présente six; à François Hatem, qui en fait état de 60 et établit deux types de théories sur le développement durable : « écocentrées », si elles mettent l'accent sur la préservation de la vie en général, et « anthropocentrées » si elles donnent la priorité au bien-être social. Serge Latouche, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », p. 23.

de l'environnement. Cela implique un bon niveau et qualité de vie et exige la protection des écosystèmes, même au prix fort d'une révision fondamentale du modèle économique de croissance. Il est aussi possible de comprendre le développement durable dans un sens qui concilie autant les intérêts de la nature, sous-jacents à ses fondements théoriques, que les intérêts de l'économie qui forme son champ pratique, ce qui constitue le vrai défi à relever. Toutefois, ce pari est impossible à tenir. En effet, en revenant à la définition donnée au développement durable dans le rapport Brundtland, on constate que celle-ci met l'accent sur la durabilité dans un sens qui porte à croire que, « [C]e n'est pas l'environnement qu'il s'agit de préserver pour les décideurs, mais avant tout le développement²¹⁸. » Ainsi, la durabilité devient intrinsèque au développement, en ce sens qu'elle n'est appréhendée que dans la mesure où elle implique une activité économique qui ne nuit pas aux capacités de renouvellement des ressources naturelles, et par suite, qui permet au développement de suivre son cours²¹⁹. Ce qu'on tente vraiment de rendre durable, c'est le développement économique avec tous les inconvénients qu'il engendre, y compris la pauvreté perpétuelle, et non pas l'environnement en tant que tel, ce qui signifie qu'« on a affaire à une mystification²²⁰. »

2.2.3.2 Le développement durable et la dialectique savoir/pouvoir

L'approche postmoderne nous fournit, d'une manière un peu disparate, des éléments conceptuels et argumentatifs pour supporter la prétention que le développement durable est alimenté des idéaux qui ont nourri le colonialisme et le développement, et, par suite, s'inscrit dans la logique de la domination occidentale, exercée sur les pays sous-développés par les pays développés. Néanmoins, il nous est possible d'esquisser à partir du contenu de ce chapitre les grandes lignes d'une perspective unificatrice qui jette plus de lumière sur la nature hégémonique de cette domination, et de montrer qu'elle s'articule en termes de la dialectique savoir/pouvoir et se déploie suivant deux axes : un premier axe théorique, voir idéologique, exprimant une vision unidimensionnelle de l'être et du monde et une conception unidimensionnelle de l'action individuelle et collective. Le second axe révèle le niveau politique de la dialectique savoir/pouvoir. Il s'agit d'un processus de modelage économique,

²¹⁸ *Ibid*, p. 27.

²¹⁹ *Ibid*, p. 27.

²²⁰ *Ibid*, p. 121.

politique, social et culturel qui a pour but l'établissement des structures nécessaires à l'épanouissement d'une économie capitaliste. Il s'achève dans une entreprise de structuration continue des sociétés des pays du Tiers-monde, entamée avec le colonialisme et prolongée avec le développement et le développement durable, en vue d'assurer le développement du capitalisme et l'intégration de ces pays dans le processus s'accomplissant dans la globalisation.

Toutes les stratégies dont l'Occident a pu user depuis la fin du XVIII^e siècle et jusqu'à date; c'est-à-dire l'Orientalisme, le Colonialisme, le développement et le développement durable, se sont déployées en concert avec la production d'un savoir qui en même temps qu'il rabaisse l'*Autre* - soit-il l'Oriental, le Noir, l'Indien, Le primitif, Le sauvage, Le pauvre, Le sous-développé ou L'assisté financièrement, etc. - son histoire et ses apports à la connaissance du monde donnent à l'Occidental un droit légitime de le présenter et le représenter. En usant de la force des catégories de rationalité élaborées par les Occidentaux qui le supportent et le produisent, ce savoir s'institue en unique source fiable et valable de toute connaissance. Il répond ainsi à la norme d'une raison instrumentale qui lui donne la notoriété et l'autorité de dire le vrai sur le monde et sur l'*Autre*, et cette vérité n'est contestable que sur la base de cette même norme.

Dans cette perspective, le savoir qu'a l'*Autre* de lui-même, de son environnement ou du monde s'avère sans valeur et sans intérêt, du moment qu'il n'est pas capable de fournir des données rationnellement acceptables. C'est de la sorte que le savoir occidental s'institue en savoir absolu excluant toute source ou mécanisme de raisonnement autre que ceux qu'il a institués pour fiables. Il s'agit d'une vision unidimensionnelle de l'être humain et du monde qui, par le fait même qu'elle se répand, exerce un pouvoir hégémonique qui écarte au nom de la force de la raison instrumentale toute autre vision concurrente ou alternative et réduit l'*Autre* au silence.

Le déséquilibre culturel créé par le savoir occidental trouve ses ramifications au niveau politique, compte tenu qu'il sert de base à partir de laquelle autant l'action de l'individu rationnel et autonome que celle de la société entière sont conçues. En effet, le mouvement des

autres sociétés est orienté vers la direction que les Occidentaux établissent comme la meilleure et la plus raisonnable pour l'humanité entière et non seulement pour eux. Il s'agit d'une volonté d'assimilation et d'uniformisation de toutes les sociétés et d'universaliser le modèle sociétal occidental.

Cette dialectique savoir/pouvoir jouit d'une malléabilité qui lui permet de s'ajuster à chaque fois que l'exige le changement des conditions historiques, assurant la continuité dans l'exercice de la domination occidentale sur les pays du Tiers-monde. Ainsi, bien que les idéaux de la modernité ont profondément alimenté la vision occidentale unidimensionnelle du monde, de l'être humain et de l'organisation sociale, avec le temps, ce savoir a été et est encore, à certains égards, motivé surtout par des impératifs économiques et politiques, imposés par les différentes crises de développement et par les changements survenus au niveau des rapports de forces sur la scène internationale. C'est de la sorte que cette dialectique marque l'histoire de la domination occidentale moderne qui, depuis le début et jusqu'à nos jours, témoigne d'une volonté de puissance qui, même si elle prend différentes formes dépendamment des obstacles à surmonter et de la réalité des rapports de forces sur la scène internationale, demeure fondamentalement soumise à la dynamique du travail de la raison instrumentale.

L'approche postmoderne ratisse ainsi large pour nous offrir une vue d'ensemble assez complète de l'origine historique d'une domination occidentale dans laquelle le développement durable, tel que conçu officiellement, s'inscrit. Étant l'héritier d'un processus entamé avec le colonialisme et prolongé par le « développement », il véhicule des relations de pouvoir qui se déploient à travers le langage, la culture et les institutions. Dans ce qui suit, on donnera de la profondeur à cette perspective en montrant comment les forces dominantes s'organisent et fonctionnent pour le faire.

CHAPITRE 3

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DU CONSTRUCTIVISME CRITIQUE

Le constructivisme critique est l'une des variantes du constructivisme dont les défenseurs soumettent au questionnement les pratiques du savoir imposées par le langage qu'ils appréhendent « comme moyens de légitimer des rôles de pouvoir²²¹. » Ils défendent l'idée selon laquelle autant la réalité que les agents sociaux sont une construction sociale; c'est-à-dire ils sont le produit d'une action humaine qui les forme et les transforme continuellement²²².

Un autre 'principe analytique' auquel les tenants de cette théorie souscrivent est formulé par Weldes *et al.* comme suit : « Constructions of reality reflect, enact, and reify relations of power. In turn, certain agents or groups of agents play a privileged role in the production and reproduction of these realities²²³. » Selon eux, les différentes constructions de la réalité et leurs discours de légitimation respectifs sont les conditions et les limites nécessaires à l'accomplissement de tout acte social, étant donné qu'ils déterminent la perspective qui encadre le sens commun et le savoir acceptable. Dès lors, le discours devient le lieu d'un pouvoir social, en ce sens que, d'une part, certains discours sont plus puissants que d'autres, du fait qu'ils sont tenus par des parties représentant un pouvoir institutionnel. D'autre part, les discours impliquent des relations de pouvoir puisqu'ils véhiculent le pouvoir de définir et, par suite, de construire le monde²²⁴.

²²¹ Dan O'Meara, « Le constructivisme. Sa place, son rôle, sa contribution et ses débats », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales, Contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2007, p. 197.

²²² Il s'agit là d'un des trois points que Weldes *et al.* considèrent comme l'implication de la souscription au constructivisme critique. J. Weldes, M. Laffey, H. Gusterson et R. Duvall, « Introduction: Constructing Insecurity », dans J. Weldes, M. Laffey, H. Gusterson et R. Duvall (dir), *Cultures of Insecurity : States, Communities, and the Production of Danger*, Vol. 14, The University of Minnesota, 1999, p. 13.

²²³ *Ibid*, p. 13.

²²⁴ *Ibid*, p. 17-19.

Le dernier point évoqué par Weldes *et al.* est présenté dans ce qui suit :

A critical constructivist approach denaturalizes dominant constructions, offers guidelines for the transformation of common sense, and facilitates the imagining of alternative life-worlds. It also problematizes the conditions of its own claims; that is, a critical constructivism is also reflexive²²⁵.

En fait, pour dénaturer les constructions dominantes, le constructiviste critique doit aller par-delà le point de vue des agents sociaux. Cette manœuvre lui permet de comprendre la réalité qu'il doit analyser pour ressortir les structures de signification et les pratiques sociales qui sous-tendent la compréhension au niveau individuel et au niveau collectif; c'est-à-dire le sens commun²²⁶.

Sous le signe de son constructivisme structuraliste²²⁷, la sociologie de Pierre Bourdieu est une source fondatrice du constructivisme critique. Partant de l'idée que « Toutes les formes de domination symbolique s'exercent sur la base de la méconnaissance; c'est-à-dire avec la complicité de ceux qui les subissent²²⁸ », cet auteur, suite à Gaston Bachelard, soutient que la sociologie est une science de ce qui est caché dans le monde social, particulièrement ce que les dominants veulent garder à l'ombre.

C'est dans cette perspective que s'inscrit son œuvre et que sa sociologie se veut une entreprise libre et critique, émanant d'une volonté et d'une réflexion autonome « qui aide[rait] à gérer les conflits, les contradictions²²⁹ » et qui dévoilerait les fondements cachés de la domination et, du même coup, divulguerait ses conséquences. Elle serait en ce sens une volonté de comprendre et de s'assurer de comprendre qui se déploierait au travers de l'obscurité du non-dit et fouinerait dans les recoins de la réalité sociologique, afin de démystifier toutes les formes de pouvoir qui y sont dissimulées ou que l'on soupçonne d'y être²³⁰.

²²⁵ *Ibid*, p. 13.

²²⁶ *Ibid*, p. 19-21.

²²⁷ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris: Minuit, 1987, p. 147.

²²⁸ Pierre Bourdieu et Hans Haacke (présentation de Inès Champey), *Libre-échange*, Paris, Seuil, 1994, p. 60.

²²⁹ *Ibid*, p. 61.

²³⁰ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 7.

3.1 Quelques concepts clés de la théorie sociale de Pierre Bourdieu

3.1.1 Champ

L'espace social se décompose en une multitude de microcosmes que Bourdieu appelle champs. Le champ est défini comme « un univers social [...] où il est question de pouvoir, de rapports de force, de luttes pour conserver et transformer ces rapports de force, de stratégies de conservation ou de subversion, d'intérêt, etc.²³¹ », et qui constitue un ensemble institutionnel relativement autonome ayant ses propres règles de fonctionnement et ses enjeux et intérêts spécifiques. En ce sens, avec la notion de champ, on caractérise ce qui joue le rôle principal dans la détermination de la nature des rapports véhiculés par les échanges dans un espace social donné²³².

Les champs se forment au travers d'un lent processus de différenciation sociale suite auquel ils se distinguent par le mode de connaissance qui leur est propre et par leur conception spécifique de l'être²³³. On peut ainsi parler de champ économique, de champ politique, de champ religieux, de champ culturel, de champ sportif, etc. Ils sont aussi des espaces de domination et de conflits. En ce sens, ils sont les lieux de luttes entre, d'un côté, les dominants, occupant « la position hégémonique dans le champ²³⁴ » et détenant le capital propre à celui-ci, et par conséquent le pouvoir qu'ils cherchent à préserver et à étendre, et de l'autre côté, les dominés, contestateurs de ce pouvoir et porteurs de nouveaux capitaux qu'ils veulent alternatifs. Dès lors, la structure du champ hérite de l'histoire de ces luttes et correspond à « un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte²³⁵ » pour la monopolisation des sources du pouvoir propres au champ.

Sous cet angle, Bourdieu conçoit le champ comme « un système spécifique de relations objectives, qui peuvent être d'alliance et/ou de conflit, de concurrence et/ou de coopération,

²³¹ Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 375.

²³² Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique – Lire Bourdieu*, Bordeaux, Le Mascaret, 1997, p. 57.

²³³ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 142.

²³⁴ Christiane Chauviré et Olivier Fontaine, *Vocabulaire de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2003, p. 17.

²³⁵ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 114.

entre des positions différenciées, socialement définies et instituées, largement indépendantes de l'existence physique des agents qui les occupent²³⁶. » En d'autres termes, les rapports de force entre les agents du même champ n'empêchent pas que ces derniers partagent des attentes communes, « un certain nombre d'intérêts fondamentaux²³⁷ » qui donnent au champ sa raison d'être. De plus que, les différentes positions sociales sont définies et socialement établies indépendamment de la nature physique ou biologique des agents qui les ont occupées, occupent ou occuperont, et à cet égard, elles forment des statuts sociaux qui transcendent toute réalité sociale, tracent les limites du rôle assigné à chaque agent et déterminent autant l'apport qu'il est susceptible d'amener dans les échanges que la nature des rapports qu'il tiendra avec les autres agents dans le cadre d'un champ donné.

L'intégration des agents à un champ quelconque se fait sur la base de leur possession du capital approprié à la réalisation de profits dans ce champ et leur disposition à y entrer. En effet, les champs sont assimilés à des « jeux » où les agents doivent se comporter comme des joueurs. Autrement dit, pour qu'il y ait un champ, « il faut qu'il y ait des enjeux et des gens à jouer le jeu, dotés de l'habitus impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux, etc.²³⁸. »

D'autre part, « tout champ exerce sur les agents une action pédagogique multiforme ayant pour effet de leur faire acquérir les savoirs indispensables à une insertion correcte dans les rapports sociaux²³⁹ »; c'est-à-dire les savoirs propres à ce champ. En d'autres mots, il y a un travail éducatif spécifique à chaque champ qui dote les agents du savoir nécessaire pour qu'ils puissent interagir entre eux au sein de celui-ci. Ainsi, les nouveaux entrants ne doivent pas nécessairement posséder l'habitus propre au champ, mais plutôt avoir les dispositions pour l'acquérir par l'apprentissage ou par la pratique. Et c'est en ce sens que Bourdieu

²³⁶ Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, p. 57-58.

²³⁷ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 115.

²³⁸ *Ibid*, p. 114.

²³⁹ Alain Accardo, *Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social – Invitation à la lecture des œuvres de Pierre Bourdieu*, Bordeaux, Le Mascaret, 1991, p. 139.

considère chaque champ comme « l'institutionnalisation d'un point de vue dans les choses et dans les habitus²⁴⁰ » que l'on impose aux nouveaux entrants.

3.1.2 Habitus

Le processus d'insertion de nouveaux arrivants dans chaque champ passe par leur imposition d'un processus d'apprentissage le long duquel on leur inculque les savoirs et les pratiques leur permettant de bien intégrer les échanges propres à ce champ. Il s'agit, selon Bourdieu, d'un travail de transformation qui vise à créer chez eux des dispositions durables produisant, à leur tour, un habitus propre à ce champ. D'une manière générale, il définit l'habitus comme

ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes. La notion rappelle donc de façon constante qu'elle se réfère à quelque chose d'historique, qui est lié à l'histoire individuelle, et qu'elle s'inscrit dans un mode de pensée génétique, par opposition à des modes de pensée essentialistes (comme la notion de compétence que l'on trouve dans le lexique chomskyen)²⁴¹.

Il forme « un système de schèmes de perception et d'appréciation²⁴² » qui, en même temps qu'il structure notre appréhension d'une situation donnée, génère de nouveaux schèmes et pratiques. Bourdieu parle d'« un capital²⁴³ » accumulé durant l'histoire de l'interaction sociale entre les agents et en continuelle transformation, en ce sens qu'il est réinvesti dans de nouvelles pratiques sociales selon les mêmes lois de sa constitution et avec les ajustements nécessaires pour son adaptation aux nouvelles situations.

De la sorte, l'habitus est incorporé par les agents; il marque, chez eux, leur penchant à se tenir, à agir, à percevoir, à penser, à parler et à sentir d'une manière déterminée. Il s'avère être ainsi à la fois la condition et le produit du fonctionnement du champ²⁴⁴. Bien qu'il soit le produit de conditionnements et qu'il s'inscrit dans les corps, les gestes, les postures et toutes autres formes de dispositions d'apparence naturelle, il est principe d'action, du moment qu'il a tendance à reproduire d'une manière arbitraire les conditions sociales de son acquisition, et

²⁴⁰ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, p. 144.

²⁴¹ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 134.

²⁴² Pierre Bourdieu, *Choses dites*, p. 156.

²⁴³ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 134.

²⁴⁴ *Ibid*, p. 114.

témoigne ainsi d'une capacité de générer des pratiques sociales intégrables dans les rapports constitutifs du champ.

3.1.3 Capital

En faisant appel à la notion de capital, Bourdieu se dote d'un outil conceptuel qui lui « permet de construire un monde de représentation plus à même de révéler la structure, le système de relations et de dépendances, de tout univers social²⁴⁵. » En fait, en évoquant la réalité ou le monde social, il parle en termes d'« espace social » qui s'organise selon trois dimensions fondamentales. Une première dimension où les agents occupent des positions selon le volume du capital global qu'ils détiennent et qu'ils sont susceptibles de déployer dans l'interaction avec les autres agents. La deuxième dimension est déterminée par la structure de ce capital; c'est-à-dire le volume de chacun des capitaux constitutifs du capital global. Une troisième dimension où la position des agents est déterminée par les capacités d'évolution dans le temps du volume et de la structure du capital global²⁴⁶.

Le capital prend différentes formes selon le champ dans lequel il opère et implique les « différentes ressources que suppose et que produit l'activité du champ²⁴⁷. » Ce dernier s'institue en « marché » où le capital devient un bien dont la valeur est déterminée par l'état de ce marché; c'est-à-dire les rapports de force qui régulent les interactions entre les agents dans le champ.

Bourdieu distingue quatre genres de capital; le « capital économique », le « capital culturel » et le « capital social », qui, bien que différents par nature, sont intimement liés, convertible l'un en l'autre sous certaines conditions et quand ils sont reconnues, ils sont convertis en « capital symbolique ». Il les présente comme suit :

- le capital économique est constitué des richesses matérielles et financières et intervient dans le processus de différenciation sociale en alimentant l'opposition entre les munis et les démunis;

²⁴⁵ Christiane Chauviré et Olivier Fontaine, *op. cit.*, p. 15.

²⁴⁶ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 32.

²⁴⁷ Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, p. 63.

- le capital culturel est constitué par un ensemble de biens symboliques acquis par l'agent suite à un long processus d'apprentissage au service duquel il a investi un capital économique. Il « existe 'à l'état incorporé' (sous forme des dispositions de l'habitus), 'à l'état objectivé' (sous forme de bibliothèques, de collections, etc.) et 'institutionnalisé' (sous forme de titres scolaires ou « capital scolaire »)²⁴⁸. »

- Le capital social couvre la toile de relations sociales qu'un agent ou un groupe entretient à titre amical ou professionnel, et exige de leur part un certain engagement et une mise en commun de leurs capitaux respectifs, afin de réaliser plus de profits symboliques.

- Le capital symbolique est « *ce capital dénié*, reconnu comme légitime, c'est-à-dire méconnu comme capital²⁴⁹. » En ce sens, tout capital (économique, culturel, social) peut être converti en capital symbolique et fonctionner en tant que tel lorsqu'il est reconnu comme légitime; c'est-à-dire comme source de force et de pouvoir. Et dans ce cas, la position sociale de celui qui le possède et la domination qu'il exerce sur les tiers sont reconnues comme légitimes, du moment que le capital symbolique assure la dépendance et l'aliénation de ces derniers qui se traduisent « par l'estime, la reconnaissance, la croyance, le crédit, la confiance des autres²⁵⁰. »

3.2 Langage et pouvoir symbolique

Appréhender autant les rapports sociaux que les rapports de domination « comme des interactions symboliques, c'est-à-dire comme des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance²⁵¹ » revient, chez Bourdieu, à considérer les rapports de communication sous-jacents aux échanges linguistiques comme des relations de pouvoir symbolique véhiculant des rapports de force entre les différents agents sociaux.

²⁴⁸ Jean-Philippe Cazier (dir.), *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, Mons, Sils Maria, 2006, p. 24.

²⁴⁹ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 200.

²⁵⁰ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, p. 240.

²⁵¹ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire - l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 14.

Selon lui, tout acte locutoire est une conjonction²⁵² entre un « habitus linguistique » et un « marché linguistique » impliquant le croisement entre une « compétence linguistique » qui est une capacité à utiliser d'une manière juste et adéquate un patrimoine linguistique collectif exprimant des intérêts socialement construits, d'un côté, et de l'autre côté, « les structures du marché linguistique²⁵³ », qui déterminent ce qui est autorisé et ce qui est réprimandé comme activité linguistique.

3.2.1 L'habitus linguistique en tant que capital symbolique

Bourdieu définit l'habitus linguistique par le fait qu'il est « le produit des conditions sociales et par le fait qu'il n'est pas simple production de discours mais production de discours ajusté à une 'situation', ou plutôt ajusté à un marché ou à un champ²⁵⁴. » Il se constitue à travers l'histoire de son interaction avec différents marchés et en étroit rapport avec les conditions de son acquisition et de son utilisation.

Évoquant la nature de la relation de communication, Bourdieu soutient que :

[L]e rapport de force linguistique n'est pas complètement déterminé par les seules forces linguistiques en présence et que, à travers les langues parlées, les locuteurs qui les parlent, les groupes définis par la possession de la compétence correspondante, toute la structure sociale est présente dans chaque interaction (et par là dans le discours)²⁵⁵.

En ce sens, les discours n'ont pas seulement une valeur linguistique propre, mais s'inscrivent dans la logique d'un « échange économique », véhiculant des relations de pouvoir, entre des locuteurs, producteurs de discours, et le marché, le ou les consommateurs de ces discours. L'habitus prend ainsi la forme de « capital linguistique » que Bourdieu définit comme « le pouvoir sur les mécanismes de formation des prix linguistiques, le pouvoir de faire fonctionner à son profit les lois de formation des prix et de prélever la plus-

²⁵² « habitus linguistique + marché linguistique = expression linguistique, discours », Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 121.

²⁵³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 14.

²⁵⁴ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 121.

²⁵⁵ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 61.

value spécifique²⁵⁶. » Il n'a de valeur en tant que tel que s'il est susceptible de réaliser des profits sur le marché auquel il est destiné.

Sous cet angle, il est possible d'attribuer une 'valeur marchande', ou un prix qui se mesure en pouvoir, à chaque discours dépendamment de la capacité de celui qui le produit à l'imposer en tant que meilleur produit à consommer. Ce prix est déterminé par le poids que le discours pèse dans la balance des rapports de force linguistique régissant le marché linguistique et transcendant la situation dans laquelle l'échange linguistique a lieu; c'est-à-dire le simple rapport d'interaction sociale.

Cette dimension pratique de la compétence linguistique implique une auto-évaluation de la part du locuteur de la valeur de ses propres produits linguistiques. Il le fait sur la base de sa conscience du « sens de la place²⁵⁷ » qu'il occupe sur l'échelle sociale et cela lui inculque la ligne de conduite à adopter face à chaque marché de la société. C'est ainsi que l'habitus linguistique s'avère être l'expression « de tout l'habitus de classe dont il est une dimension²⁵⁸. »

La hiérarchie sociale joue, dans ce cas, un rôle important dans l'attribution du prix d'un discours sur le même marché linguistique, et les mêmes mots ont des poids différents quand ils sont produits par des locuteurs occupant des positions sociales différentes. Évidemment, le déséquilibre au niveau du rang social favorise plus de « profit symbolique²⁵⁹ » pour celui qui est le mieux placé sur l'échelle sociale, et ce profit est d'autant plus important que le contexte de l'échange est officiel, donc plus propice à ceux qui sont légitimement mandatés pour parler. En effet, le prix du même discours peut varier dépendamment du marché dans lequel il est produit, et à cet égard la langue légitime prend plus de valeur et de force dans les situations officielles, où la reconnaissance n'est pas totalement tributaire de la connaissance de la langue, mais profondément soumise au poids de l'importance et de la solennité de

²⁵⁶ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 124.

²⁵⁷ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 84.

²⁵⁸ *Ibid*, p. 85.

²⁵⁹ *Ibid*, p. 65.

l'occasion qui imposent une certaine disposition chez l'auditoire. Il s'agit d'une « complicité, fondée sur la méconnaissance, qui est au principe de toute autorité²⁶⁰. »

3.2.2 Habitus linguistique, sens et marché linguistique

P. Bourdieu affirme que la signification d'un discours est étroitement liée au marché qui non seulement participe à sa valeur symbolique, mais aussi à la construction de son sens. Selon lui,

[L]e marché linguistique est quelque chose de très concret et de très abstrait à la fois. Concrètement, c'est une certaine situation sociale, plus au moins officielle et ritualisée, un certain ensemble d'interlocuteurs, situés plus ou moins haut dans la hiérarchie sociale, autant de propriétés qui sont perçues et appréciées de manière infra-consciente et qui orientent inconsciemment la production linguistique. Défini en termes abstraits, c'est un certain type de lois (variables) de formation des prix des productions linguistiques²⁶¹.

Cette idée prend tout son sens si l'on considère l'équation bourdieusienne suivante : « habitus linguistique + marché linguistique = expression linguistique, discours²⁶² », où il soutient que tandis que certains aspects définissant la signification sont donnés par un sens objectif inhérent au discours même, d'autres viennent de l'extérieur et dépendent de la valeur marchande du produit linguistique qui est déterminée par le statut social du locuteur et par le contexte social dans lequel l'activité linguistique a lieu.

D'une part, Bourdieu trouve qu'« il n'y a pas de mots neutres²⁶³ »; généralement le même mot peut avoir diverses significations, parfois même des significations opposées, selon les conditions de l'usage que l'on en fait. Cependant, le recours à un « langage neutralisé s'impose toutes les fois qu'il s'agit d'établir un consensus pratique entre des agents ou des groupes d'agents dotés d'intérêts partiellement ou totalement différents²⁶⁴. » Il s'agit d'une pratique fréquente visant l'unification de la langue, et par extension le marché linguistique, afin de faciliter les échanges linguistiques, d'éviter les malentendus et de maximiser l'accord sur la signification de ses mots. Cependant, l'unification du marché linguistique implique

²⁶⁰ *Ibid*, p. 113.

²⁶¹ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 123-124.

²⁶² *Ibid*, p. 123.

²⁶³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 18.

²⁶⁴ *Ibid*, p. 18.

surtout l'unification des lois de formation des prix des produits linguistiques. Elle est, en ce sens, essentielle pour que les effets du capital et de la domination linguistiques puissent avoir lieu et que les locuteurs soient soumis à la même norme linguistique. Dès lors, des individus différents peuvent se reconnaître dans un même discours, soit-il religieux ou politique, étant donné que, d'après Bourdieu, ce genre de discours arrive à établir une certaine correspondance entre les structures sociales des champs dans lesquels ils sont produits et la structure du champ des classes sociales auxquels ils sont destinés. Autrement dit, c'est la ressemblance, ou l'« homologie », entre la structure sociale du champ du locuteur et celle du champ du récepteur qui garantit l'efficacité de ce genre de discours et lui assure une universalité qui le place au-delà de la spécificité du champ dans lequel il a été produit.

D'autre part, Bourdieu souligne l'importance du contexte socio-économique dans « l'acquisition de la compétence légitime et de la constitution du marché où s'établit et s'impose cette définition du légitime et de l'illégitime²⁶⁵. » Selon lui, compte tenu qu'une langue est toujours imposée par la force d'« un acte politique d'institution²⁶⁶ » comme unique langue légitime, la seule prise en considération de la dynamique interne de la langue ne nous permet pas de comprendre comment un groupe d'individus peut tomber d'accord sur l'unité d'une langue et de son usage comme seule langue officielle. Il faut plutôt intégrer les conditions politiques sous-jacentes au processus d'unification de la langue dans l'élaboration de la théorie linguistique. Et dans ce cas, la « communauté linguistique » doit être vue comme le produit d'une domination politique capable d'instituer la connaissance et la reconnaissance universelles d'une langue comme seule légitime, et d'unifier, par le fait même, le marché linguistique.

À cet égard, les institutions et les interventions politiques ou juridiques directes ne jouent qu'un rôle secondaire dans la consécration de la domination de la langue légitime qui, par contre, s'exerce essentiellement de l'intérieur des agents qui lui donnent volontairement, consciemment ou inconsciemment, leur consentement. En effet, pour Bourdieu, « [T]oute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité

²⁶⁵ *Ibid*, p. 25.

²⁶⁶ *Ibid*, p. 26 (note de bas de page).

qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs²⁶⁷ », mais qui est plutôt sous-jacente à un processus disciplinaire social, le long duquel le capital linguistique a été constitué selon les exigences du marché linguistique et a été soumis aux impératifs du gain matériel et symbolique que le locuteur peut réaliser avec ce capital.

On est en présence d'un processus durant lequel la domination symbolique s'exerce sur les personnes dominées inconsciemment et sans contrainte, et ce en se déployant au travers d'un habitus prédisposé à la subir. En fait, dans le marché unifié, il y a une concordance totale entre les exigences du marché et les dispositions de l'habitus linguistique. Ainsi, les structures objectives auxquelles l'habitus linguistique est affronté coïncident avec celles dont il est le produit. Et dans ce cas, « la loi du marché n'a pas besoin de s'imposer au travers d'une contrainte ou d'une censure externe puisqu'elle s'accomplit par l'intermédiaire d'un rapport au marché qui en est la forme incorporée²⁶⁸. » En effet, si un habitus concorde totalement avec les exigences du marché, alors il est capable d'anticiper sur les exigences de n'importe quel champ. Il s'agit d'une « mise en forme et euphémisation²⁶⁹ » qui prend la forme d'une autocensure que s'impose le locuteur et qui le dispose à certaines pratiques linguistiques plutôt qu'à d'autres. Elle va en décroissant au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale.

Bourdieu parle d'un « pouvoir de suggestion qui s'exerce à travers les choses et les personnes et qui, en annonçant à l'enfant non ce qu'il a à faire, comme les ordres, mais ce qu'il est, l'amène à devenir durablement ce qu'il a à être²⁷⁰. » Ce pouvoir prend la forme d'une violence invisible et silencieuse dont les effets outrepassent les formes apparentes de son déploiement, pour provoquer chez les dominés une certaine soumission par le fait même qu'il se manifeste.

²⁶⁷ *Ibid*, p. 36.

²⁶⁸ *Ibid*, p. 86.

²⁶⁹ *Ibid*, p. 86.

²⁷⁰ *Ibid*, p. 37.

Les fondements sociaux de l'usage légitime de la langue instituent donc des relations qui révèlent les différences inhérentes au système social et montrent comment le système linguistique reproduit ces différences. L'idée est que, par le fait même de parler, le locuteur choisit un « style » d'expression assurant l'acceptabilité sociale de ce qu'il dit, et le plaçant à un certain niveau d'une hiérarchie de styles correspondants à une hiérarchie sociale. En fait, la capacité de parler ne peut à elle seule donner la « valeur sociale » de ce qui est dit, il faut aussi que cette compétence soit légitime et forme un « capital linguistique », en ce sens qu'elle doit produire « un *profit de distinction*²⁷¹ » dans le marché linguistique à chaque fois qu'elle est mise en application.

Dans cette perspective, le discours légitime - la compétence dominante - devient la mesure de tout discours et sa domination persiste tant et aussi longtemps que le marché duquel dépend sa valeur sociale et sa capacité de se faire valoir en capital linguistique est reproduit; c'est-à-dire tant que les conditions sociopolitiques de sa production et de sa consommation demeurent inchangées. Tel est le cas des discours officiels, ou faisant foi d'autorité, qui, d'après Bourdieu, produisent un capital linguistique donnant à ceux qui le détiennent « un pouvoir sur la langue et par là sur les simples utilisateurs de la langue et aussi sur leur capital²⁷². » Cependant, l'autorité dont jouit la langue légitime, sa longévité et son espace d'extension ne lui sont pas intrinsèques, ils répondent aux lois d'un marché linguistique marqué par la rude lutte entre différentes autorités visant chacun le monopole de l'usage légitime de la langue et la reconnaissance de son mode d'expression comme tel.

Les changements de la langue légitime sont le produit de luttes linguistiques prenant appui sur le décalage entre la *connaissance* et la *reconnaissance* de l'usage de cette langue. En effet, c'est au sein d'un champ linguistique, lieu de la tension créée par les relations de concurrence, que la classe dominante a tendance à renforcer ses marques de distinction en inventant de nouvelles stratégies visant l'exclusion de toutes les classes montrant une incapacité ou une insuffisance de connaissance de certains usages de la langue légitime, ce qui a pour conséquences la reproduction et le renforcement des écarts initiaux. Ainsi, par le

²⁷¹ *Ibid*, p. 43.

²⁷² *Ibid*, p. 47.

fait même que la classe dominante détient une connaissance plus approfondie de la langue légitime, largement reconnue, elle se distingue socialement et crée une différenciation entre ceux qui l'assimilent et ceux qui n'en sont pas capables et reproduit de la sorte l'hierarchie sociale fondée sur cette différenciation, pour la consacrer, par la suite, comme réalité sociale objective.

3.3 Langue légitime et pouvoir symbolique

3.3.1 Langage, pouvoir symbolique et rites d'institution

Selon Bourdieu, les mots ne sont pas innocents, ils participent à la construction de la réalité sociale et contribuent efficacement à l'institution des classes sociales et à la différenciation entre les clans, tribus, ethnies ou nations²⁷³. En effet, les opérations sociales de nomination véhiculent un pouvoir symbolique s'exerçant au travers de la structuration de la perception du monde social et imposant une manière plus ou moins autorisée de le voir. En ce sens,

le mot ou, *a fortiori*, le dicton, le proverbe et toutes les formes d'expression stéréotypées ou rituelles sont des programmes de perception et les différentes stratégies, plus ou moins ritualisées, de la lutte symbolique de tous les jours, tout comme les grands rituels collectifs de nomination ou, plus clairement encore, les affrontements de visions et de prévisions de la lutte proprement politique, enferment une certaine prétention à l'autorité symbolique comme pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social, c'est-à-dire des divisions du monde social²⁷⁴.

La reconnaissance de ces divisions par la société donne lieu à un capital symbolique qui génère un pouvoir donnant à son détenteur une autorité lui permettant de s'imposer comme la source notoire et légitime de l'instauration de ce qui vaudrait pour toute la société comme « sens commun²⁷⁵. » Ainsi, le langage ne puise pas son autorité dans les mots qui le composent, mais de l'extérieur; c'est-à-dire dans les conditions sociales de son fonctionnement. En ce sens, il est la représentation ou encore la manifestation symbolique de l'autorité du locuteur, et il trouve le poids de sa légitimité dans la position sociale de ce dernier.

²⁷³ *Ibid*, p. 99.

²⁷⁴ *Ibid*, p. 100-101.

²⁷⁵ *Ibid*, p. 101.

L'idée de Bourdieu est que :

Le pouvoir des paroles n'est autre chose que le *pouvoir délégué* du porte-parole, et ses paroles – c'est-à-dire, indissociablement, la matière de son discours et sa manière de parler – sont tout au plus un témoignage et un témoignage parmi d'autres de la *garantie de délégation* dont il est investi²⁷⁶.

Sous cet angle, les propos exprimés par un porte-parole officiel deviennent « des actes d'institution²⁷⁷ » dont la reconnaissance sociale implique la mobilisation de l'ordre social en entier. En d'autres mots, sans l'autorité du porte-parole mandaté, qui, de fait, traduit les relations d'ordre définissant l'ordre social, ces propos demeurent de simples paroles sans suites effectives et même sans sens. Le succès d'une telle opération est tributaire de l'efficacité et du bon fonctionnement des rituels sociaux qui, à leur tour, sont soumis à la conjonction de certaines conditions formelles comme l'étiquette et les formes cérémoniales officielles, et d'autres, plus indispensables, qui sont des mécanismes sociaux disposant les récepteurs du discours officiel à reconnaître ces rituels tout en méconnaissant l'autorité qu'ils consacrent. Ainsi, c'est « en tant qu'il *représente* – au sens théâtral du terme²⁷⁸ » la délégation d'une autorité institutionnelle à un porte-parole, qui devient dépositaire des mêmes pouvoirs que l'institution qu'il représente, que le rituel prend sa valeur symbolique.

Les rites jouent alors, d'après Bourdieu, un rôle d'*institution*, dans la mesure où ils « tend[ent] à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une *limite arbitraire*²⁷⁹. » Ils marquent le passage d'une ligne instaurant une division fondamentale de l'ordre social à la consécration de la différence sur laquelle est basée cette division et l'institution de cette ligne comme sa démarcation.

²⁷⁶ *Ibid*, p. 105.

²⁷⁷ *Ibid*, p. 70.

²⁷⁸ *Ibid*, p. 115.

²⁷⁹ *Ibid*, p. 122.

3.3.2 Acte d'institution et identité

L'acte d'institution peut aussi créer la différence au niveau de l'ordre social. En effet, même si généralement il existe une certaine continuité entre les différentes divisions sociales, compte tenu de la diversité des principes²⁸⁰ de différenciation sur la base desquels les différences entre classes sociales sont établies, « la magie sociale parvient toujours à produire du discontinu avec le continu²⁸¹ » et à instituer des différences au sein de la même classe sociale qui n'affectent pas fondamentalement la division sociale en place. En fait, chaque agent est appelé à se tenir à son rang ou l'identité sociale qu'on lui a attribuée, et ce en répondant à un code de conduite établi qui la définit.

Sous cet angle, l'institution d'une identité s'accompagne de l'imposition d'une « essence sociale » qui détermine, au bout du compte, ce que l'on doit être et ce que l'on doit faire pour l'être ou le devenir. Ainsi,

l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il signifie à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous (*kategorothai*, c'est, à l'origine, accuser publiquement) et en lui notifiant ainsi avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a à être²⁸².

Cette sommation ne prend sa pleine essence que si elle est cautionnée par tous ou par une institution qui les représente. En fait, pour que « l'efficacité symbolique²⁸³ » du rituel d'institution ait lieu, tout le groupe doit y croire. Sans que certaines dispositions soient déjà en place chez eux, la « magie des mots²⁸⁴ » ne trouverait pas de terres où semer ses graines.

D'ailleurs, contre la prétention à l'objectivité dans la recherche de critères pour la catégorisation des « régions » ou des « ethnies », Bourdieu estime que, dans la pratique sociale, les critères de l'établissement de l'identité « régionale » ou « ethnique » sont le

²⁸⁰ Bourdieu parle, par exemple, de différenciations faites sur la base de 'frontière naturelle' comme le sexe, l'âge, la race, la couleur de peau, etc., et qui sont généralement exploités pour fonder des distinctions sociales.

²⁸¹ *Ibid*, p. 125.

²⁸² *Ibid*, p. 126.

²⁸³ *Ibid*, p. 133.

²⁸⁴ *Ibid*, p. 133.

produit de « *représentations mentales*²⁸⁵ » reflétant les intérêts des agents, leurs préjugés, leur vision du monde et la conception qu'ils ont de la réalité sociale, et de « *représentations objectives*²⁸⁶ », véhiculées par des objets, comme les emblèmes, les drapeaux, etc., ou des actes qui constituent des stratégies visant à provoquer des représentations mentales chez les autres.

En fait, selon lui, la définition de l'identité régionale ou ethnique révèle au fond une « lutte des classements²⁸⁷ », qui ne peut être comprise qu'« à condition d'inclure dans le réel la représentation du réel²⁸⁸ »; c'est-à-dire en mettant l'accent sur la guerre que se livrent les différentes représentations que ce soit au niveau mental ou au niveau des activités sociales destinées à manipuler les représentations mentales. Il s'agit d'une course effrénée au « monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là, *de faire et de défaire les groupes*²⁸⁹ » dont l'objectif ultime est de mettre la main sur le pouvoir d'imposer une signification particulière à la réalité sociale du groupe et un sens spécifique à son activité.

Force est, pour Bourdieu, de remarquer que les prétentions à des classifications « naturelles » ne peuvent que s'avérer infondées, puisqu'elles sont « pour une grande part le produit d'une imposition arbitraire, c'est-à-dire d'un état antérieur du rapport de forces dans le champ des luttes pour la délimitation légitime²⁹⁰ ». Autrement dit, elles sont la conséquence d'un cumul de différenciations faites le long d'un processus historique meublé de luttes permanentes et féroces entre positions partisans visant à imposer comme légitimes une représentation du monde social plutôt que d'autres. Dès lors, les luttes des classements s'avèrent des luttes de définition de la réalité et, du coup, ces classements prennent différentes connotations culturelles, du moment que toute catégorisation institue une réalité et

²⁸⁵ *Ibid*, p. 135.

²⁸⁶ *Ibid*, p. 136.

²⁸⁷ *Ibid*, p. 136.

²⁸⁸ *Ibid*, p. 136.

²⁸⁹ *Ibid*, p. 137.

²⁹⁰ *Ibid*, p. 138-139.

use de son pouvoir, objectivé dans le discours, pour porter à l'existence « la chose nommée²⁹¹. »

3.4 Analyse et conclusion

Face au fait accompli de l'approche dominante du développement durable et la perspective dans laquelle elle place la communauté internationale, la position de P. Bourdieu, qui décèle dans les mots une capacité de construire le sens et de fonder la réalité, nous pointe de nouveaux horizons de réflexion sur la nature des rapports entre les pays développés et les pays sous-développés que le développement durable véhicule, et nous offre l'opportunité de mettre en exergue certains aspects de la dynamique souterraine qui anime le point de vue de ses tenants et sous-tend la domination des pays sous-développés par les pays développés.

En effet, sa conception du champ, qu'il assimile aussi à un marché, nous permet de mieux cerner les limites de l'espace à l'intérieur duquel la domination prend place et se manifeste à travers un pouvoir que certains individus ou groupes d'individus exercent légitimement sur d'autres par l'effet de la mise en valeur du capital censé réaliser le plus de profits dans ce champ.

Inséré dans le moule de cette conception, le développement durable peut être vu sous un nouveau jour et des intérêts inavoués de son élaboration peuvent être révélés. Mais faut-il tout d'abord s'assurer qu'il coïncide avec le cadre d'analyse bourdieusien.

3.4.1 Du développement au développement durable : continuité et élargissement du champ économique international

Bourdieu définit le champ comme un univers social relativement autonome fonctionnant selon ses propres lois et caractérisé par un rapport de forces entre les dominants et les dominés visant la redistribution du capital qui lui est propre. Dans un champ donné, les différentes positions s'articulent autour d'un enjeu spécifique, tel que la politique d'éducation, la politique économique, la science, la littérature, etc.

²⁹¹ *Ibid*, p. 140.

Il est possible de concevoir le développement durable sous cet angle. Plus encore, le champ du développement durable peut être vu comme le champ de l'économie mondiale²⁹² élargie pour englober de nouvelles règles qui viennent s'ajouter à celles du développement économique, afin de lui donner un fond répondant au souci environnemental.

Le développement durable est présenté par ses défenseurs comme un objectif de la communauté internationale qui traduit des intérêts communs en ce qui a trait à l'élaboration de politiques économiques capables de réaliser le bien être de toutes les sociétés tout en assurant le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. En fait, il est censé assurer 'un progrès durable' à l'humanité entière, ce qui fait de lui « un objectif non plus pour les seuls pays « en développement », mais encore pour les pays industrialisés²⁹³. » Et comme les conditions économiques et écologiques varient d'un pays à l'autre, la réalisation d'un objectif de cette ampleur interpellerait une harmonisation de tous les efforts et exigerait alors une coopération internationale très poussée favorisant la participation de tous les pays du monde²⁹⁴. Ainsi, l'intérêt de chaque pays en matière de protection de l'environnement est indissociable de celui des autres pays. Et l'interaction entre tous les membres de la communauté internationale sur ce sujet ainsi que la conjugaison de leurs efforts sont des impératifs qui font du développement durable un objectif commun grâce auquel l'intérêt commun de cette communauté peut se réaliser.

Cependant, l'existence d'un ou de plusieurs intérêts communs, qui traduisent, entre autres, le souci environnemental, n'exclut pas que le développement durable est le lieu de guerres de position impliquant ces pays à plus d'un niveau où l'enjeu est l'occupation de la position dominante sur la scène internationale. En effet, ils possèdent des capitaux différents dont la valeur varie selon le marché où ils sont investis au niveau international. Ainsi par exemple, le capital économique de chaque pays pèse lourd dans le marché du développement durable, compte tenu que non seulement le développement économique est présenté comme la porte d'entrée à une gestion raisonnée des ressources naturelles et la seule voie proposée pour se

²⁹² P. Bourdieu parle de *champ économique mondial*. Voir *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000, p. 275.

²⁹³ Meadows Danella H, Meadows Dennis L, Randers JØrgens, William W. Behrens, *op. cit.*, p. 5.

²⁹⁴ *Ibid*, p. 47.

doter des moyens financiers aidant à le faire, le niveau de la performance économique de chaque pays, ou la position qu'il occupe sur l'échelle économique mondiale, lui incombe des responsabilités spécifiques dans la perspective du développement durable. Dès lors, les pays industrialisés sont surtout appelés à contrôler le niveau de la pollution industrielle et de mieux gérer l'usage qu'ils font des matières premières et des ressources naturelles en général, tandis que les pays sous-développés doivent essentiellement résoudre les problèmes de la pauvreté et de la dette.

Sous cet angle, le développement durable peut être considéré comme un marché où chaque pays est déterminé par la position qu'il occupe sur l'échiquier international, dépendamment des capitaux qu'il détient et par la valeur de ses capitaux; c'est-à-dire des profits qu'ils sont susceptibles réaliser sur ce marché.

Ces positions sont en fluctuation, compte tenu qu'elles sont sujettes à des changements soumis aux règles du jeu qui sont celles de l'économie mondiale. En effet, le niveau de développement d'un pays est toujours tributaire de sa performance économique, et, à cet égard, le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles n'empêchent en rien, selon les défenseurs du développement durable, que le développement demeure essentiellement économique. C'est ce qui ressort lorsque la commission Brundtland conçoit le développement durable comme l'inauguration d'une « nouvelle ère²⁹⁵ » de croissance d'une qualité meilleure qui d'une part, prend en considération les limites des ressources naturelles et d'autre part, permet la réduction de la misère et la réalisation d'un « avenir plus prospère, plus juste, plus sûr²⁹⁶ » pour tous. Autrement dit, un processus de développement qui se veut économiquement efficace, socialement équitable, écologiquement soutenable et fait pour perdurer en poursuivant une croissance conciliant l'écologique, l'économique et le social et établissant un 'cercle vertueux' entre ces trois pôles.

Il devient ainsi clair que la différenciation des positions économiques de départ au niveau mondial trouve son écho dans le positionnement de chaque pays ou groupe de pays dans le

²⁹⁵ La commission mondiale sur l'environnement et le développement, *op. cit.*, p. 2.

²⁹⁶ *Ibid*, p. 2.

champ du développement durable. Et du coup, la continuité entre le processus de développement et le développement durable s'avère plus que conceptuelle, elle est politique, en ce sens que le second constitue un champ qui prolonge les relations de pouvoir du premier.

3.4.2 L'habitus linguistique propre au développement durable et la domination occidentale

En plus du capital économique, chaque pays ou groupe de pays détient d'autres capitaux qu'il cherche à investir dans les différents marchés du développement durable et à en tirer le plus de profits possibles, ce qui donne lieu à des luttes qui opposent les différents pays quant à la valeur de chaque capital. À cet égard, il faut souligner que la distribution des capitaux qui sont pris en considération dans cet espace est inégale. Cette inégalité, présentée comme naturelle – fait accompli - peut être, entre autres, vue comme le fruit de la consécration d'un habitus linguistique propre à ce champ qui du même coup qu'il établit le capital propre du marché linguistique, délimite le champ, définit les différentes positions dans cet espace et assigne à chaque pays son rôle et son rang au niveau international et, par la même occasion, le pouvoir symbolique qu'il a sur les autres membres de la communauté internationale.

En réservant au parcours historique des agents d'un champ donné la place qui leur revient dans la réalité actuelle, l'approche de Bourdieu trace la trajectoire de l'évolution de chaque habitus, afin de révéler sa structure et montrer que celle-ci structure à son tour le vécu des agents où cet habitus fait foi de capital propre au champ. Approcher l'habitus linguistique utilisé dans le champ du développement durable sous cet angle nous aide à comprendre qu'il prolonge le même rapport de forces qu'impose l'habitus propre au processus de développement, et ce en consacrant la hiérarchisation historique des pays en pays développés et pays sous-développés sous-tendant la domination historique des seconds par les premiers.

L'habitus linguistique est, d'après Bourdieu, le produit d'un processus historique le long duquel il se forme et se transforme dépendamment du marché auquel il est destiné et des profits escomptés par son usage. En fait, il y a, selon lui, un rapport de forces sous-jacent à tout échange linguistique qu'il assimile à un échange économique où l'habitus linguistique

prend la forme d'un capital dont la valeur est déterminée par le marché selon les profits qu'il est susceptible de réaliser lors des échanges linguistiques.

Bourdieu parle de profits qui se mesurent en termes de pouvoir symbolique; c'est-à-dire de reconnaissance de la légitimité du pouvoir dont jouit les détenteurs de cet habitus parmi les consommateurs, autrement dit au sein du marché. Et dans ce cas, la valeur d'un habitus linguistique prend la forme d'un prix qui est la mesure de l'étendue du pouvoir qu'il exerce dans le rapport de force linguistique sous-tendant les échanges dans le marché linguistique. Lorsqu'il est reconnu en tant que le capital linguistique du champ, l'habitus linguistique incarne la domination; il n'est pas un outil neutre, mais la révélation- même de la domination.

Dans le champ du développement durable, l'habitus linguistique légitime ou reconnu par la communauté internationale est celui produit par les pays développés qui constituent la classe dominante. Il traduit, à plusieurs égards, leurs modes de connaissance et leur vision du monde. D'ailleurs, la plupart, si ce n'est la totalité, des concepts clés utilisés pour définir ou caractériser le développement sont ceux d'usage pour en faire autant avec le développement durable. Ainsi, la conservation du terme développement dans la notion de développement durable n'a rien d'arbitraire. En plus des rapprochements que l'on peut faire entre les deux au niveau du contenu conceptuel et des perspectives pratiques²⁹⁷, on peut inscrire la qualification de développement durable dans la continuité avec l'habitus linguistique propre au développement qui consacre la différenciation des positions au niveau international sous-jacente à des relations de pouvoir fondées sur la domination des pays classés comme sous-développés par ceux développés.

D'autres parallèles entre l'habitus linguistique dominant du développement durable et celui du développement peuvent être faits. Ainsi, par exemple, on retient la notion de croissance pour parler d'une nouvelle ère de croissance ou de croissance de qualité meilleure que l'on présente comme « une croissance contrôlée pour préparer de grands équilibres écologiques²⁹⁸ » ou comme le « droit à la vie saine et productive en harmonie avec la

²⁹⁷ Voir Chapitre I, p. 25-29.

²⁹⁸ Danella H. Meadows, Dennis L. Meadows, Randers Jørgens, William W. Behrens, *op. cit.*, p. 13.

nature²⁹⁹. » C'est aussi le cas pour la notion de progrès lorsque l'on qualifie la conception propre au développement durable du progrès de « nouvelle conception du progrès »³⁰⁰ ou d'« un progrès durable³⁰¹. »

Il est vraisemblable que l'habitus linguistique propre au développement durable hérite de celui légitimement utilisé pour parler du développement, et que cet héritage dépasse la notion même de développement durable pour toucher d'autres concepts clés que l'on utilise officiellement pour la définir ou la caractériser. Ceci nous amène alors à voir dans le premier non seulement une continuité ou une simple reprise de quelques éléments du second, mais sa version évoluée qui l'inscrit dans la même logique historique que lui.

D'autre part, l'habitus linguistique du développement durable désigne ses enjeux et ses objectifs et incorpore la domination des pays développés en ce qui a trait à la vision et division du monde. En effet, en cherchant à imposer la langue légitime produite par la classe dominante; c'est-à-dire le capital linguistique des pays développés dans le contexte du champ du développement durable, cette dernière neutralise tout capital linguistique concurrent. Ce faisant, c'est une vision de la réalité internationale qu'elle présente et une vision et division du monde qu'elle consacre comme objective, étant donné que la langue légitime prend une « valeur théorique³⁰² » qui la place au-delà de la particularité des conditions dans lesquelles elle est produite. Ainsi, même si les pays sous-développés ne sont pas aussi concernés que les pays développés par les problèmes et les enjeux environnementaux générés essentiellement par la surexploitation des ressources naturelles et par la prééminence d'un mode de production et de consommation nuisible à l'environnement, leur insertion dans la perspective du développement durable est assurée par l'habitus linguistique de ce dernier qui, par le fait même, leur impose la conception dominante du monde et le mode dominant de développement.

²⁹⁹ *La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, op. cit.*, principe 1.

³⁰⁰ Danella H. Meadows, Dennis L. Meadows, Randers JØrgens, William W. Behrens, *op. cit.*, p. 13.

³⁰¹ La commission mondiale sur le l'environnement et le développement, *op. cit.*, p. 2.

³⁰² Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 66.

De surcroît, en unifiant le marché linguistique, c'est la position de chaque pays qui est définie par les dominants, détenteurs du pouvoir de définir propre au capital linguistique légitime. Par le fait même de la diffusion de l'habitus linguistique en usage officiellement, ces derniers établissent la position que les pays sous-développés occupent et la position que l'on veut qu'ils occupent ainsi que les critères pour le faire. Ainsi, l'effort pour les pays sous-développés devient double, car ils doivent remonter la pente du développement tout en prenant en considération le virage environnemental, ce qui préserve aux forces dominantes la longueur d'avance qui leur permet de conserver le pouvoir outil de leur domination.

D'autre part, le capital linguistique procure aux dominants, les pays développés, « un profit de distinction³⁰³. » Il s'agit d'un « sentiment d'être ce qu'il faut être est un des profits les plus absolus des dominants³⁰⁴. » Ainsi, la charge du 'devenir' incombe aux dominés; c'est-à-dire, les pays sous-développés.

Dans cette perspective, les travaux et les conférences portant sur le développement durable jouent un rôle de taille dans la consécration du capital linguistique dominant comme la langue légitime propre au développement durable. En fait, il est possible de voir en eux les actes et les rites d'institutions de la légitimité du capital linguistique des pays développés. Ces événements sont, d'une part, des contextes officiels qui servent à ces pays à légitimer la démarcation linguistiquement instituée entre les différentes positions au niveau international. Ils sont, d'autre part, des mécanismes qui servent à méconnaître l'arbitraire de cette autorité; c'est-à-dire à ne pas voir en elle le produit d'un parcours historique des différents acteurs sur la scène internationale. D'ailleurs, « plus le marché est officiel, c'est-à-dire pratiquement conforme aux normes de la langue légitime, plus il est dominé par les dominants, c'est-à-dire par les détenteurs de la compétence légitime, autorisés à parler avec autorité³⁰⁵. »

Dans le prochain chapitre, on montrera que tous ces aspects et modes sous lesquels la domination se déploie et s'organise témoignent d'un travail global bien orchestré par un pouvoir hégémonique.

³⁰³ Pierre Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, p. 271.

³⁰⁴ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 132.

³⁰⁵ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 64.

CHAPITRE 4

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE VU SOUS L'ANGLE DE L'APPROCHE NÉOGRAMSCIENNE

L'approche néogramscienne des relations internationales aspire, depuis la fin des années 1980, à amener des ajustements à la théorie néomarxiste. Elle reprend les catégories d'analyse qu'utilise Gramsci (1891-1937) dans son examen des relations de pouvoir au niveau national, pour les appliquer à l'analyse de l'économie politique internationale.

Partant de l'idée qu'il existe une interaction continue entre la théorie et la pratique, les néogramsciens estiment que le rôle de la théorie critique dépasse la simple activité d'analyse et de prédiction pour englober une action plus positive sur le monde social en essayant de le changer. Ceci prend appui sur la conviction que « 'Reality' is not only the physical environment of human action but also the institutional, moral, and ideological context that shapes thoughts and actions³⁰⁶. ». Ainsi, la réalité est construite et transformée par l'expérience collective des communautés humaines à travers le temps. Et dans cet ordre d'idées, la nature humaine, le système interétatique et le capitalisme ne sont pas des structures *a priori* de l'histoire, mais des faits qui sont le produit de l'action humaine à travers l'histoire et sont, par conséquent, objet de changements³⁰⁷.

Les défenseurs du néogramscianisme ont un penchant particulier pour la politique contemporaine. Par leurs travaux, ils visent à rendre compte de l'historicité des phénomènes et des processus de la politique internationale et globale et déterminer les conditions d'apparition des structures et du rôle qu'elles jouent dans l'élaboration des politiques et dans la dynamique qui sous-tend ces processus³⁰⁸.

³⁰⁶ Robert W. Cox, « Reconsiderations », dans *The new realism: Perspectives on multilateralism and world order*, Tokyo, United Nations University, 1997, p. 252.

³⁰⁷ Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle ». *Études internationales*, vol. 21, n° 4 (décembre 1990), p. 694.

³⁰⁸ Frédérick Guillaume Dufour, Laurent Mehdi Chokri (avec la collaboration de), « Approches néomarxistes : la théorie néogramscienne et le marxisme politique » dans *op. cit.*, Alex Macleod, Dan O'Meara (sous la direction de), p. 207-225.

Ils appréhendent les structures en tant que discours hégémoniques communément partagés et propagés par le biais de processus intersubjectifs. D'après eux, les structures historiques constituent le cadre conceptuel au sein et à partir duquel les dynamiques globales, nationales et sociales doivent être analysées, et leur rapport les unes aux autres établi. Toute analyse prend généralement son point de départ au niveau global, « pour expliquer les autres niveaux de la politique internationale³⁰⁹. »

Dans cette perspective, une meilleure appréhension de l'histoire nécessite que les problèmes que pose la réalité sociale, de par sa nature dynamique, soient pris en considération dans l'élaboration des théories, et les concepts doivent être ajustés, rejetés ou inventés dépendamment de la nature de la réalité que le théoricien essaye de comprendre. Dès lors, toute théorie doit comprendre trois niveaux d'analyse : tout d'abord, l'établissement de la perspective dans laquelle le problème traité se pose. Ce travail, qualifié par Cox de *problem-solving theory*, permet de ressortir les paramètres institutionnels, sociaux et relationnels réguliers propres au cadre d'action dans lequel le problème est appréhendé. En deuxième étape, la construction d'une vision globale du problème en élaborant une *critical theory* grâce à laquelle la perspective d'origine est questionnée et analysée en contexte du processus historique de changements social et politique. Enfin, il faut élargir le choix du contexte historique, afin d'englober des périodes où le flux des relations de pouvoir dans les relations internationales est assez important, ce qui fournit des perspectives susceptibles de favoriser une vision alternative du monde³¹⁰.

4.1 De l'hégémonie chez Gramsci

Le concept d'hégémonie constitue un élément central dans la pensée politique de Gramsci et révèle une conceptualisation riche du pouvoir qui représente sa plus importante contribution au marxisme et à la pensée politique en générale³¹¹.

³⁰⁹ Frédéric Guillaume Dufour, Laurent Mehdi Chokri (avec la collaboration de), *op. cit.*, p. 208.

³¹⁰ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », dans Robert. O. Keohane (Edit.), *Neorealism and its critics*, New York, Columbia University Press, 1986, p. 207-211.

³¹¹ Maria-Antonietta Macciocchi, *Pour Gramsci*, Paris, Seuil, 1974, p. 158.

L'hégémonie est la stabilisation d'un champ, elle implique la conjugaison de la force de différents acteurs capables de maintenir ce champ et de le reproduire. Il s'agit de forces économiques, de capacités organisationnelles - les capacités d'organisation individuelles et en groupes, les organisations gouvernementales, les associations industrielles, etc. - et d'une structure culturelle discursive; c'est-à-dire une idéologie et un système de symboles et de normes qui guident les actions et l'organisation sociale³¹².

Elle se déploie au travers de la relation qui relie la classe dominante aux autres classes et lui assure leur consentement, ainsi qu'elle garantit l'instauration et la diffusion de leurs politiques et leurs valeurs morales et culturelles parmi les dominées. En effet, l'hégémonie permet la transformation des idéologies dominantes en un évident « sens commun » profondément enraciné dans la société, ce qui facilite et autorise la continuité de la domination de la classe au pouvoir³¹³.

Cependant, l'idéologie n'est pas seule à supporter le fardeau du consentement. En effet, « [C]onsent can better be understood, at least in part, as a strategic, contingent decision to comply, based on a realistic assessment of the balance of forces³¹⁴. » Ceci étend le champ de manœuvre de l'hégémonie pour impliquer aussi l'exercice d'une certaine domination économique et un certain contrôle des institutions de la société civile qui montre aux groupes subordonnés la marche à suivre.

L'hégémonie demeure, par ailleurs, contingente et instable. En effet, elle est au centre d'une tension continue qui oppose la coalition hégémonique aux groupes rivales et prend la forme de conflits économiques et culturels où Gramsci estime que deux stratégies sont généralement d'usage : la « révolution passive » qui est un processus de réformes venant d'en-haut et entrepris par les groupes faibles. Et « la guerre de position » qui est une stratégie

³¹² *Ibid*, p. 810.

³¹³ Stephen Hobden et Richard Wyn Jones, « Marxist theories of International Relations », dans John Baylis & Steve Smith, *The Globalization of World Politics, An introduction to international relations*, New York, Oxford University Press, 2005, p. 212.

³¹⁴ David L. Levy et Daniel Egan, « A Neo-Gramscian Approach to Corporate Political Strategy: Conflict and Accommodation in the Climate Change Negotiations », *Journal of Management Studies*, 40: June, 0022-2380, 2003, <http://www.blackwell-synergy.com/doi/pdf/10>, (consulté de septembre à novembre 2007), p. 808.

de long terme évitant aux différents acteurs un affrontement direct et mobilisant plusieurs sources de pouvoir afin de contrôler les institutions culturelles de la société civile, d'améliorer ses moyens organisationnels et de gagner plus d'alliés³¹⁵.

La dynamique hégémonique se manifeste au sein de la « société civile » et marque son interaction avec la « société politique ». En fait, Gramsci différencie la « société civile » de « la société politique ». Par la dernière, il désigne l'État au sein duquel se concrétisent la force et la coercition. Et par la première, il désigne l'ensemble complexe des tâches éducatives et idéologiques qui conduisent et dirigent la société. La société civile est le lieu de la superstructure qui sous-tend les pratiques politiques et culturelles et dont la nature des rapports qu'elle véhicule est déterminante dans tout changement ou transformation de la société³¹⁶. Elle est formée par le réseau d'institutions et par les pratiques ayant un peu d'indépendance par rapport à l'État et permettant aux individus et aux groupes, tels que les institutions religieuses, les médias, le système d'éducation, les organisations volontaires, etc., de s'organiser et d'interagir entre eux et avec l'État³¹⁷.

Le pouvoir de la classe dominante est en partie exercé par l'État. C'est une domination qui ne s'exerce pas uniquement par la menace de représailles ou par la promesse de récompenses, mais grâce à l'implication, ou la complicité, d'une large frange des forces sociales et politiques dont les intérêts convergent avec ceux de la classe dominante. Il s'agit d'un « bloc historique » que l'on définit comme

a historical congruence between material forces, institutions and ideologies, or broadly, an alliance of different class forces. Thus, a historic bloc was the 'organic' link between 'political' and 'civil society', a fusion of material, institutional, inter-subjective, theoretical and ideological capacities³¹⁸.

Le bloc historique forme ainsi la structure sociale hégémonique. Il constitue le lieu au sein duquel l'hégémonie s'accomplit, et exerce l'hégémonie par le biais de la coercition utilisée par l'État, de la domination économique et du consentement de la société civile. Gramsci

³¹⁵ David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*, p. 807.

³¹⁶ Maria-Antonietta Macciocchi, *op. cit.*, 1974, p. 163.

³¹⁷ Stephen Hobden et Richard Wyn Jones, *op. cit.*, p. 210.

³¹⁸ Stephen Gill et David Law, « Global hegemony and the structural power of capital », dans Stephen Gill (dir), *Gramsci, historical materialism and international relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 93-94.

l'utilise pour parler de la constitution d'alliances entre des forces matérielles, organisationnelles et discursives qui visent la stabilisation et la reproduction de l'ordre hégémonique³¹⁹. Son importance est qu'il révèle la dialectique de la relation infrastructure-superstructure s'articulant dans le rapport entre l'*action* et la *conscience* des classes dominées; c'est-à-dire entre leurs intérêts, qui normalement les poussent à agir contre le pouvoir dominant, et leur conscience, qui demeure sous l'emprise de l'hégémonie idéologique dominante³²⁰.

4.2 L'approche néogramscienne des relations internationales

4.2.1 Néogramscianisme : Gramsci, du local à l'international

En soutenant que « Theory is always *for* someone, and *for* some purpose. All theories have a perspective³²¹ », Robert W. Cox affirme que toute théorie, analyse ou idée implique systématiquement les valeurs, la conscience historique et la position sociale et politique de celui qui la défend, et est profondément déterminée par le contexte social et politique dans lequel elle est produite.

Il s'inscrit ainsi dans la perspective des théories critiques qui cherchent à développer une vision du monde capable de rendre compte de ce qui participe à la stabilité et la transformation d'un système donné, et adopte l'analyse gramscienne qui « regards class formation and the formation of historic blocs as the crucial factor in the transformation of global political and social order³²². »

³¹⁹ David L. Levy et Peter J. Newell, « Business strategy and International Environmental Governance: Toward a neo-Gramscian synthesis », *Global Environmental Politics*, 2:4, November, Massachusetts: Institute of technology, 2002, http://muse.jhu.edu/journals/global_environmental_politics/v005/5.4lundsgaarde.html, (consulté de septembre à novembre 2007), p. 87.

³²⁰ Maria-Antonietta Macciocchi, *op. cit.*, p. 161-162.

³²¹ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », p. 207.

³²² Robert W. Cox, *Production, Power, and World Order*, New York, Columbia University Press, 1987, p. 357.

Bien que Gramsci ne s'est pas directement intéressé aux relations internationales et que ses travaux aient été le résultat d'un contexte historique interne spécifique, Cox estime que sa pensée permet de mieux saisir la signification de l'organisation internationale. Il met essentiellement l'accent sur le concept gramscien d'hégémonie et l'insère dans une perspective internationale où il le définit comme :

[A] structure of dominance, leaving open the question of whether the dominant power is a state or a group of states or some combination of state and private power, which is sustained by broadly based consent through acceptance of an ideology and of institutions consistent with this structure. Thus a hegemonic structure of world order is one in which power takes a primarily consensual form, as distinguished from a nonhegemonic order in which there are manifestly rival powers and no power has been able to establish the legitimacy of its dominance³²³.

Ainsi, tout comme au niveau local, c'est l'hégémonie qui garantit la stabilité et la continuité de l'ordre dominant au niveau international. En fait, les forces dominantes sur la scène internationale consacrent un ordre mondial qui leur est favorable, et ce par la coercition et par le consentement des classes subordonnées³²⁴. C'est dans cet ordre d'idées que, selon Cox, ce que Gramsci qualifie par hégémonie peut être conçu comme l'institutionnalisation où « [I]nstitutionalization is a means of stabilizing and perpetuating a particular order³²⁵. » L'idée est que, tout comme les institutions³²⁶, la stratégie hégémonique n'a pas un recours systématique à la force, même si le déséquilibre des capacités matérielles permet au plus fort de le faire. En fait, l'hégémonie au sens de Gramsci « is a special case of dominance³²⁷ » en ce qu'elle exige de la part du dominant qu'il ait un certain leadership moral et intellectuel et qu'il fasse des concessions aux autres groupes pour gagner leur consentement. En d'autres mots, ce que les forces dominantes cherchent, ce n'est pas la domination et l'aliénation des classes faibles et de leurs adversaires, mais plutôt un compromis qui prend en considération

³²³ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », Note 16, p. 251.

³²⁴ Stephen Hobden et Richard Wyn Jones, *op. cit.*, p. 211-212.

³²⁵ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », p. 219.

³²⁶ Cox estime, par ailleurs, que l'hégémonie se démarque de l'institutionnalisation en ce que les rapports de force sont matière à changements dépendamment de la réalité de l'équilibre des forces matérielles ou idéologiques.

³²⁷ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », dans Stephen Gill (dir), *Gramsci, historical materialism and international relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993a, p. 264.

leurs intérêts en même temps qu'il leur assure leur consentement, et par suite, la stabilisation et la perpétuation des relations de pouvoir en place qui sont en leur faveur³²⁸.

4.2.2 Hégémonie et organisations internationales

Étant donné que le concept d'hégémonie est indissociable de celui de bloc historique, Cox estime qu'il est aussi possible d'appliquer ce dernier au niveau international, du moment que l'on puisse parler de « processus globaux de changement de structure³²⁹ » dont le plus significatif est la globalisation, et d'une « structure sociale globale » menée par une

transnational managerial class. Having its own ideology, strategy and institutions of collective action, it is a class both in itself and for itself. Its focal points of organization, the Trilateral Commission, World Bank, IMF and OECD, develop both a framework of thought and guidelines for policies³³⁰.

Cox conçoit ainsi les organisations internationales comme des mécanismes qui soutiennent et structurent l'hégémonie mondiale. Ce sont les institutions au travers desquelles cette hégémonie se déploie, se répand et se développe au niveau international. En effet, les milliers d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales sont le résultat d'interactions entre des forces émanant de « blocs historiques », composés d'institutions économiques, politiques et culturelles, qui orientent et façonnent le développement de certaines sociétés à chaque période³³¹. Elles se forment et se développent au rythme du développement de l'idéologie qui les supporte, et leurs structures révèlent les structures du pouvoir hégémonique qu'elles servent³³². En ce sens,

(1) they embody the rules which facilitate the expansion of hegemonic world orders; (2) they are themselves the product of the hegemonic world order; (3) they ideologically legitimate the norms of the world order; (4) they co-opt the elites from peripheral countries and (5) they absorb counter-hegemonic ideas³³³.

³²⁸ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », p. 219-221.

³²⁹ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 259.

³³⁰ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », p. 234.

³³¹ Craig N. Murphy, *International Organisation and Industrial Changes: Global Governance since 1850*, New York, Oxford University Press, 1994, p. 26.

³³² Robert W. Cox, « Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method », dans Stephen Gill (dir), *Gramsci, historical materialism and international relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993b, p. 62-64.

³³³ *Ibid*, p. 62.

En effet, les règles qu'incarnent ces institutions internationales consacrent un ordre mondial visant l'expansion à travers le monde du modèle économique libéral. Ce modèle est présenté comme modèle universel que chaque pays est capable d'adapter à sa réalité nationale sans pour autant remettre en question ses fondements et ses règles de fonctionnement. Ainsi, bien que ces règles permettent certaines ramifications ou ajustements locaux, ces politiques doivent, au bout du compte, verser dans la moule d'une économie mondiale libérale.

Ces règles sont instaurées par l'hégémon dont le pouvoir est reconnu par les autres pays. Cette reconnaissance prend la forme de consentement que donne chaque pays dépendamment du pouvoir qu'il exerce dans la structure interétatique de l'hégémonie. Cette structure est informelle; elle sous-tend toutes les procédures formelles de prise de décision au niveau international et reflète le poids économique et politique de chaque pays. Ainsi, si le consentement de certains « second-rank countries³³⁴ » est nécessaire, car ils profitent directement de l'ordre en place et participent activement à son établissement, celui de certains pays périphériques l'est aussi, bien qu'il soit formel.

Les organisations internationales participent activement à la consécration de l'idéologie hégémonique en faisant la promotion du modèle social et économique dominant, en légitimant son expansion parmi tous les pays à travers leur soutien à certaines institutions et pratiques au niveau national et en renforçant le pouvoir des forces dominantes³³⁵. Pire encore, ce sont ces organisations internationales qui ont fait que la gouvernance globale du monde soit le produit de blocs constitués de chefs de gouvernements et de collectivités d'hommes d'affaire et de travailleurs. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, la plupart des organisations internationales, telles que la Banque mondiale, le FMI, le GATT, les Nations unies, un bon nombre d'organisations non-gouvernementales œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement, etc., avaient deux tâches principales. D'une part, promouvoir l'industrie en améliorant l'infrastructure, protéger les droits à la propriété et développer les marchés et le commerce. D'autre part, elles devaient aider à gérer les conflits,

³³⁴ *Ibid*, p. 63.

³³⁵ *Ibid*, p. 62-64.

particulièrement dans le secteur agricole et dans le marché de travail, et alléger les problèmes spécifiques aux pays sous-développés³³⁶.

C'est ainsi qu'en s'alignant sur les positions politiques des forces dominantes avec lesquelles elles cherchent à instaurer un consensus, les ONG d'étendue planétaire fournissent de nouvelles ressources au néolibéralisme autant au niveau local qu'international³³⁷. Et c'est aussi essentiellement pour ces raisons que les élites des pays périphériques sont intégrées aux institutions internationales où elles travaillent dans le cadre d'un système dont la structure incarne le pouvoir hégémonique. Ces élites s'approprient certains éléments du modèle dominant pour les adapter à leurs pays d'origine, ce qui va dans le sens-même des intérêts des forces dominantes³³⁸.

Ce processus, que Gramsci qualifie de « *trasformismo*³³⁹ », témoigne de la capacité d'absorption dont font preuve les forces hégémoniques. Il montre à quel point elles sont capables de récupérer et de neutraliser les forces hostiles, une hostilité qui se manifeste au travers d'une quelconque résistance ou volonté de changement de l'ordre établi. Cox parle d'une formidable, mais non absolue, capacité d'adaptation qui permet au pouvoir hégémonique de domestiquer les esprits et de surpasser les obstacles locaux en développant ses concepts et ses objectifs sans pour autant toucher ses intérêts substantiels et la cohérence de sa doctrine³⁴⁰.

³³⁶ Craig N. Murphy, *op. cit.*, p. 26-45.

³³⁷ Ulrich Brand, « The World Wide Web of anti-neoliberalism, Emerging form of post-Fordism and the impossibility of global Keynesianism », dans Plehwe, Diter, Walpen Bernhard et Neunhöffer Gisela (edited by), *Neoliberal Hegemony, A Global Critique*, London et New York, Routledge, 2006, p. 237.

³³⁸ Robert W. Cox, « Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method », p. 61-63.

³³⁹ *Ibid*, p. 63.

³⁴⁰ *Ibid*, p. 62-64.

4.2.3 L'hégémonie de la globalisation

Robert W. Cox adopte la distinction, faite par Madeuf et Michalet (1978)³⁴¹, entre « économie mondiale », « *global economy* », et « économie internationale », et fait ainsi la différence entre « économie réelle (production et commerce) et économie symbolique (la finance)³⁴². » D'un côté, il conçoit l'économie mondiale comme « un système de production et de finance relativement récent qui échappe largement à la réglementation nationale³⁴³. » Et partage cette idée avec Fernand Braudel pour qui l'économie-monde est le lieu de relations de pouvoir du moment qu'elle met en interaction économique un très grand nombre d'acteurs et qu'elle favorise les intérêts des plus puissants³⁴⁴. De l'autre côté, il réduit l'économie internationale à l'ensemble des transactions commerciales et financières impliquant une variété d'économies nationales³⁴⁵.

Cette position l'amène à voir dans la globalisation, « la force dominante actuellement », une tendance hégémonique prenant appui sur une idéologie qui la présente comme inévitable et irréversible³⁴⁶, et qui vise l'unification des forces sociales autour de l'économique. Elle est soutenue par les États-Unis qui agit comme « protector of the global economy³⁴⁷ » et profite de sa force militaire pour jouer le rôle du policier mondial, cherchant à faire respecter les règles et les pratiques de l'économie-monde capitaliste par le consentement et par la dissuasion³⁴⁸.

Les traits significatifs de la globalisation sont donnés par les deux niveaux constitutifs de l'économie mondiale, soient l'organisation globale de la production, dont l'intérêt principal est l'intégration flexible des économies nationales à un marché instable, et un système de

³⁴¹ Robert W. Cox, « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », p. 260.

³⁴² Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance », *Cultures et Conflits*, n° 21-22, 1996, <http://www.conflits.org/document249.html>, (consulté de septembre à novembre 2007) p. 241.

³⁴³ *Ibid*, p. 241.

³⁴⁴ Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle, p. 693.

³⁴⁵ Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance », p. 241.

³⁴⁶ Ce qui est exprimé par le slogan « there is no alternative ». Ulrich Brand, *Op. cit.*, p. 237.

³⁴⁷ Robert W. Cox, « Reconsiderations », p. 251.

³⁴⁸ Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle », p. 694.

finance global en voie de dérégulation totale³⁴⁹. Dès lors, ses implications pour la structure de l'ordre mondial sont considérables. L'un de ses effets les plus marquants est « l'internationalisation de l'État³⁵⁰ » qui se traduit par la perte graduelle de l'autonomie des États. En effet, de plus en plus appelés à agir au sein d'un ordre économique capitaliste global dominé par les États-Unis, ces derniers se trouvent essentiellement confinés au rôle d'adaptateur de l'économie nationale aux impératifs de la concurrence de l'économie-monde³⁵¹. L'ampleur de ces effets varie d'un État à l'autre, dépendamment de sa puissance. Ainsi, tandis que certains pays, à l'instar des pays de l'Europe et des pays de l'Est-Asiatique, donnent une certaine autonomie à leurs économies et s'activent à en chercher plus, dans l'élaboration de leurs politiques économiques, les États du Tiers-monde doivent prendre en considération le fait que « [M]ore and more, national debts are foreign debts³⁵² », en ce sens que la valeur de la dette est, de plus en plus, déterminée par les fluctuations des marchés et des taux d'intérêts externes.

Cette tendance est renforcée par « le principe non-territorial d'interdépendance³⁵³ » qui a comme conséquence une certaine tension due au fait qu'il y a « continuing interaction between the territorial and the interdependence principles of power³⁵⁴. » En effet, la globalisation établit un rapport dialectique entre le national et l'international qui fait que le volet financier de l'économie internationale est capable d'affecter l'économie réelle au niveau national et d'agir négativement sur les conditions sociales des populations les plus vulnérables³⁵⁵. Dans l'autre sens, les États confrontent les menaces contre l'économie mondiale par des mesures territoriales ou par une puissance politico-militaire territoriale³⁵⁶.

La globalisation a eu aussi comme conséquence l'émergence d'une « structure sociale globale », qualifiée de « business civilisation », formée par une classe transnationale de

³⁴⁹ *Ibid*, p. 694; Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 260.

³⁵⁰ Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle », p. 694.

³⁵¹ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 262-263.

³⁵² *Ibid*, p. 260.

³⁵³ Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance », p. 242.

³⁵⁴ Robert W. Cox, « Reconsiderations », p. 251.

³⁵⁵ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 259-260.

³⁵⁶ Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance », p. 242-243.

dirigeants³⁵⁷, comprenant « the middle managers, technicians, skilled workers, medium and small enterprise suppliers and merchants, financial operators, and the army of functionaries who constitute this formation³⁵⁸. » Il s'agit d'un bloc historique motivé par l'« hyper-liberal form of state³⁵⁹ » qui, à l'instar du thatchérisme et du reaganisme, « renie le contrat social fordiste maintenu par une gestion tripartite de l'économie pour donner la pleine liberté au capital, et il grignote la politique sociale et interrégionale mise en place par le fordisme³⁶⁰. » En fait, l'hyperlibéralisme fait la promotion de la concurrence sur le marché mondial, et à cette fin, il exhorte l'État à encourager la compétition et à réduire ses charges sociales. Ceci a eu comme conséquence la segmentation du marché du travail, l'apparition d'une « government-business alliance » et la division de la société entre ceux qui profitent de la croissance hyperlibérale et ceux qui en font les frais³⁶¹.

Cette idéologie se déploie au travers de l'État-capitaliste qui met à l'œuvre une politique industrielle élaborée en coordination avec les principales forces sociales avec qui il partage autant les objectifs que les charges et les sacrifices. Ainsi, contrairement au néo-libéralisme, l'État-capitaliste revient pratiquement à 'l'état de nature' en éliminant l'organisation multilatérale de l'économie internationale, et en se concentrant surtout sur la promotion et la défense des intérêts de ses propres acteurs économiques et sur le développement de leur compétitivité sur le marché international. Ces mesures capitalistes se traduisent par l'encouragement et le soutien des recherches et des innovations scientifiques et technologiques. L'État-capitaliste développe aussi un « internal socialism » en œuvrant pour assurer un niveau décent de bien-être aux principaux groupes sociaux, permettant à ces derniers de répondre aux exigences de la compétition internationale et d'intégrer des activités économiques³⁶².

³⁵⁷ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 260.

³⁵⁸ Robert W. Cox, « Reconsiderations », p. 247.

³⁵⁹ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 267.

³⁶⁰ Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle », p. 697.

³⁶¹ Robert W. Cox, « Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe », p. 267-268; Robert W. Cox, « Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle », p. 697.

³⁶² *Ibid*, p. 268-269.

L'hyperlibéralisme prône aussi la prééminence du mode de vie occidental, fondé sur la consommation. Ce faisant, il exprime, d'après Cox, une volonté de domination. Son point de vue est que comme la civilisation est « un phénomène d'intersubjectivité³⁶³ », le problème de coexistence des civilisations se pose en termes de « guerre de position » où deux ou plusieurs mentalités se disputent la légitimité et le pouvoir hégémonique. Ainsi, la source de tensions se situe dans la volonté de domination qui motive chaque civilisation et qui ne peut se traduire que par la subordination des autres civilisations. Il s'agit en fait d'« un problème de reconnaissance³⁶⁴ » qui fait que le dominant occulte complètement la pensée du subordonné.

4.3 Ordre international hégémonique et gouvernance internationale de l'environnement

Le développement durable a donné lieu à un processus de réflexion sur d'éventuels formes d'obligation et de responsabilisation face aux problèmes environnementaux. À travers les conventions et les principes que ces efforts ont réussi à établir, il forme une source de régimes qui constituent le concept central de l'approche institutionnaliste des relations internationales et que Robert Keohane définit comme les « ensembles de principes, de normes, de règles et de procédures de décision, implicites ou explicites, autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine spécifique »³⁶⁵. Les régimes sont ainsi une forme d'institutions établies par les États pour leur venir en aide dans l'accomplissement de leurs objectifs, et à cet égard, ils forment une plate-forme réelle et fiable pour une coopération internationale en matière de la protection de l'environnement.³⁶⁶

Certains auteurs³⁶⁷ estiment que le processus de formation des régimes environnementaux, impliquant des acteurs locaux et internationaux, permet de voir à quel point les structures de la gouvernance globale de l'environnement sont marquées par des marchandages, des compromis et des alliances où le monde des affaires joue un rôle central. Dès lors,

³⁶³ Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance », p. 246.

³⁶⁴ *Ibid*, p. 246.

³⁶⁵ Robert O. Keohane, « Organisations internationales : quels fondements théoriques ? », *Problèmes économiques, coopération internationale et gouvernance mondiale : les approches théoriques*, n° 2.611-2.612, 7-14 avril 1999, p. 38.

³⁶⁶ *Ibid*, p. 38.

³⁶⁷ David L. Levy et Peter J. Newell, *op. cit.*, et David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*

Environmental management can be understood in Gramscian terms as a strategy of accommodation, combining material and discursive efforts to preserve corporate legitimacy and autonomy in the face of growing public environmental concern; it is thus more about political and economic than environmental sustainability. The growth of systems of private regulation and environmental standard-setting through stewardship and certification schemes, for example, have provided a key route for firms to project their legitimacy as responsible environmental actors³⁶⁸.

L'idée est qu'il existe un lien très intime entre les dimensions nationale et internationale qui fait que les objectifs et les structures de la gouvernance internationale de l'environnement soient profondément déterminées au niveau mondial par ce que Gramsci conçoit comme « guerre de position » où sont impliqués, à différents degrés, des acteurs locaux, transnationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux, afin de réaliser le plus de gains possibles. Ainsi, le rôle que joue le monde des affaires dans cette gouvernance, doit être abordé en son contexte politique, et à cet égard, l'appréhension de la théorie de régime sous un angle néo-Gramscien s'avère indispensable. En effet, en intégrant dans l'analyse de l'organisation économique de la production les conditions sociales et matérielles dans lesquelles elle est faite, la conception gramscienne de l'hégémonie permet de dévoiler les pratiques, les stratégies et les structures selon lesquelles le monde économique prend une dimension économique en consolidant sa domination et sa légitimité et en faisant face aux différents enjeux économiques et sociaux. De cette manière, la théorie de régime ne néglige pas les aspects politiques des relations que le processus même de formation des régimes implique entre les acteurs nationaux et internationaux et entre les acteurs étatiques et non-étatiques³⁶⁹.

Les négociations pour la formation des régimes environnementaux sont le lieu de tractations, d'alliances et de compromis entre les différents acteurs, et le terrain sur lequel une lutte pour la préservation et la consolidation des intérêts et des avantages commence au niveau local pour récolter ses fruits au niveau mondial. En effet, « [A]ctors seek to build coalitions of firms, governmental agencies, NGOs, and intellectuals who can establish policies, norms, and institutions that structure the field in particular ways³⁷⁰. » Il s'agit d'un

³⁶⁸ *Ibid*, p. 92-93.

³⁶⁹ David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*, p. 812, et David L. Levy et Peter J. Newell, *op. cit.*, p. 94-95.

³⁷⁰ David L. Levy et Peter J. Newell, *op. cit.*, p. 94.

processus visant la constitution ou la préservation d'un « bloc historique » dans lequel les multinationales trouvent le support que leur « pouvoir économique » ou les connexions de leurs pays d'origine ne sont pas capables d'apporter. C'est en ce sens que, dans son opposition au protocole de Kyoto, la plus grande association d'industriels The Global Climate Coalition (GCC)³⁷¹ s'est activée à organiser des débats publics portant sur des aspects économiques et scientifiques du changement climatique en vue de construire une coalition avec les groupes sociaux et économiques concernés par l'augmentation du prix de l'énergie. D'une manière générale, « [T]he influence of business extends beyond the control of material resources and the intertwining of political and economic elites³⁷² », ce qui donne lieu à un bloc historique transnational qui, selon Cox (1994), Gill (1993) et Murphy (1998), trouve dans les idéaux du néo-libéralisme l'idéologie par laquelle l'hégémonie s'exerce et à partir de laquelle les problèmes individuels sont appréhendés³⁷³.

Les multinationales s'imposent lors des négociations en tant qu'acteurs centraux en usant de différentes stratégies pour augmenter leurs parts de marchés, améliorer les conditions matérielles de production, gagner plus de légitimité et de stabilité au niveau social et influencer les politiques étatiques. La conjugaison de plusieurs facteurs fait la force de leur pouvoir, « a strategic conception of power³⁷⁴. » En effet, en plus de leur « pouvoir économique », ces compagnies détiennent un « pouvoir de marchandage » (« bargaining power ») qui s'alimente d'un « discursive and culturel power³⁷⁵ », leur permettant d'imposer leur vision et de donner aux débats la direction qui sert leurs intérêts. Elles possèdent également une grande capacité d'organisation, de mobilisation et de négociation, qui leur permet de monter les coalitions et d'apporter la stabilité et la légitimité nécessaires au maintien et renforcement de leur domination.

³⁷¹ C'est une organisation formée en 1990 et basée aux États-Unis. Elle représente presque 40 compagnies et associations industrielles dont la majorité était fabricant ou utilisateur des combustibles fossiles. David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*, p. 815.

³⁷² *Ibid*, p. 813.

³⁷³ *Ibid*, p. 813.

³⁷⁴ *Ibid*, p. 813.

³⁷⁵ David L. Levy et Peter J. Newell, *op. cit.*, p. 95.

Ce pouvoir se déploie suivant trois axes. Tout d'abord, ces compagnies sont en continuel développement de leurs ressources matérielles qu'ils investissent dans des stratégies assurant la protection de l'environnement, notamment au niveau de la qualité des produits, des moyens de production, des réseaux de distribution, etc., afin de préserver et améliorer leurs positions sur le marché. Du point de vue discursif, elles font la promotion et encouragent la production de théories scientifiques et économiques et d'un discours qui versent dans la mer de leurs intérêts, ainsi qu'elles utilisent d'énormes machines de propagandes qui les présentent autant que leurs produits comme étant à l'heure du tournant écologique. Enfin, du point de vue organisationnel, elles sont capables de tisser une toile d'alliances qui vont par-delà les frontières des pays, et de consolider leur légitimité auprès de la société civile³⁷⁶.

Dès lors, l'économique se mêle au social, au culturel et au politique, et l'interconnexion entre les structures économiques et les structures politiques fait tomber la barrière séparant les stratégies économiques, propres au marché, des stratégies politiques, destinées au non-marché. Il n'est pas question d'une coordination de stratégies motivée par le fait qu'elle est plus bénéfique à ces compagnies, mais d'une sensibilité du marché qui fait que les effets de tout changement technique ou social et toute intervention externe se paie politiquement. De même que, tout effort dirigé vers la constitution de coalitions et de stratégies communes face à tout danger interne ou externe au marché est économiquement récompensé³⁷⁷.

4.4 Analyse et conclusion

4.4.1 Développement durable, développement et hégémonie

En adoptant une posture néogramscienne, on voit la dynamique qui sous-tend le passage du processus de développement au développement durable. En fait, il est possible de les concevoir comme deux faces de la même monnaie; c'est-à-dire deux stratégies consacrant un pouvoir hégémonique sur la scène internationale qui projette l'expansion de l'économie capitaliste au niveau international. Le développement durable est ainsi conçu comme une

³⁷⁶ David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*, p. 812, et David L. Levy et Peter J. Newell, *op. cit.*, p. 95-96.

³⁷⁷ David L. Levy et Daniel Egan, *op. cit.*, p. 812.

nouvelle ère de développement économique et social, et, par conséquent, il s'inscrit dans la même logique et la même entreprise hégémoniques servies par le processus de développement. Il s'ensuit que, dans les faits, il n'y a pas de rupture effective entre la nature des relations et des rapports de force que ces deux stratégies véhiculent au niveau international: il s'agit de deux épisodes de *l'hégémonie occidentale*. Celle-ci, puisant ses fondements et sa légitimité dans les idéaux des Lumières, a, à travers le temps, mis en place les structures économiques, politiques, sociales et culturelles nécessaires pour la consécration et la diffusion de sa domination, et a pris différentes formes, dépendamment du bloc historique au sein duquel elle s'est accomplie et des mutations idéologiques visant à surmonter les différentes crises et à assurer une meilleure adaptation du système mondial au contexte économique, politique et social de l'époque.

À partir de l'analyse de Robert W. Cox où il décèle dans l'ordre mondial d'après guerre (1945-65) le foyer de l'hégémonie des États-Unis qui, par la suite, a pris la forme de l'hégémonie de la globalisation³⁷⁸, et de ses travaux ainsi que d'autres sur les organisations internationales³⁷⁹, on peut établir une continuité entre les processus de développement et de développement durable, palpable au niveau du bloc historique et de l'idéologie qui les supportent. En effet, après la Seconde Guerre Mondiale, le monde a vu la naissance de plusieurs organisations internationales qui ont été structurées par l'hégémonie des États-Unis et qui ont participé activement à la consécration de son idéologie. Cette idéologie, qui puise sa source dans le libéralisme, a fait la promotion du modèle économique et social capitaliste et a légitimé l'ordre mondial qui s'organisait autour du processus de développement. Ces mêmes organisations, dont les dirigeants ont été remplacés par une nouvelle orthodoxie politique animée par le néolibéralisme, et d'autres, ont soutenu l'entreprise hégémonique de la globalisation et c'est à travers le développement durable qu'elles ont fourni, à quelques ajustements périphériques près, la même couverture idéologique à la gouvernance globale du monde.

³⁷⁸ Robert W. Cox, « Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method », p. 60-61.

³⁷⁹ Voir sect. 4.3, p. 14-18.

Le lien organique entre le développement classique et le développement durable est aussi discernable dans plusieurs moments du processus de formation conceptuelle et pratique du développement durable. En effet, en dépit des difficiles tractations et compromis que ce processus a enregistrés entre les pays du Sud et les pays du Nord, il a sous-tendu un passage en douceur d'une forme d'organisation internationale hégémonique à une nouvelle qui consacre pratiquement les mêmes relations de pouvoir toujours en faveur des forces dominantes, et ce en retenant le développement économique comme pierre angulaire du développement durable.

Durant la première conférence sur l'environnement de l'ONU, tenue à Stockholm en 1972, « l'agenda environnemental des pays industrialisés se heurtait déjà de plein fouet aux perspectives et aux priorités politiques du monde en développement³⁸⁰. » Tandis que les premiers trouvaient dans l'industrialisation la source de leurs problèmes, les seconds étaient convaincus que la dégradation de l'environnement, qui compromettait leurs chances de se développer et de s'industrialiser, était, à l'origine, due à la pollution causée par les pays industrialisés. Dès lors, il n'était pas question, pour eux, d'en payer les frais et, par conséquent, les pays industrialisés ne devaient pas, sous prétexte de respect de l'environnement, leur refuser le même droit dont ils avaient bénéficié pour se développer, à savoir la recherche d'une croissance économique soutenue par l'industrialisation. D'ailleurs, il s'agissait, pour les pays en développement, de la *seule perspective susceptible d'améliorer leur sort*, qui ne devrait pas être compromise par un désengagement de la part des pays du Nord de l'effort de développement, se traduisant par l'infléchissement des stratégies de développement, de la réduction de l'aide au développement ou de l'établissement de conditions pour le transfert de capitaux des pays du Nord vers les pays du Sud.

En fin de compte, un compromis a été trouvé, ce qui s'est traduit par la reconnaissance, dans le 8^e principe de la *Déclaration de Stockholm*, du développement économique et social comme condition nécessaire d'un développement à finalité sociale et écologique; c'est-à-dire

³⁸⁰ David Reed, « Le développement durable », dans David Reed (dir.), *Ajustement structurel, environnement et développement durable*, Paris, L'harmattan, 1999, p. 26.

qui prend en considération l'environnement, le cadre de vie, la disponibilité des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. En outre, on a établi que

[L]es déficiences de l'environnement imputables à des conditions de sous-développement et à des catastrophes naturelles posent des problèmes graves, et le meilleur moyen d'y remédier est d'accélérer le développement par le transfert d'une aide financière et technique substantielle pour compléter l'effort national des pays en voie de développement et l'assistance fournie en tant que de besoin³⁸¹.

On consacre la même tendance dans le rapport Brundtland où le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins³⁸². » En plus de la consolidation des acquis des bases conceptuelles et politiques du développement durable, ce Rapport a imposé ce concept comme étalon des politiques et des actions des gouvernements et des institutions internationales. Et depuis le Sommet de la terre, qui a eu lieu à Rio en 1992, le concept de développement durable a acquis « la vocation universaliste qu'on lui connaît aujourd'hui³⁸³. »

Il est clair que le processus de formation du concept de développement durable a été l'arène de « guerres de position » où chaque pays ou groupe de pays a été engagé pour améliorer sa position et optimiser ses profits sur la scène internationale. Bien que cela constitue, d'une certaine manière, une menace contre l'ordre en place, cette dynamique fait partie du processus de stabilisation et de perpétuation de l'ordre hégémonique d'après Seconde Guerre Mondiale, présidé par les États-Unis et prenant appui sur le processus de développement inauguré par le président Harry Truman en 1949. En effet, tout comme l'indique l'analyse néogramscienne, cette dynamique, inhérente au système de relations internationales hégémonique établi, permet aux forces dominantes d'adapter leurs stratégies selon les exigences d'une réalité internationale en continuelle transformation et de remettre à jour leur domination. Elle constitue, en ce sens, la manifestation de leur pouvoir hégémonique.

³⁸¹ La conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm 1972, principe 9.

³⁸² La commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, p. 51.

³⁸³ Reed David, *op. cit.*, p.77.

Par ailleurs, le trait le plus marquant du processus de formation du concept de développement durable réside dans la nature des revendications des pays du Tiers-monde qui nous éclaire sur la nature du consentement qu'ont donné ces pays aux forces hégémoniques eu égard au développement durable.

Les pays du Tiers-monde réclamaient le maintien du processus classique de développement qui, de fait, constitue l'outil du pouvoir hégémonique qu'exerce les pays développés sur eux. Cette attitude peut être comprise comme l'internalisation par certains dirigeants politiques de ces pays du modèle développementiste et de l'idéologie qui le supporte. Elle peut être aussi expliquée par la corruption de leurs gouvernements qui trouvaient dans l'aide l'opportunité et la source d'enrichissement personnel. Mais, elle témoigne surtout de l'absence d'alternative pour ces pays qui se trouvaient pris par le vertige du vide que pourrait laisser le changement d'un processus qui alimentait le sacré rêve d'atteindre le niveau de développement des pays industrialisés.

On est en présence de conséquences d'années de déploiement d'un pouvoir hégémonique qui a su et pu, à travers le temps et depuis la colonisation, trainer ses adversaires potentiels loin de leur forteresses culturelles et sociales, dans un processus de structuration des esprits, des économies et des sociétés qui, petit à petit et subtilement, a neutralisé toutes les voies de retour, pour ne laisser que l'alternative qu'exprime très bien la maxime 'tu marches ou tu crèves'.

C'est dans cet ordre d'idées que l'aide que fournissent les pays développés et les organisations internationales aux pays du Tiers-monde s'avère être l'arme fatale du pouvoir hégémonique. En effet, avec l'aide financière et autre, le corps économique et social des pays du Tiers-monde a développé une forme de *dépendance à l'aide* qui lui a fait perdre ses propres ressources et l'a rendu incapable de fonctionner de lui-même. Cette intoxication a tellement investi toutes les parties de ce corps, qui aussi s'y est habituée, que les maux qui l'accompagnaient paraissaient plus supportables que celles d'une cure de désintoxication. Ainsi, tout compte fait, pour ces pays, il n'était plus question de faire machine-arrière, car il

n'y avait pas meilleur moyen de s'affranchir de la lourde dette qu'ils ont envers les forces dominantes que de suivre les termes de paiement que ceux-ci exigeaient.

Sous cet angle, c'est l'implication même des pays du Tiers-monde dans le processus de développement durable qui devient questionnable, voire même sujet à soupçon, surtout que les principaux pollueurs et consommateurs de matières premières et de produits finis se trouvent du côté des dominants. Quels intérêts ont les pays du Tiers-monde et quels profits peuvent-ils tirer avec le développement durable? Et quels intérêts et quels profits ont les pays développés ou dominants? Un élément de réponse peut être trouvé dans l'idée que la gestion domestique des ressources naturelles des pays du Tiers-monde a et aura nécessairement un impact direct et indirect sur l'économie mondiale et peut lourdement peser dans la balance des rapports de force au niveau international, surtout que ces pays détiennent les plus grandes réserves mondiales de matières premières. La vraisemblance de cette réponse nous jette dans la tourmente d'une réalité internationale qui réduit le rôle des pays du Tiers-monde à un consentement qui témoigne plus d'absence d'alternative et de manque de perspective.

4.4.2 Internationalisation de l'environnement

Pour l'anthropologue Bernard Hours³⁸⁴, le développement durable doit être appréhendé dans le contexte de la globalisation dont l'objectif est l'universalisation du modèle occidental par l'uniformisation économique, morale, culturelle et politique. Dans cette optique, l'environnement remplace la société et devient le cadre dans lequel l'individu évolue, chose qui rend la gestion de la planète l'essence de l'existence humaine et « l'épure de l'unification conceptuelle globale³⁸⁵. » Dès lors, le souci écologique se mystifie en une prise de conscience d'une responsabilité collective bien que virtuelle, oblige l'humanité entière à la bonne gestion des ressources non renouvelables. L'environnement sert de cheval de Troie pour l'extension du pouvoir du marché et le prolongement dans le temps de la domination capitaliste, confirmant ainsi que « la planète », bien au-delà des mouvements écologistes, apparaît comme un

³⁸⁴ Bernard Hours, « Le développement durable, instrument d'intégration globale », dans Martin Jean-Yves (Textes réunis et présentés par), *Développement durable? Doctrines, Pratiques, Évaluation*, Paris, IRD, 2002, p.287-297.

³⁸⁵ *Ibid*, p. 289.

acteur idéologique essentiel, susceptible d'exercer un énorme pouvoir de validation des choix par globalisation³⁸⁶. » En effet, présenté comme bien commun, l'environnement sert de prétexte aux institutions multilatérales pour introduire la durabilité et légitimer, par la suite, leurs interventions. Elles prétendent ainsi défendre les intérêts de la planète et non pas ceux des pays dominants.

Cette position prend plus d'envergure sous l'éclairage de l'approche néogramscienne qui nous permet de voir dans le développement durable une source d'alimentation d'un nouvel épisode de domination fournissant à l'hégémonie de la globalisation l'outil de son accomplissement et de sa diffusion. Il s'agit d'une transformation majeure au sein de l'ordre mondial actuel, soit l'internationalisation de l'environnement et, par-delà lui, des ressources naturelles. Non seulement cette transformation amène des réponses au problème de la capacité limitée de renouvellement et d'absorption de la planète, elle offre aussi et surtout aux forces dominantes un droit de regard sur les ressources naturelles de la planète entière, particulièrement celles des pays du Tiers-monde.

Les néogramsciens présentent l'interdépendance entre le territorial et le non-territorial, entre le national et l'international, non seulement au niveau économique et politique, mais aussi au niveau social et culturel comme l'un des traits significatifs de l'ordre mondial actuel soumis à l'hégémonie de la globalisation. Or, si les frontières entre les différents acteurs économiques et entre les marchés locaux sont de plus en plus abolies, un problème sérieux constitue une entrave à la sécurisation et l'expansion de ce processus économique global. Il s'agit des limites des ressources naturelles mondiales et de la capacité de régénération de la planète. La solution est alors donnée par le développement durable qui, en insérant les ressources naturelles dans une conception globale de l'environnement, la place comme richesse mondiale à préserver selon les règles et les pratiques proposées par ce processus. Ainsi, autant la protection de l'environnement que la gestion des ressources naturelles 'mondiales' ne sont plus une responsabilité territoriale ou nationale, mais collective, donc qui revient à la communauté internationale.

³⁸⁶ *Ibid*, p.294.

CONCLUSION

La prise de conscience des limites des ressources naturelles et de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement a été imposée par la gravité d'un constat qui ne pouvait être ignoré. De par la lenteur et parfois l'impossibilité du renouvellement des ressources naturelles et l'incapacité de l'environnement d'absorber toute la pollution qui affecte considérablement ses capacités de régénération, ce dernier s'est avéré être un milieu fini, circonscrivant les espoirs d'allonger infiniment la croissance économique, moteur du développement et porteuse des aspirations des pays du Nord à un bien-être matériel et à un progrès social et technique, signes de l'accomplissement de leur organisation sociale.

L'environnement s'est ainsi imposé en tant que donnée principale obligeant à une reconsidération globale qui touche principalement les politiques économiques. L'enjeu est réel pour l'humanité entière, mais il est surtout crucial pour les pays du Nord qui trouvent leur mode de vie et l'avenir de leur modèle civilisationnel directement menacés. À cet égard, le développement durable est conçu comme stratégie pour répondre à ce défi et assurer une évolution saine et durable d'une activité humaine essentiellement destinée à développer un système économique néolibéral capable de soutenir et de promouvoir le progrès de toute l'humanité.

Dans le premier chapitre et au travers du survol des différentes stratégies de développement et de l'évolution conceptuelle de la notion de développement durable qui les a accompagnées, on a pu constater un lien fondamental qui relie les deux sur le plan conceptuel et pratiquement et leur donne un air de famille. Il est, en fait, possible de voir le développement durable comme un processus à double sens qui s'inscrit dans la même perspective que le développement classique. D'une part, il met l'accent sur l'importance d'un développement économique, portée par les mêmes principes du développement classique et prônant la réalisation d'un bien-être matériel fondé sur l'abondance et la consommation massive. Cette orientation conserve la croissance comme moteur avec le même contenu économique, à savoir une mesure de la production de biens matériels consommables. Ainsi, le développement durable prend les allures du développement classique à la différence près

qu'il prévoit une voie de secours face à la crise environnementale qui menace concrètement la marche universelle vers le développement, et par-delà elle, l'avenir du modèle social occidentale 'productiviste'. Cette voie écologique vise la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. Toutefois, elle n'est pas intégrée comme variable dans l'équation de la croissance économique, ce qui fait que l'environnement demeure toujours à la marge des théories économiques.

Les travaux et les conférences sur le développement durable ont aussi mis l'accent sur la lutte contre la pauvreté, qui touche essentiellement, si ce n'est seulement, les pays du Tiers-monde. Ce genre de pauvreté est, selon les théoriciens du développement durable, source majeure de nuisance à l'environnement et à la préservation des ressources naturelles de la planète, ce qui le met au centre de leurs préoccupations et en tête des problèmes à résoudre. Pourtant, les pays du Tiers-monde continuent à servir de poubelle pour les déchets les plus toxiques de la planète. Ils sont, d'autre part et pour une fois, hissé au même rang de nuisance à l'environnement que les pays développés, principal pollueur de la planète, ce qui leur incombe le même niveau de responsabilité.

Parti de ces considérations qui jettent un ombre de doute raisonnable eu égard à la nature du lien entre le développement et le développement durable et ses implications pour les rapports Nord/Sud, on a examiné ce dernier à la lumière de certaines approches critiques, en l'occurrence l'approche postmoderne (postcolonialisme et postdéveloppementisme), le constructivisme critique et le néogramscianisme. Les analyses critiques que nous fournissons ces approches nous offrent un aperçu des difficultés qui nuisent à la cohérence et la fiabilité du développement durable, et qui minent sa crédibilité et son efficacité. En effet, s'il est vraisemblable que la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles sont des problèmes sérieux qui interpellent l'humanité entière, leur approche et leur résolution, telles que proposées dans les travaux officiels, souffrent d'incohérences et sont incapables de bien fonder l'implication des pays du Tiers-monde dans cette entreprise. Plus important encore, en tant que stratégie, le développement durable est une version évoluée du développement classique qui, en aspirant corriger les méfaits de ce dernier et mettre ses pendules à l'heure du souci environnemental, fait la promotion du mode de vie et

d'organisation socio-économique occidental. Il consacre aussi et surtout des relations de pouvoir qui servent les intérêts des pays développés et reproduisent l'ordre mondial établi, lieu de leur domination. Ceci nous amène à soutenir que le développement durable s'inscrit dans l'ordre de l'entreprise hégémonique débutant avec le colonialisme et trouvant actuellement dans la globalisation son plein accomplissement.

Afin d'étayer notre hypothèse, on a présenté un support argumentatif qui, par-delà les rapprochements conceptuels et idéologiques entre le colonialisme, le développement classique et le développement durable dont font état les auteurs postdéveloppementistes, nous permet de montrer la nature hégémonique des relations Nord/Sud que ce dernier véhicule. En effet, le développement durable s'inscrit dans une entreprise occidentale hégémonique portée par la dialectique savoir/pouvoir, ayant comme origine le colonialisme et se prolongeant avec le développement classique et le développement durable. Il est aussi le lieu de guerres de position économique et langagière consacrant le point de vue des forces dominantes eu égard à l'*Autre*, à la réalité et au mode de vie et d'organisation à réaliser. Les ramifications de ces guerres se font sentir dans les relations internationales, particulièrement dans les rapports Nord/Sud. D'ailleurs, on peut établir que le développement durable s'inscrit dans un processus de révision et d'ajustement du développement classique rendu nécessaire par les défaillances de ce dernier et par la crise environnementale. Pour ce faire, il mobilise pratiquement le même bloc historique et les mêmes ressources idéologiques, ce qui justifie le fait que l'on parle de lui comme stratégie au service de la domination hégémonique qui, actuellement, trouve dans la globalisation son outil de pouvoir.

La première ligne d'interprétation nous est fournie par les travaux postcolonialistes dont la participation d'E. Said, avec *L'Orientalisme*, constitue le noyau dur. Partant de sa conviction que tout savoir est politique, et qu'à cet égard, il est impossible de dissocier le savoir pur du savoir politique même en sciences, Said soutient que l'Orientalisme est une entreprise culturelle et politique qui se présente comme un discours indirectement lié au 'pouvoir brut', reflétant le déséquilibre en faveur de l'Occident, dans une relation d'échange marquée par une volonté de domination hégémonique, et mobilisant le pouvoir politique, le pouvoir intellectuel, le pouvoir culturel et un pouvoir moral.

Ces idées ont alimenté d'autres travaux postcolonialistes où l'on conçoit le colonialisme comme une stratégie et des pratiques impérialistes qui s'inscrivent dans un processus visant le développement du capitalisme et l'intégration des pays colonisés à l'économie capitaliste, et s'achevant dans la globalisation. Il constitue, à cet égard, l'origine du déséquilibre économique entre les pays du Nord et ceux du Sud, et puisque le présent a un ancrage dans le passé, ce déséquilibre continue à jeter de son ombre sur les rapports Nord/Sud.

Dans cet ordre d'idées, la domination occidentale se déploie, depuis le colonialisme, au travers de la dialectique savoir/pouvoir qui s'articule en termes d'un axe 'théorique' ou idéologique où le savoir est mis au service du pouvoir, et un second axe où le politique affecte le culturel, le tout en faveur d'une entreprise hégémonique occidentale qui vise la promotion et l'entretien de ses intérêts. Cette entreprise puise sa force et sa légitimité dans une raison instrumentale qui sous-tend un travail de restructuration des esprits, autant chez les populations du Tiers-monde que chez les populations occidentales, et des économies et sociétés des pays du Tiers-monde, afin de faciliter l'expansion de l'économie capitaliste et son cheminement vers la globalisation. Elle consacre et exploite un déséquilibre dans les rapports Nord/Sud dont les origines remontent à l'époque coloniale et qui trouve dans le processus classique de développement une importante source d'alimentation. Sous cet angle, le lien entre ce processus et le développement durable s'avère être organique; la continuité n'est pas seulement palpable au niveau de l'arrière-plan idéologique qui les anime, à savoir les idéaux des Lumières, comme l'indiquent bien les postdéveloppementistes, mais aussi sur le plan fonctionnel, étant donné que les trois moments de ce processus fonctionnent sous un mode cumulatif, en ce sens que même si, comme le soutiennent les néogramsciens, il y a des transformations qui marquent le passage d'une stratégie à l'autre, dépendamment des crises rencontrées et des exigences de l'état des rapports de forces sur la scène internationale, la nouvelle stratégie prend toujours appui sur les acquis et les réalisations de la stratégie précédente.

Cette analyse prend une autre dimension avec les travaux de Bourdieu. Contrairement à l'opinion de certains auteurs postdéveloppementistes pour qui la notion de développement durable pose un problème conceptuel et linguistique palpable soit dans l'ambiguïté ou la

vacuité du qualificatif durable, soit dans le contenu conceptuel de la notion même ou des concepts que l'on mobilise pour la définir, le constructivisme critique de Bourdieu nous offre plus de profondeur dans l'explication des motivations de cette nomination et nous permet de situer le développement durable dans la logique qui régit les rapports de forces dans les relations internationales.

Le constructivisme critique de Bourdieu nous permet de concevoir le développement durable comme le champ élargi de l'économie mondiale. Ainsi, non seulement on trace les limites du champ actuel de la domination hégémonique, mais on l'inscrit aussi dans un processus historique de domination s'achevant dans l'hégémonie de la globalisation.

En tant que champ, le développement durable est le lieu de guerres de position où différents capitaux sont investis dans les différents marchés de ce champ en vue de la réalisation de maximum de profits. Ces profits se traduisent par le gain d'un niveau de légitimité qui permet à son bénéficiaire d'avoir une certaine autorité et d'exercer un pouvoir réel et symbolique sur ses subordonnés, ce qui détermine sa position et son rôle dans l'espace économique mondial et sur la scène internationale.

Dans cette perspective, le capital économique que détient chaque pays ou groupe de pays joue un rôle important, du moment qu'il détermine la position et le rôle qu'il est censé jouer dans le processus de développement durable. Il prolonge ainsi les relations de pouvoir que véhiculait le développement classique, et ce non seulement en favorisant les pays avantagés par le déséquilibre de départ, mais en leur octroyant une légitimité historique dans la nouvelle stratégie.

Il en est de même pour le capital linguistique propre au développement durable en tant que champ. Celui-ci non seulement consacre la différenciation développé/sous-développé, mais aussi reprend tous les termes en usage pour caractériser le développement classique. Il est aussi l'outil de domination par lequel les dominants imposent aux dominés leur Être et le rôle qu'ils ont à jouer au sein du champ. Il s'agit d'un « pouvoir de suggestion » qui prend une forme douce de violence, et qui provoque chez les dominés une certaine soumission par le

fait même qu'il se manifeste. À cet égard, les travaux et les conférences sur le développement durable jouent le rôle d'actes et de rites d'institution et assurent la légitimité à cette domination. C'est en ce sens que l'habitus linguistique du développement durable véhicule les mêmes relations de pouvoir établies suite à l'usage de l'habitus linguistique propre au développement et impose aux pays du Tiers-monde le même statut de subordination.

Tous les aspects, relevés dans l'approche postmoderne et dans le constructivisme critique de Bourdieu, du lien qui relie le colonialisme, le développement classique et le développement durable et qui fait d'eux les différents épisodes de la domination hégémonique occidentale trouvent dans l'approche néogramscienne un cadre conceptuel unificateur qui nous permet de les insérer dans les différents niveaux du fonctionnement et de l'organisation du pouvoir hégémonique. En effet, appréhender tous ces aspects à la lumière de l'approche néogramscienne nous fournit un cadre conceptuel global qui nous permet de nous faire une idée assez complète de l'historicité et de la nature hégémonique des relations de pouvoir que véhicule le développement durable, du mode de fonctionnement de ce pouvoir hégémonique et de ses mécanismes de maintien et de reproduction.

L'approche néogramscienne nous offre une perspective globale des relations internationales. Elle montre qu'il n'est pas possible de concevoir l'ordre mondial sans prendre en considération la réalité des relations de pouvoir prévalant sur la scène internationale et sans connaître les enjeux et les intérêts économiques, politiques, sociaux et culturels qui motivent chaque acteur. En fait, selon les néogramsciens, l'ordre mondial est le lieu d'interactions entre différents acteurs économiques, politiques et sociaux, locaux, internationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux, et l'arène de « guerres de position » qui investissent toutes les sphères internationales du pouvoir. Dans cette perspective, les dominants imposent leur hégémonie aux autres acteurs et assurent sa stabilité et sa reproduction en cherchant avec eux des compromis qui garantissent leur consentement, et en favorisant la constitution d'alliances pour la supporter. Ce travail est assuré par le bloc historique qui, pour ce faire, est appelé à répandre les valeurs, les principes et les pratiques de la classe dominante et à trouver des compromis avec les adversaires.

L'ordre hégémonique est dynamique, il a une capacité de transformation et d'adaptation qui revient au fait qu'il est sous-tendu par une idéologie et par des pratiques continuellement révisées et ajustées selon les exigences des luttes pour le pouvoir hégémonique et du contexte économique, politique et social au sein duquel l'hégémonie prend place.

L'analyse néogramscienne jette un nouvel éclairage sur le rôle que joue le milieu des affaires dans la gouvernance internationale de l'environnement, et nous permet de voir, entre autres choses, que ce système est le lieu de guerre de position où les compagnies commerciales et industrielles s'imposent en tant qu'acteurs influents et jouant un rôle central. Ce rôle commence au niveau local pour trouver son impact dans les milieux de négociation et de prise de décision au niveau international. Ainsi, par le fait même que ces compagnies et leurs pays d'origine usent de stratégies pour défendre leurs intérêts économiques, la barrière qui conventionnellement sépare ces stratégies des stratégies politiques tombe.

Les néogramsciens nous offrent également une nouvelle perspective quant au lien qui relie le développement durable au processus de développement et à l'hégémonie de la globalisation. En effet, avec le développement durable, non seulement la continuité avec le développement classique est assurée, l'environnement est aussi internationalisé, ce qui fait que la gestion des ressources naturelles n'est plus une affaire totalement interne ou nationale, mais concerne la communauté internationale entière. Le développement durable fournit ainsi aux forces dominantes l'opportunité de mettre la main sur le patrimoine et les ressources naturels des pays faibles, et permet à l'hégémonie de la globalisation de s'accomplir.

Par ailleurs, c'est appréhendé sous la lumière de la dynamique historique présentée dans le néogramscianisme et dans la perspective globale qu'il nous offre que les travaux des postcolonialistes et de Bourdieu prennent une autre dimension et nous aident à montrer comment les forces des différents acteurs se conjuguent pour stabiliser et reproduire l'ordre hégémonique entamée avec le colonialisme et se prolongeant avec le processus de développement et le développement durable. Ils explicitent ainsi le travail bien coordonné que réalise le bloc historique aux niveaux discursif, organisationnel et économique.

En fait, la dialectique savoir/pouvoir illustre le niveau discursif du travail de formation et transformation ou adaptation que le bloc historique entreprend afin de stabiliser et de reproduire son pouvoir. D'une part, les activités et les recherches des intellectuels ou des scientifiques sont investies par leur conscience de la nature du lien historique qui rattache la partie du monde à laquelle ils appartiennent à l'autre partie de la Terre, et par leur appartenance, consciente ou inconsciente, à un bloc historique ayant des intérêts hégémoniques. C'est ainsi que le cognitif se trouve investi par le politique et que le savoir devient source d'alimentation du pouvoir. D'autre part, dans l'exercice du pouvoir, les dominants sont toujours confrontés à des crises et des problèmes qui suscitent des réflexions et des recherches et nécessitent l'élaboration de nouvelles théories. C'est ainsi que le travail intellectuel et scientifique devient structuré et porté par les problématiques qu'impose la réalité politique que ce même travail change d'ailleurs en concevant des solutions. Et c'est cette dynamique qui a sous-tendu le passage des modes coloniales d'exploitation et de domination à des processus et des stratégies moins violents comme le développement classique et le développement durable.

De leur part, les travaux de Bourdieu nous projettent dans le cœur de la dynamique interne qui régit les relations internationales et nous montrent la nature des outils et des mécanismes utilisés par les différents acteurs dans la guerre de position qu'ils se livrent pour dominer, de même qu'ils nous aident à voir comment le développement durable est utilisé à cette fin. En fait, dans un champ, la guerre de position n'est, pour Bourdieu, qu'une guerre entre des acteurs détenant différents capitaux et où chaque acteur cherche à faire valoir son capital et à l'imposer en tant que capital propre au champ. Ainsi, on peut voir que le capital économique et le capital linguistique propre au champ du développement durable apportent de considérables profits pour les pays développés sur la scène internationale et leur assurent un pouvoir réel et symbolique dont la légitimité est consolidée par les travaux académiques et les différentes conférences internationales sur la protection de l'environnement. Ceci donne plus de profondeur à la conception néogramscienne du travail des organisations internationales et montre qu'elles servent aussi d'actes et de rites d'institution de la légitimité de l'ordre établi.

Les néogramsciens soutiennent, par ailleurs, que l'inscription des dominés dans l'entreprise hégémonique ou leur consentement n'est pas toujours une question de volonté ou de conviction, mais peut être le produit d'un compromis ou d'absence d'alternative. Cette idée fait de la place à une certaine ambiguïté. Bien qu'elle ait du sens dans le cas où il y a un certain équilibre dans les rapports de forces entre les différents acteurs, la notion de consentement est difficile à appliquer dans le cas des pays du Tiers-monde. Ces pays ne sont pas considérés comme des partenaires ou des contributeurs à l'ordre mondial, mais comme facteur déstabilisateur et dérangeant; c'est un problème parmi d'autres à régler. Dans ce cas, il est difficile de voir pourquoi cherchera-t-on à les satisfaire, surtout qu'ils sont dans un état de faiblesse lamentable. Donc, lorsque l'on parle de leur consentement, ce n'est pas seulement d'absence d'alternative dont il est question; ils n'ont, tout simplement, pas d'autre choix que celui proposé par les forces dominantes. Dans cet ordre d'idée, la conception bourdieusienne d'un « pouvoir de suggestion » nous est très utile. En fait, il s'agit d'une forme douce de violence qui court-circuite toute possibilité de marchandage et impose subtilement aux dominés la marche à suivre. Ainsi, par le fait même de proposer quelque chose, le dominant fait valoir non seulement sa volonté et son choix, mais aussi le choix qui doit être fait par le dominé. Il s'agit de la logique du pouvoir exprimée dans des phrases comme 'ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous' ou 'there is no alternative'.

Au-delà des analyses faites à la lumière des approches critiques, leur adaptation à l'étude critique des relations de pouvoir que véhicule le développement durable nous confronte à deux problèmes majeurs. D'un côté, tel qu'il est conçu suite au processus historique de formation de son contenu conceptuel, il est difficile de dissocier la conception officielle du développement durable de sa conception par les tenants de l'approche, compte tenu qu'ils partagent pratiquement le même arrière-plan idéologique, à savoir les idéaux de la modernité et le néolibéralisme. Dès lors, toute remise en cause de l'approche dominante du développement durable devient une prise de position contre le processus en soi, et une guerre contre un héritage qui a tellement structuré les esprits et les sociétés qu'il est devenu de l'ordre du naturel. C'est ce qui explique que l'on a évité toute critique fondamentale, même si le lien idéologique entre le colonialisme, le développement classique et le développement

durable est fondamental, pour ne pas virer sur une critique de la modernité et du néolibéralisme.

D'un autre côté, les analyses critiques, que nous avons utilisées pour montrer la nature hégémonique de l'ordre que sous-tend le développement durable, et par-delà lui, le développement classique et l'entreprise coloniale, non seulement ne parlent généralement pas explicitement du développement durable, mais aussi ne nous permettent pas de nous écarter du paradigme dominant pour concevoir autrement le développement durable ou en concevoir une alternative. En effet, à part certains auteurs postdéveloppementistes dont on trouve l'appréhension du développement durable idéologiquement truffée, ce qui nuit à la pertinence de leurs critiques, les autres approches nous éclairent sur le mode de fonctionnement et d'organisation du pouvoir hégémonique et sur les stratégies auxquelles les forces dominantes font appel pour maintenir et reproduire leur pouvoir. Étant donné l'objet de ce mémoire, ces approches confirment notre thèse, à savoir que le développement durable alimente une entreprise de domination qui l'utilise pour stabiliser et reproduire infiniment son pouvoir. Toutefois, ce genre de travail ne fait que provoquer un doute raisonnable sur la fiabilité de cette stratégie, une fiabilité qui se mesure en termes d'objectivité et de cohérence théoriques et d'efficacité et d'équité pratiques. Il ne remet pas en question le développement durable en soi, et, tout comme tout travail critique, il participera indirectement et involontairement à la consolidation de l'hégémonie des forces dominantes qui profitent des critiques pour ajuster leurs politiques et leurs stratégies et remédier aux défaillances évoquées. Ceci ne veut nullement dire que l'histoire est linéaire, non plus que cette domination durera infiniment, mais, tout simplement que, la fin de ce cycle ne semble pas être imminente. En effet, le déséquilibre en faveur des forces dominantes est considérable, et à l'horizon proche et même assez lointain, on ne voit pas de forces internes ou externes capables de renverser la vapeur et de prendre le dessus sur le bloc historique qui supporte actuellement cette domination et qui va en s'élargissant à chaque fois que les performances économiques d'un pays sous-développés s'améliorent et que de nouveaux agents, autrefois externes au pouvoir, intègrent le consensus dominant.

BIBLIOGRAPHIE

Accardo, Alain. 1991. *Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social – Invitation à la lecture des œuvres de Pierre Bourdieu*. Bordeaux: Le Mascaret, 210 p.

----- . 1997. *Introduction à une sociologie critique, lire Bourdieu*. Bordeaux: Le Mascaret, 266 p.

Alcouffe, Alain, Ferrari Sylvie et Grimal Laurent. 2002. « Les enjeux du développement durable ». *Autour du développement durable, Science de la Société*, n° 57, Presses Universitaires du Mirail, Octobre, p. 3-12.

Attali, Jacques, et Guillaume Marc. 1974. *L'anti-économique*. Paris : Presse Universitaire de France, p. 95-196.

Babin, Ronald. 2004. « La modernisation sociétale comme application progressiste du développement durable ». In *Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider, agir*, sous la dir. de Guay, Louis, Doucet Laval et Bouthillier Luc, p. 79-98. Laval: Les Presses de l'Université Laval.

Bergeron, Richard. 1992. *L'anti-développement : le prix du libéralisme*. Paris: L'Harmattan, p. 40-75.

Bourdieu, Pierre. 1980. *Le sens pratique*. Paris: Minuit, 475 p.

----- . 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard, 239 p.

----- . 1987. *Choses dites*. Paris: Minuit, 223p.

----- . 1989. *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*. Paris: Minuit, 568 p.

----- et Haacke, Hans. 1994. *Libre-échange*. Paris: Seuil : Presses du réel, 147 p.

----- . 1994. *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris: Seuil, 251 p.

----- . 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil, 389 p.

----- . 2000. *Les structures sociales de l'économie*. Paris: Seuil, 289 p.

Brund, Ulrich. 2006. « The world wide web of anti-neoliberalism, emerging forms of post-Fordist protest and the impossibility of global Keynesianism ». In *Neoliberal Hegemony, A global critique*. Plehwe, D., Walpen, B. et Neunhöffer G., p. 236-251. London and New York: Routledge.

Cazier, Jean-Philippe (dir.). 2006. *Abécédaire de Pierre Bourdieu*. Mons: Sils Maria, 221 p.

Chauvin, Michel. 1991. *Tiers monde: La fin des idées reçues*. Paris: Syros-Alternatives, p. 9-59.

Chauviré, Christiane et Fontaine, Olivier. 2003. *Vocabulaire de Bourdieu*. Paris: Ellipses, 77 p.

Cox, Robert W. 1986. « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory ». In *Neorealism and its critics*, Keohane, R. O, p. 204-249. New York: Columbia University Press.

-----, 1987. *Production, Power and World Order*. New York: Columbia University Press, 403p.

-----, 1990. « Dialectique de l'économie monde en fin de siècle ». *Études internationales*, vol. 21, n° 4 (décembre), p. 693-703.

-----, 1993a. «Structural issues of global governance: implication for Europe». In *Gramsci, historical materialism and international relations*, Gill, Stephen (dir.), p. 259-286. Cambridge: Cambridge University Press.

-----, 1993b. « Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method ». In *Gramsci, historical materialism and international relations*, Gill, Stephen (dir). p. 49-65. Cambridge: Cambridge University Press.

-----, 1996. Territoire et interdépendance, *Cultures & Conflits*, n° 21-22, p. 241-247. [http:// www.conflits.org/document249.html](http://www.conflits.org/document249.html) (consulté de septembre à novembre 2007).

-----, 1997. « Reconsiderations ». Chap. in *The new realism: Perspectives on multilateralism and world order*, p. 364-369. Tokyo: United Nations University.

De Solages, Olivier. 1992. « La paysannerie oubliée : l'Afrique ». Chap. in *Réussites et Déconvenues du Développement dans le Tiers-Mond.*, p. 111-119. Paris: L'Harmattan.

Dufault, Evelyne. 2004. « Tiers Monde ». In *Relations internationales. Théories et concepts*, Macleod Alex, Dufault Evelyne et Dufour F. Guillaume (dir.), p. 250-252. Montréal: Athéna.

Dufour Frédéric, Guillaume et Chokri Laurent Mehdi. 2007. « Approches néomarxistes: la théorie néogramscienne et le marxisme politique ». In *Théories des relations internationales, contestations et résistances*, sous la dir. de Macleod, Alex et O'Meara Dan, p. 207-225. Montréal: Athéna.

Emmery, Louis, Jolly Richard et G. Weiss Thomas. 2003. *En avance sur leur temps? Les idées des Nations Unies face aux défis mondiaux*. Blonay: Van Diermen ADECO, p. 229-255.

Gélinas, Jacques B. 1994. *Et si le Tiers Monde s'autofinçait*. Montréal: Écosociété, 238 p.

Gill, Stephen et Law, David. 2003. « Global hegemony and the structural power of capital ». In Gill, Stephen (dir), *Gramsci, historical materialism and international relations*, p. 93-123, Cambridge: Cambridge University Press.

Grondin, David. 2007. « Le postmodernisme ». In *Théories des relations internationales, Contestations et résistances*, sous la dir. de Macleod Alex et O'MearaDan, p. 254-274. Montréal: Athéna.

Haeckel, Ernst. 1866. *Generelle Morphologie der Organismen (Morphologie générale des organismes)*. Berlin : Reimer.

Hobden, Stephen, et Wyn Jones Richard. 2005. « Marxist theories of International Relations ». In *The Globalization of World Politics, An introduction to international relations*, Baylis John & Smith Steve, p. 210-220. New York : Oxford University Press.

Hours, Bernard. 2002. « Le développement durable, instrument d'intégration globale ». In *Développement durable? Doctrines, Pratiques, Évaluation*, Jean-Yves Martin (Textes réunis et présentés par), p. 287-297. Paris: IRD.

Ian, Adam et Tiffin, Helen (edited by). 1990. *Past The Last Post: Theorizing Post-Colonialism and Post-Modernis*. Calgary: University of Calgary Press, 214 p.

Keohane, Robert O. avril 1999. « Organisations internationales : quels fondements théoriques? ». *Problèmes économiques, coopération internationale et gouvernance mondiales : les approches théoriques*, n° 2.611-2.612, p. 7-14.

Kotari, Uma. 2005. « From colonial administration to development studies: a post-colonial critique of the history of development studies », Chap. in *A radical history of Development studies, individuals, institutions and ideologies*, p. 47-61. London/ New York: Zed Books.

Latouche, Serge. 2003. « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». *Mondes en Développement*, vol. 31, n° 121, p. 23-30.

-----, 1989. *L'Occidentalisation du Monde, Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*. Paris: La Découverte, 80 p.

-----, 1995. *La mégamachine, Raison techno scientifique, Raison économique et mythe du progrès*. Paris: La Découverte, 232 p.

-----, 1986. *Faut-il refuser le développement? Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*. Paris: Presses Universitaires de France, 203.

Levy, David et Newell, Peter J. 2002. « Business strategy and International Environmental Governance: Toward a neo-Gramscian synthesis ». *Global Environmental Politics*, 2:4 November, Massachusetts Institute of technology, p. 84-101. http://muse.jhu.edu/journals/global_environmental_politics/v005/5.4lundsgaarde.html (consulté de septembre à novembre 2007).

Levy, David et Egan, Daniel. 2003. « A Neo-Gramscian Approach to Corporate Political Strategy Conflict and Accommodation ». *The Climate Change Negotiations, Journal of Management Studies*, 40: June, 0022-2380. p. 803-829. www.blackwell-synergy.com/doi/pdf/10 (consulté de septembre à novembre 2007).

Loomba, Ania. 2005. *Colonialism/Postcolonialism*. London and New York: Routledge, p.1-103.

Macciocchi, Maria-Antonietta. 1974. *Pour Gramsci*. Paris: Seuil, 318 p.

Matagne Patrick (dir.). 2005. *Les enjeux du développement durable*. Paris: L'Harmattan, p. 21-27.

Meadows, Danella H., Meadows Dennis L. et Randers JØrgens, Behrens William W. 1972. *Halte à La Croissance?* Paris: Fayard, 314 p.

Mbembé, J. Achille. 2000. *De la Postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris: Karthala, 279 p.

Murphy, Craig. N. 1994. *International Organisation and Industrial changes. Global Governance since 1850*. New York: Oxford University Press, 337 p.

Naka, Léon. 1989. *Le Tiers-monde et la crise d'endettement des années 80 : fléchissement des flux financiers en direction des pays en développement*. Paris: L'Harmattan, 168 p.

O'Meara Dan. 2007. « Le constructivisme. Sa place, Son rôle, sa contribution et ses débats ». In *Théories des relations internationales, contestations et résistances*, sous la dir. de Macleod, Alex et O'Meara Dan, p. 181-201. Montréal: Athéna.

Parizeau, Marie-Hélène. 2004. « Du développement au développement durable : l'environnement en plus. Analyse éthique et politique ». In *Les enjeux et les défis du*

développement durable : connaître, décider, agir, sous la dir. de Guy, Louis, Doucet Laval, Bouthillier Luc et Debailleul Guy, p. 305-326. Laval: Presses de l'Université Laval.

Partant, François. 1982. *La fin du développement, Naissance d'une alternative ?* Paris: Librairie François Maspero, 172 p.

-----, 1988. *La ligne d'horizon, Essais sur l'après-développement*. Paris: La Découverte, 218 p.

Raffinot, Marc. 1991. *Dette extérieure et ajustement structurel*. Vanves: EDICEF, 206 p.

Reed, David. 1999. « Le développement durable ». In David Reed (dir.), *Ajustement structurel, environnement et développement durable*, p. 25-46. Paris : L'harmattan.

Rees, W. E. 1988. « Sustainable Development: Economic Myths and Ecological Realities ». *The Trumpeter. Journal of Ecosophy*, vol. 5, n° 4 (Automne), p. 133-138.

Rist, Gilbert. 1986. « Avant-propos ». In *Il était une fois le Développement...*, textes réunis et présentés par Rist, Gilbert et Sabelli Fabrizio, p. 5-15. Lausanne: D'en bas.

-----, 1992. « Faut-il en finir avec le développement ? ». Chap. in *Le nord perdu, repères pour l'après développement*, Rist G, Rahnema M et Esteva G, p. 11-89. Lausanne: D'en bas.

-----, 2001. *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 421 p.

Robert-Demontrond, Philippe et Bezaudin- Péric, Sadrine. 2005. « De la gouvernance à la gouvernabilité : critique du programme de responsabilité sociale des entreprises ». In *Le développement durable : une perspective pour le XXI siècle*, Maréchal, Jean-Paul et Quenault Béatrice, p. 247-268. Rennes: Presses Universitaires De Rennes.

Sachs, Ignacy. 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Paris: Ouvrières, 137 p.

-----, Bergeret Anne, Schiray Michel, Sigal Silvia, Théry Daniel et Vinaver Krystyna. 1981. *Initiation à l'écodéveloppement*. Toulouse: Privat, 365 p.

-----, 1997. *L'écodéveloppement*. Paris: La Découverte & Syros, 123 p.

Said, Edward W. 2005. *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Paris: Seuil, 422 p.

Sarrasin, Bruno. 1999. *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique: la Banque mondiale face à la critique*. Paris: L'Harmattan, 101 p.

Spronk, Susan. 2004. « Développement ». In *Relations internationales. Théories et concepts*, Macleod Alex, Dufault Evelyne et Dufour F. Guillaume (dir.), p. 41-45. Montréal: Athéna.

Teulon, Frédéric. 1992. *Croissance, Crise et Développement*. Paris: Presses Universitaires de France, p. 55- 211.

Todorov, Tzvetan. « Préface à l'édition française ». In *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Said, Edward W. Paris: Seuil, 422 p.

Venn, Couze. 2006. *The Postcolonial Challenge, Towards Alternative Worlds*. London: Sage Publications, 197 p.

Waub, Jean-Philippe. 1991. « Croissance économique et développement durable, vers un nouveau paradigme ». In *Environnement et développement : questions éthiques et problèmes socio-politiques*, sous la dir. de Prades, José-A., Vaillancourt Jean-Guy et Tessier Robert, p. 47-68, Montréal: Fides.

Weldes, J., Laffey M., Gusterson H. et Duvall R. 1999. *Cultures of Insecurity, States, Communities and the Production of Danger*. The University of Minnesota, 361 p.

Publications officielles

Banque mondiale. 1972. *Rapport annuel*.

----- 1973. *Rapport annuel*.

----- 1988. *Rapport spécial sur les prêts d'ajustement*, Banque mondiale actualities.

----- 1997. *Rapport sur le développement dans le monde*.

----- 1992. *Rapport sur le développement dans le monde*.

----- 2002. *Rapport sur le développement dans le monde*.

Fonds Monétaire International. *Bulletin de 1993*, Volume 22 Numéro 1.

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1987. *Notre avenir à tous*. Québec: Éditions du Fleuve, 412 p.

Nations Unies. 1972. « La qualité de l'environnement, sujet de préoccupation croissante ». In *Consultations Régionales pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Instructions pour la préparation des mémoires et réunions populaires*.

----- . 1972. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm, <http://www.agora21.org/Stockholm/Stockholm-decl.text> (consulté de septembre à novembre 2007).

----- . 1993. *La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, Les Publications des Nations Unies, New York.

----- . 1993. *Agenda 21. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Rio de Janeiro 3-14 Juin 1992*. New York Les Publications des Nations Unies, p. 9-473.

Union Internationale de la Conservation de la Nature. 1980. *Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable* / préparée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Gland (Suisse) : U.I.C.N.